

« LA GUERRE N'EST PAS ENCORE FINIE »

Perceptions communautaires des violences sexuelles et leurs fondements à l'est de la RDC

Dr Chris Dolan Novembre 2010

Understanding conflict. Building peace.



À propos d'International Alert

International Alert est une organisation indépendante de consolidation de la paix qui travaille depuis plus de vingt ans pour établir les fondations d'une paix et sécurité durables au sein des communautés touchées par les conflits violents. Notre approche est polyvalente : nous travaillons à la fois au niveau local, régional et transfrontalier, avec pour objectifs d'influencer les politiques et les pratiques touchant à la consolidation de la paix et de renforcer les capacités à travers la formation.

Notre travail se concentre sur l'Afrique, l'Asie du Sud, le Sud Caucase, l'Amérique Latine, le Liban et les Philippines. Nos projets thématiques sont menés aussi bien au niveau local, régional qu'international et se concentrent sur des thèmes étroitement liés, essentiels à la consolidation d'une paix durable, notamment le lien entre l'économie et le conflit, les questions sexo-spécifiques, la gouvernance, l'aide au développement, la sécurité et la justice. Nous sommes l'une des ONGs les plus importantes au monde dans le domaine de la consolidation de la paix, avec plus de 125 employés basés à Londres et dans nos 13 bureaux à travers le monde.

La présente publication a été produite avec l'apport financier de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité d'International Alert et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

© International Alert 2010

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, déposée dans un système de recherche, ni transmise sous toute autre forme ou moyen – électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre – sans pleine attribution.

Conception : D. R. Ink, info@d-r-ink.com Photo sur la page de couverture © Traduction française : Anne Marsaleix

Photo de couverture : © Gwenn Dubourthoumieu. Cette image est extraite d'un reportage réalisé dans le cadre d'une campagne organisée par le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'homme (BCNUDH) et l'ONG Action contre l'impunité pour les droits humains (ACIDH), et grâce au soutien financier du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).



À propos de l'auteur

Chris Dolan, directeur du Refugee Law Project à Kampala en Ouganda a dirigé les recherches et rédigé ce rapport. Les autres membres de l'équipe de recherche sont Jeanne d'Arc Mihigo, Romuald Adili Amani, Christine Cherubala Nabiragi, Adolphe Iragi Rugambwa, consultants indépendants ; et Paul Kirby, doctorant à la London School of Economics (LSE).

Remerciements

Ce rapport a été révisé par Judy El Bushra, responsable du programme Grands Lacs chez International Alert. Elle a déja rédigé des sections supplémentaires. L'analyse documentaire sur les violences sexuelles dans les conflits en général et en RDC en particulier a été menée par Julia Weiner-Mercier, administratrice du projet de recherche. Le rapport a été considérablement enrichi par les lectures critiques de différents réviseurs au sein d'International Alert : Maria Lange, Nicolas Tillon, Bill Yates et Phil Vernon. Albert Tshibanda et Benjamin Malonda, agents administratif et des finances dans les bureaux d'International Alert à Goma et Bukavu, se sont chargés de la logistique et ont permis le déroulement sans encombre des recherches. Le projet de recherche a été coordonné par Ndeye Sow, conseillère spéciale pour le genre chez International Alert.

L'équipe de recherche remercie les communautés de Lubero, Kinyandonyi, Kaniola et Kigurwe qui ont activement pris part à l'étude, ainsi que les représentants des gouvernements locaux, les organisations de la société civile locales et internationales, et les agences des Nations unies dans le Nord et le Sud-Kivu, qui ont accepté de nous apporter leurs éclaircissements.

Enfin, nous souhaitons adresser nos plus sincères remerciements à l'Union européenne qui a financé cette étude en soutenant le projet d'International Alert « Enhancing dialogue » au Nord-Kivu, dans l'est de la RDC.

La description et l'évaluation du contexte politique et sécuritaire dans les zones où la recherche a eu lieu reflètent l'expression des communautés interrogées et en aucun cas celle d'International Alert et celle de la Commission européenne.

Sommaire

Résumé	6
I. Introduction	
1.1 Comprendre les violences sexuelles dans la région des Grands Lacs	11
1.2 Méthodologie	13
1.3 Structure du rapport	15
1.4 Approche de la recherche	15
II. « La guerre n'est pas encore finie » : depuis le terrain	16
2.1 « La guerre n'est pas encore finie »	16
2.1.1 Lubero	16
2.1.2 Kinyandonyi	17
2.1.3 Kaniola	17
2.1.4 Kigurwe	18
2.2 Indicateurs communautaires de la poursuite de la guerre	19
2.3 Violences sexuelles, indicateur clef par excellence	19
2.4 Identifier ler auteurs	20 22
2.5 Le viol comme arme de guerre	22
III Le contexte général et son impact sur l'incidence et la nature des violences sexuelles	26
3.1 Pauvreté : conflits portant sur les terres, les moyens de subsistance et les	26
opportunités économiques	
3.2 Autorité : « Chacun veut garder sa part »	29
3.2.1 L'État	29
3.2.2 Militarisation	30
3.2.3 Impunité	31
3.3 Autres sources d'autorité	34
3.4 Identité : La lutte pour conserver ou retrouver le sens de soi	35
3.4.1 De l'importance du nom	35 36
3.4.2 Nouvelles relations de pouvoir : « Les hommes sont devenus les femmes ! » 3.4.3 La perte de pouvoir des hommes	36 38
3.4.4 et la menace ressentie de la « mondialisation »	30 41
3.4.4 et la menace ressentie de la « mondialisation »	41
IV Réponses de la société à la poursuite de la guerre	45
4.1 Traditions de violence ?	45
4.2 Normes relatives au sexe et au mariage	46
4.3 Normes d'(hétéro)sexualité	47
4.4 Normes du mariage	47
4.5 Stigmatisation des survivants : « Quelqu'un qui vit sans honneur	48
meurt un peu tous les jours » 4.6 Éducation sexuelle – « L'éducation diffuse »	50
4.0 Education sexuelle – « Leducation dinuse » 4.7 Déshumanisation des auteurs	50 52

V. Travailler en zone d'ombre	55
5.1 Problèmes de ciblage en situation de vide statistique	55
5.2 Méconnaissance de l'identité des auteurs et de ce qui les motive	57
5.3 Manque de légitimité	58
5.4 Les « Commissions territoriales pour la lutte contre les violences sexuelles »	60
VI. Discussion et conclusions	61
VII. Recommandations	65
7.1 Traiter les causes des violences sexuelles	65
• Les violences sexuelles comme arme de guerre	65
 Les violences sexuelles comme crime d'opportunité 	65
 Les violences sexuelles comme expression extérieure d'un conflit interne 	66
7.2 Améliorer la fourniture de services	66
7.3 Faire avancer les politiques en matière de lutte contre les violences sexuelles	66
Bibliographie	68
Cartes et Figures	
Carte 1 : Nord et Sud-Kivu	14
Figure 1 : Principaux facteurs économiques de la poursuite	28
de la guerre dans l'est de la RDC	
Figure 2 : Principaux facteurs liés à l'autorité ou à la	35
gouvernance dans la poursuite de la guerre dans l'est de la RDC	
Figure 3 : Principaux facteurs d'identité dans la poursuite	44
de la guerre dans l'est de la RDC	
Figure 4 : Les trois grandes dynamiques de conflit et leurs interactions	62
Figure 5 : Relation entre les grandes dynamiques de conflit et	63
les trois grandes raisons expliquant la poursuite des violences sexuelles	

Acronymes

ADF Allied Democratic Forces

AFDL Alliance des forces démocratiques pour la libération (du Congo)

APC Armée populaire du Congo

CNDP Congrès national pour la défense du peuple

CTLVS Commission territoriale de lutte contre les violences sexuelles
CPLVS Commission provinciale de lutte contre les violences sexuelles

DFG Discussions en focus group

COFAS Conseil des organisations de femmes agissant en synergie

COOPI Cooperazione Internazionale
EIC Entretien avec un informateur clef

FARDC Forces armées de la République démocratique du Congo

FAZ Forces armées du Zaïre

FDD Forces pour la défense de la démocratie

FDLR Forces démocratiques pour la libération du Rwanda

FNL Forces nationales pour la libération

FNUAP Fonds des Nations unies pour la population

FPR Front patriotique rwandais

GADHOP Groupe d'associations de droits de l'homme et de la paix
HCDC Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
MONUC Mission de l'Organisation des Nations unies en RD Congo

MONUSCO Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en RD Congo

NALU National Army for the Liberation of Uganda

ONG Organisation non gouvernementale

PARECO Coalition des patriotes résistants du Congo

PNUD Programme des Nations unies pour le développement

RCD Rassemblement congolais pour la démocratie

RDC République démocratique du Congo REJUSCO Restauration de la justice à l'est de la RDC

STAREC Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits

armés

TPIR Tribunal pénal international pour le Rwanda

UNHCR Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés

BCAH Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires

VFSG Violences fondées sur le sexe (et) le genre

Résumé

Ce rapport cherche à déterminer si les violences sexuelles peuvent toujours être considérées comme une arme de guerre dans l'est de la République démocratique du Congo et se penche sur les raisons pouvant expliquer de tels niveaux de violence. Malgré la signature d'un accord de paix global en 2003 (accords de Lusaka), l'organisation d'élections en RDC en 2006 et la signature de divers accords de paix locaux avec les groupes armés congolais du Nord et du Sud-Kivu en 2008 et 2009, la guerre n'est pas encore finie dans l'est de la RDC. Du point de vue de la population, avant même les autres formes d'insécurité physique, comme les raids, enlèvements, pillages des biens et du bétail, incendies des habitations et meurtres, l'un des principaux indicateurs de cette situation est la persistance des violences sexuelles.

Leur récurrence ne fait aucun doute dans les quatre sites visités, c'est-à-dire Butembo et Rutshuru au Nord-Kivu, et Walungu et Uvira au Sud-Kivu. Les femmes, les filles, les hommes et les garçons continuent à être victimes de violences sexuelles et d'abus perpétrés par différents acteurs. Bien que l'armée et les groupes armés restent les principaux auteurs, les abus sexuels sont également commis par des civils, y compris des prétendues sources d'autorité morale, comme des enseignants, pasteurs, prêtres, catéchistes, et militants de la paix.

Trois grands types de problèmes peuvent expliquer la persistance de ce que les gens ordinaires perçoivent comme l'état de guerre. En premier lieu, la pauvreté, comme en témoignent les problèmes fonciers, de subsistance et d'identité. La quantité de terres cultivables diminue progressivement depuis le milieu des années 1940 à cause d'une série d'événements et de tendances corrélés, parmi lesquels l'arrivée de réfugiés rwandais à la suite du génocide de 1994, de groupes armés étrangers depuis le milieu des années 1990 et de groupes armés congolais cherchant à contrôler l'accès aux ressources. La présence continue de groupes armés et l'insécurité généralisée créent de nombreuses zones coupe-gorge pour la population. Ces conditions, associées à l'appauvrissement provoqué par une production agricole réduite, ainsi qu'à la croissance des disparités économiques entre une élite qui s'est approprié les terres et s'est enrichie grâce à la guerre, et les pauvres dont la situation a empiré, font partie des facteurs poussant les jeunes à rejoindre les différents groupes armés qui continuent à émerger. Cela s'aggrave lorsque les tensions économiques sont déterminées par l'appartenance ethnique et la nationalité.

Cette dynamique est liée au deuxième type de problèmes, à savoir la faiblesse des structures étatiques et ses conséquences : la corruption et l'impunité. L'État n'exerce toujours pas de monopole sur l'exercice de la force, et là où ses forces armées sont présentes, elles sont souvent impliquées dans les abus commis sur les civils. Des opérations telles que Amani Leo (Paix aujourd'hui) sont largement perçues comme du vieux vin dans de nouvelles outres, sans impact tangible ni légitimité populaire. L'autorité de l'État est d'autant plus sapée qu'il est incapable de garantir l'État de droit, notamment par l'application effective de la justice. À Butembo par exemple, l'échec de l'État à déloger les groupes armés ou à contrôler l'appropriation d'immenses concessions de terres par les riches est un moteur essentiel de l'émergence des groupes maï-maï. L'entrée en vigueur en 2006 de la loi sur les violences sexuelles, importante déclaration d'intention de l'État, n'est pas appliquée d'une façon générale. Ces faiblesses ne font qu'empirer une situation dans laquelle les formes d'autorité non étatiques telles que les églises, les Nations unies, la communauté internationale, ainsi que les différents groupes armés qui opèrent en parallèle à ou en compétition avec l'État, profitent également de faibles niveaux de redevabilité dans le meilleur des cas, et de forts niveaux d'impunité dans le pire des cas.

En troisième lieu, les liens entre insécurité physique, insécurité économique et revendications économiques et identitaires, combinés à une véritable disjonction entre la théorie et la pratique

de l'autorité de l'État, mettent à l'épreuve le sentiment d'ordre et de justice qu'éprouve la population, et par là même, son sens de soi. Si beaucoup cherchent refuge en s'exilant, d'autres ont recours aux drogues et à l'alcool, qui contribuent, selon certains répondants, aux niveaux élevés de violences sexuelles.

Plus généralement, les gens tendent à essayer de répondre à cette anarchie et à la menace que constituerait la mondialisation par un recours à la « culture » et aux « coutumes » qui se traduit par l'identité ethnique et les normes et discours de genre. Ces éléments contribuent aux conflits armés, qui les façonnent. Ils déterminent les dynamiques du pouvoir local et provincial. Sur le terrain, l'identité ethnique est très problématique en ce sens qu'elle peut facilement devenir un critère, puisque la décision de vie ou de mort est souvent prise sur la base de l'appartenance ethnique présumée.

Pour différentes raisons, les identités de genre, qui exigent et à la fois sont créées par une combinaison d'attitudes, rôles et pouvoirs très spécifiques, sont également problématiques. Dans un contexte de grande pauvreté, d'impunité et de violences endémiques, l'identité de genre masculine est perturbée et certaines communautés utilisent des termes spécifiques pour décrire les hommes qui ne correspondent plus à ce que l'on attend d'eux en termes de genre. L'évolution des rôles de genre est une réalité dans les quatre sites d'études et pose d'autres problèmes pour la restauration de la cohésion communautaire : que l'on approuve ou non les changements des rôles et du pouvoir des femmes et des hommes les uns par rapport aux autres - lorsqu'ils sont perçus comme totalement inversés comme dans l'affirmation « les hommes sont devenus les femmes » - il ressort que le pouvoir genré est toujours perçu comme un jeu bipolaire à somme nulle, et non comme quelque chose à répartir plus équitablement au profit des femmes autant qu'à celui des hommes. Avec de telles perceptions, les changements sont une véritable source de tension et de conflit au sein des foyers et des communautés, car ils signifient que les « ennemis » ne viennent plus uniquement de l'extérieur, ils semblent également avoir trouvé des agents au sein de la communauté. Cela se traduit dans l'affirmation selon laquelle « les femmes colonisent les hommes », exemple montrant comment les conflits liés aux coutumes et à la culture sont plus liés à ce que l'on appelle généralement des exemples de « mondialisation », notamment la pression en faveur de la parité entre les sexes.

Plusieurs conséquences de la guerre permettent aux violences sexuelles de prendre l'avantage, notamment la militarisation et l'impunité : la forte visibilité et l'important déploiement des militaires sous-/non payés sont largement considérés comme des sources majeures de violences sexuelles. Parallèlement, l'échec à appliquer à la lettre la loi de 2006 sur la répression des violences sexuelles renforce le climat d'impunité. La réalité de la pauvreté extrême, qui peut inciter à lever des ressources par l'exploitation sexuelle, s'en voit empirée.

Les réponses sociétales à la guerre qui continue fournissent aussi un cadre à la poursuite des violences sexuelles. Les normes de genre qui voient en la satisfaction sexuelle des hommes un devoir naturel des femmes et qui affaiblissent et soumettent les femmes à la maison comme en société (bien qu'elles coexistent avec une vision plus positive des femmes comme piliers du foyer et colonne vertébrale de la production agricole), abattent les barrières psychologiques associées au viol tout en encourageant le passage à l'acte.

Les normes de genre qui stigmatisent les victimes féminines et masculines de violences sexuelles rendent encore plus difficile le combat contre l'impunité, puisque nombre de victimes ne peuvent briser le silence autour de ce qui leur est arrivé. Le silence relatif sur la question par les églises n'aide pas à sortir de cette situation. Le déclin des mécanismes traditionnels de l'éducation sexuelle, associé au rôle des églises qui renforcent les tabous autour des débats ou du traitement des questions de sexe et de sexualité hors du cadre normatif du mariage chrétien, gêne la compréhension de leurs actes par les auteurs de ces crimes lorsqu'ils se comportent de la sorte. Les justifications populaires expliquant pourquoi des hommes violent des femmes voire d'autres hommes varient fortement et cela sans égard pour la sexualité de la victime.

Si la culture et les coutumes entretiennent manifestement des modèles de violences sexuelles, il arrive que les organisations non gouvernementales et la communauté internationale en fassent de même.

Bien que les communautés adhèrent au principe de la punition des auteurs prévu par la loi de 2006, le fait que la loi établisse effectivement l'âge légal des relations sexuelles à 18 ans est problématique chez les communautés pour qui, depuis toujours mais aussi durant les dernières guerres, le mariage était intimement lié à la puberté. L'insistance des politiques sur le « viol comme arme de guerre » peut freiner la compréhension qu'ont les médiateurs locaux ou internationaux des violences sexuelles et de ce qui motive les auteurs qui n'agissent pas dans le cadre d'une opération militaire. Les auteurs semblent être effectivement déshumanisés et oubliés, même si nombre d'entre eux sont des victimes devenues auteurs.

Par le filtre de cette déshumanisation, combinée aux difficultés à obtenir un signalement précis par les victimes ainsi que le manque relatif de données précises sur qui commet quelles violences sexuelles, la majorité des interventions sont élaborées et mises en œuvre dans une zone d'ombre statistique et conceptuelle. Les faits et les raisons sont, dans le meilleur des cas, vaguement compris. Cela rend difficile, voire impossible, une programmation efficace qui répondrait aux causes et dynamiques sous-jacentes et briserait le cycle dans lequel la victime devient auteur.

Lorsque les interventions en matière de violences fondées sur le sexe et le genre (VSG) s'adressent aux auteurs et responsables de l'impunité, ces derniers peuvent facilement accuser les intervenants d'être des agents de la mondialisation et de ses conséquences néfastes, surtout si les interventions sont mises en place et financées par des organisations et donateurs internationaux. Ces accusations constituent un message susceptible de faire écho chez ceux qui luttent pour établir un sentiment d'identité culturelle et risquent de limiter les incidences de ces interventions. Les acteurs extérieurs sont parfois inconscients de ces impacts.

Les perceptions communautaires selon lesquelles la guerre se poursuit doivent être prises au sérieux. Même si la guerre en tant que conflit a officiellement pris fin en 2003, la guerre en tant que situation permanente de grave insécurité se poursuit. Dans ce contexte, le « viol comme arme de guerre » continue à s'expliquer partiellement quand il se produit dans le cadre de grandes opérations militaires. Les victimes le perçoivent certainement de cette manière, que ce soient les victimes ou la communauté dans laquelle elles vivent. Lorsque les actes individuels de violences sexuelles sont permis par un contexte de forte militarisation, d'impunité et de paupérisation, ils peuvent être vus comme des crimes d'opportunité, mais cela n'explique pas pourquoi les auteurs sont à la recherche de ces « opportunités ». L'analyse des violences sexuelles comme indicateur - sinon comme l'indicateur même - de la guerre est donc essentielle, car elle suggère que même lorsqu'elles ne constituent pas une tactique volontaire et orchestrée de guerre psychologique, elles sont peut-être une réponse individuelle aux pressions créées par les différents conflits, notamment la guerre contre le sens de soi et de la communauté.

Notre analyse propose quelques orientations stratégiques à l'attention de ceux qui jouissent d'une influence politique en RDC et dans la région :

- Il est nécessaire de résoudre le contexte militaire dans lequel les viols continuent à être utilisés comme armes de guerre. Cela signifie s'atteler à la situation des groupes armés du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda, et chercher des solutions politiques aux blocages géopolitiques dans la région. Il est également impératif de mettre fin à la foire d'empoigne exercée par les groupes armés congolais et l'armée nationale du Congo ainsi qu'au recours excessif à la militarisation pour « démobiliser » les anciens combattants issus des groupes non étatiques.
- Il faut prendre des mesures afin d'améliorer et de réglementer la gestion des ressources économiques. Les liens entre les violences sexuelles et l'économie sont complexes et méritent de faire l'objet de recherches plus poussées. Le progrès économique ne peut être dissocié des progrès en matière de gouvernance et de redevabilité : la population doit savoir que ceux qui

détiennent l'autorité entendent ses priorités, pour qu'elle puisse bénéficier des « dividendes de la paix ».

- Il faut améliorer les interventions en matière d'ordre public, notamment les programmes de réforme institutionnelle, le renforcement des opérations civiles de maintien de l'ordre et des systèmes judiciaires, la démobilisation et la réintégration effective des anciens combattants, et la professionnalisation des militaires. À l'instar des processus de justice transitionnelle que la RDC commence à prendre en compte, les violences sexuelles devraient constituer une question centrale.
- Il faudrait attendre des institutions étatiques ou non étatiques qui peuvent jouer un rôle décisif dans la réglementation des comportements et influencer les valeurs qu'elles jouent pleinement ce rôle et les assister dans cette tâche. Les mécanismes communautaires prévus pour traiter les cas concernés auront des effets positifs s'ils sont rétablis et adaptés à la situation actuelle. Ceux qui souhaitent mettre fin à l'impunité doivent travailler davantage avec les chefs de communautés, les églises et l'armée, pour une meilleure reconnaissance de la culpabilité des personnes dans leurs propres rangs, et pour qu'ils reconnaissent leur propre implication dans les violences sexuelles et leur contribution à une culture où les violences sexuelles sont considérées comme acceptables.
- Il faut travailler davantage à la compréhension des idéologies et identités de genre mais aussi du sexe et des sexualités et de leurs liens avec d'autres identités, ethnique et nationale notamment. Ce travail devra mettre en lumière les différences entre les générations mais aussi continuer à déterminer dans quelle mesure ces différences peuvent être conciliées.
- Au niveau communautaire, il faut explorer davantage la relative importance des différentes sources de l'identité. Nous avons pu observer que chez les jeunes, la profession et les moyens de subsistance étaient manifestement les principales sources de l'identité, plutôt que l'identité ethnique et la localisation. Cela mériterait d'être étudié de façon plus approfondie.
- L'éducation sexuelle devrait faire partie d'un grand débat sur le sexe, la sexualité, les attitudes et comportements sexuels ainsi que sur les dimensions psychologiques des relations intimes.
- Il faudrait créer un système harmonisé et élaboré permettant de documenter les violences sexuelles, comprenant une série d'indicateurs, mettant en place des mécanismes visant à éviter le double comptage des victimes et à déterminer le statut socio-économique des survivants. Cela permettrait de mieux localiser les faiblesses. Le Bureau de la coordination des Affaires humanitaires des Nations unies (UNOCHA) devrait organiser un processus de consultation pour élaborer ce cadre et fournir les formations nécessaires à la collecte et à la compilation de données.
- Il faut élargir l'éventail des modes de soutien et des services aux survivants, à la fois en termes de contenu et de bénéficiaires ciblés. Les bénéficiaires devraient inclure les enfants et les hommes, notamment les anciens combattants. Le contenu devrait s'enrichir du domaine psychosocial et des questions de santé mentale, ainsi que d'un soutien juridique et économique. Les interventions auprès des anciens combattants doivent intégrer les débats autour de la sexualité et du mariage.
- Il faut faire davantage d'efforts pour permettre aux survivants d'aller de l'avant, y compris les hommes. Cette tâche nécessite la mise en place de stratégies très particulières adaptées à l'identité des victimes, et qui reflètent les besoins différents des hommes et des femmes.
- Les Commissions territoriales et provinciales de lutte contre les violences sexuelles (CTLVS) sont des structures coordonnées qui ont contribué à améliorer les connaissances de ce phénomène et à élaborer des stratégies efficaces pour le combattre. L'efficacité des commissions dépend en partie de la participation et du soutien des organisations œuvrant contre les violences sexuelles.

Des ressources devraient donc être mises à disposition pour pouvoir la garantir dans tous les territoires.

- Une étude de l'impact des modèles d'intervention en matière de VFSG devrait être réalisée. Les résultats de notre recherche montrent que les acteurs impliqués doivent sortir du cadre des droits des femmes pour lui préférer un cadre du genre plus global qui explore et influence les relations entre les masculinités et les féminités.
- Il faut reconnaître que les auteurs sont souvent des victimes eux-mêmes, comme dans le cas des soldats à qui l'on laisse le choix de violer ou d'être tués. En d'autres termes, il y a souvent un degré de victimation même chez les auteurs manifestes. Si l'on pouvait traduire cette nuance en programmes, cela permettrait à plus d'auteurs d'aller de l'avant, ce qui, si les interventions psychosociales appropriées étaient mises en place, serait non seulement dans leur intérêt, mais aurait aussi l'avantage plus général de saisir beaucoup mieux ce qui se produit au niveau personnel dans des situations de violences sexuelles pendant un conflit.

Enfin, il est difficile de trouver dans cette étude des preuves venant confirmer la thèse officielle selon laquelle l'est de la RDC est en situation de « post-conflit », compte tenu du nombre de répondants ayant décrit des éléments de « guerre » qui persistent encore aujourd'hui, et dont l'indicateur clef est la présence de violences sexuelles. Cela signifie que les gouvernements et la communauté internationale devraient reconnaître l'existence des problèmes fondamentaux auxquels le pays est confronté tels que la gouvernance, la qualité d'État et la géopolitique régionale, qui restent irrésolus et qui, s'ils ne sont pas traités, pourraient provoquer un regain de la violence.

I. Introduction

1.1 Comprendre les violences sexuelles dans la région des Grands Lacs

La région des Grands Lacs est devenue emblématique des hauts niveaux de violences sexuelles dans les situations de conflits. L'argument selon lequel le viol, et les violences sexuelles plus généralement, ont été utilisés comme une arme de guerre, notamment lors du génocide rwandais de 1994 ainsi que lors des différentes guerres ayant touché la République démocratique du Congo dans les années 1990 et au début des années 2000, a considérablement gagné du terrain. La recherche publiée par International Alert en 2005 a largement contribué à alimenter la littérature disponible sur ce phénomène au Nord et au Sud-Kivu.¹

L'attention accordée à la question se traduit dans les nombreuses interventions qui ont lieu dans les Grands Lacs en matière de VFSG, et a permis de faire évoluer les définitions. Par exemple, le jugement Akayesu² du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), définit le viol comme un crime international, et en le définissant en termes généraux comme 'une invasion physique de nature sexuelle commise sur la personne d'autrui sous l'empire de la contrainte'3, la Chambre est allée au-delà des définitions existantes du viol comme une relation sexuelle non consentie en incluant le sexe oral et la pénétration forcée avec des objets, et ouvre la voie à une interprétation plus inclusive de la coercition. Les définitions de la violence sexuelle peuvent aller plus loin : un commentateur la décrit comme une 'catégorie plus large [que le viol] qui inclut le viol, la torture et les mutilations sexuelles, l'esclavage sexuel, la prostitution forcée, la stérilisation forcée, et la grossesse forcée'. En 2006, la RDC a introduit une nouvelle loi en matière de violences et d'abus sexuels, la loi 06/018 du 20 juillet 2006, connue en swahili sous le nom de vitendo vya haya, ou la « loi des actes honteux ». Elle relève l'âge de la majorité de 14 à 18 ans (désignant par là le mariage précoce, une norme existant dans la plupart des communautés de l'est de la RDC, comme un abus sexuel) et punit sévèrement les auteurs de peines d'emprisonnement.

Malgré ces évolutions importantes dans la détermination de l'étendue des violences sexuelles dans des situations de guerre et les multiples interventions dans le domaine des VFSG, il n'en reste pas moins que les niveaux de violence sexuelle semblent rester très élevés dans la région, même après la fin officielle des guerres par la signature d'accords de paix. Tandis que les chiffres relatifs aux violences sexuelles sont dramatiques, certains évoquent une augmentation de la proportion des auteurs civils (par opposition aux auteurs militaires ou issus des milices). La conscience du fait que les violences sexuelles continuent malgré la fin formelle de la guerre a mené à la mise en place de plusieurs recherches ces dernières années visant à élargir et améliorer la compréhension du phénomène, et notre étude a pour but de les mettre à profit et de les compléter.

¹ International Alert, Réseau des femmes pour un développement alternatif (RFDA), Réseau des femmes pour la défense des droits et la paix (RFDP) (2005): Le corps des femmes comme champ de bataille durant la guerre en République démocratique du Congo. Violences sexuelles contre les femmes et les filles au Sud-Kivu (1996-2003). Londres.

² Jean-Paul Akayesu a été bourgmestre de la commune de Taba, où au moins 2000 Tutsi furent tués pendant le génocide de 1994 au Rwanda. Akayesu fut accusé de génocide, meurtre, torture et viol. Jugé coupable de neuf chefs d'accusation de génocide par le TPIR, il fut condamné à la prison à perpétuité en septembre 1998. L'affaire Akayesu a été le premier jugement dans lequel le viol a été considéré comme constitutif du génocide s'il était commis avec l'intention de détruire tout ou partie d'un groupe spécifique.

³ TPIR, 2 septembre 1998 : Le procureur contre Jean-Paul Akayesu (jugement). Affaire n° TPIR-96-4-T, TPIR.

⁴ J.E. Wood (2009): "Armed groups and sexual violence: when is wartime rape rape?", in Politics and Society, vol. 37, no 1, p. 133.

Trois de ces études sont particulièrement intéressantes. La première ⁵ examine l'affirmation selon laquelle le viol est une arme de guerre du point de vue des soldats réguliers de l'armée nationale congolaise (FARDC). Elle conclut, entre autres choses, que les valeurs et pratiques des soldats sont façonnées en particulier par leurs relations, à la fois avec l'armée et entre l'armée et les civils. Le rapport remet en question la notion du viol utilisé comme stratégie consciente de la part de l'armée, et déplore ce qu'il voit comme une tendance au sein de la communauté des donateurs et de la société civile à se concentrer uniquement sur les violences sexuelles plutôt que de considérer ces dernières dans un ensemble plus large de formes de violence perpétrée contre les civils.

Une étude anthropologique des options de recours juridique accessibles aux survivants de viols dans l'est de la RDC, menée par le Programme de restauration de la justice à l'est du Congo (REJUSCO),⁶ conclut dans son résumé sur les perceptions des violences sexuelles dans les différentes communautés de l'est de la RDC ⁷ que les normes culturelles dans l'est interdisent aux femmes de choisir activement leurs relations sexuelles et que certaines pratiques sexuelles généralement acceptées sont en fait soit violentes soit coercitives. Le consentement n'étant normalement pas un élément des relations sexuelles, c'est seulement les formes extrêmes de coercition sexuelle telles que le viol par des hommes en armes qui viennent à l'esprit des gens quand ils évoquent le viol. Que cette affirmation controversée soit acceptée ou non, les perceptions locales de la sexualité et de la violence ou de la coercition dans les relations sexuelles ne trouvent pas nécessairement d'écho dans la nouvelle législation nationale, telle que la loi de 2006 sur les violences sexuelles, ou les dispositions du droit international relatif aux droits humains.⁸

Troisièmement, une étude statistique liant l'expérience des violences sexuelles et d'autres formes d'abus à la santé mentale au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et dans l'Ituri, 9 relève des niveaux exceptionnellement élevés de violence sexuelle dans l'est de la RDC comparé à d'autres situations de conflit et de post-conflit et, parallèlement, de hauts niveaux de troubles de la santé mentale : 40,5 pourcent de l'échantillon présentent un trouble dépressif majeur et 50,1 pourcent un syndrome de stress post-traumatique. L'étude montre qu'à la fois les survivants et auteurs de violences sexuelles sont aussi bien des femmes que des hommes : 41,1 pourcent des survivantes et 10 pourcent des survivants ont été abusés par des femmes. Si ces conclusions nécessitent évidemment davantage d'investigations, elles indiquent que les responsables politiques et décideurs doivent adapter les paradigmes selon lesquels ils répondent à la violence et garantir que les interventions ciblent les besoins des hommes et des garçons autant que ceux des femmes et des filles.

L'explication des violences sexuelles à l'est de la RDC par le « viol comme arme de guerre » est devenue l'un des éléments constitutifs de la réponse de la communauté internationale. Cependant, les études mentionnées ci-dessus soulèvent des questions autour de l'opportunité d'une approche qui se concentre sur un seul élément, et dénoncent l'insuffisance des explications éloignées des réalités et des perceptions locales. Elles constituent le point de départ d'une compréhension approfondie du phénomène des violences sexuelles à l'est de la RDC d'aujourd'hui. La présente recherche vise à étendre et à compléter ces études de deux façons. Elle a d'abord pris comme point de départ la vision depuis le terrain exprimée par les membres de quatre communautés sélectionnées dans la région, sur les formes et causes des violences sexuelles telles qu'elles en

⁵ M. Erikkson-Baaz et M. Stern (2009): "Why do soldiers rape? Masculinity, violence and sexuality in the armed forces in the DRC", in *International Studies Quarterly*, vol. 53, n° 3, p. 495-518.

⁶ REJUSCO est un programme financé par la coopération belge au développement (DGDC), la Commission européenne (CE), et les agences de coopération britannique et néerlandaise. L'objectif du Programme REJUSCO est de restaurer le système judiciaire dans l'est de la RDC. Il s'articule autour de trois piliers : la réhabilitation de l'infrastructure judiciaire, notamment les tribunaux, prisons, « parquets » (bureaux du Ministère public) ; le renforcement du fonctionnement du secteur de la justice ; et la sensibilisation au droit et la garantie du suivi de la chaîne nénale

⁷ S. Candeias (sous la dir. de) (2010) : Étude anthropologique sur les mécanismes extra-juridictionnels de réponse aux violences sexuelles à l'Est de la RDC, ministère de la Justice et REJUSCO, Goma.

⁸ Voir par exemple les commentaires sur la « mondialisation » au chapitre 3.

⁹ K. Johnson. et al. (2010): "Association of sexual violence and human rights violations with physical and mental health in territories of the Eastern Democratic Republic of the Congo". *Journal of the American Medical Association*, vol. 304, n° 5.

font l'expérience et l'observent. En élargissant, elle a ensuite analysé une série de facteurs qui influent sur les violences sexuelles dans ces communautés, notamment l'impact des organisations intervenant dans le secteur des violences sexuelles (ONG, églises, organes étatiques) et des individus (professionnels travaillant sur les violences sexuelles, chefs de communautés et représentants) qui ont une influence sur les attitudes, pratiques et politiques. Il a ensuite été possible de discuter des dynamiques politiques concernées et des paramètres philosophiques (notamment les paradigmes de genre) de la politique et de la pratique.

Dans un deuxième temps, notre recherche s'est employée à étudier le pouvoir explicatif de l'argument du « viol comme arme de guerre », en posant quatre questions clef :

En premier lieu, pourquoi les niveaux de violence sexuelle restent-ils élevés même lorsque la guerre est officiellement terminée ? Si les violences sexuelles faisaient délibérément partie d'une stratégie militaire plus vaste, ne devraient-elles pas prendre fin avec la fin de la guerre ?

En deuxième lieu, l'argument du « viol comme arme de guerre » a-t-il été surestimé ? Rétrospectivement, ce modèle n'était-il pas simpliste ?

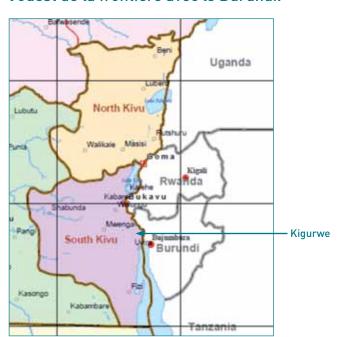
En troisième lieu, pour élargir la deuxième question, l'argument du « viol comme arme de guerre » nous cache-t-il d'autres facteurs favorisant les violences sexuelles dans ces contextes de conflit ? Par exemple, est-il possible que certaines spécificités « culturelles » ou bien politiques de la région fournissent des explications alternatives ou supplémentaires ?

En quatrième lieu, est-il possible que l'argument de « l'arme de guerre » soit valable et que ce soient les cadres officiels qui définissent s'il y a situation de guerre qui soient erronés ?

1.2 Méthodologie

À partir de ces questions générales, une méthodologie qualitative a été élaborée avec des discussions en focus groups (DFG) et des entretiens individuels avec des informateurs clef comme principaux instruments de collecte des données. Outre le principal chercheur, basé à Kampala en Ouganda, quatre chercheurs congolais expérimentés ont été recrutés dans un souci d'équilibre des genres (deux femmes, deux hommes) et de familiarité géographique (deux d'entre eux originaires du Nord-Kivu, deux du Sud-Kivu). Une autre caractéristique clef n'a pas été incluse dans les critères de recrutement mais a joué un rôle dans les débats du groupe de discussion sur les normes et identités de genre, celui du statut civil des cinq membres de l'équipe, dont deux (un homme, une femme) étaient mariés, et trois étaient célibataires (deux hommes, une femme).

Le travail de terrain a été réalisé dans les territoires de Butembo et Rutshuru au Nord-Kivu et ceux de Walungu et Uvira au Sud-Kivu (voir carte 1, ci-dessous). Ces territoires ont été choisis sur la base de plusieurs critères, notamment l'historique du conflit et des violences sexuelles et la composition ethnique, et des considérations pratiques d'accès. Le site des focus groups de Butembo était Lubero Cité, à environ 45 km de la ville de Butembo. À Rutshuru, les DFG ont été menées à Kinyandonyi, à environ 15 km de Kiwanja. À Walungu, elles se sont tenues à Kinyonyi, à quelque 15 km de la ville de Walungu même, et à Uvira le site choisi a été Kigurwe, petit village à environ 7 km à l'est de Sange et sur la route principale de la plaine de Rusizi.



Carte 1 : Nord et Sud-Kivu, avec Lubero et Rutshuru (Nord-Kivu) et Walungu (Sud-Kivu). Le quatrième site, Kigurwe, se trouve juste au nord d'Uvira et à l'ouest de la frontière avec le Burundi.

Dans chaque site, une visite de préparation a été menée par deux chercheurs afin de réunir des informations de fond et la documentation nécessaire, d'identifier des informateurs clef potentiels et d'organiser les débats en focus group (lieu, participants, dates et encas).

L'ensemble de l'équipe a ensuite passé cinq jours dans chacun des quatre sites. Un jour a été consacré aux entretiens avec les informateurs clef, et un jour à chaque débat en focus group avec des hommes adultes, des femmes adultes, des jeunes (filles et garçons) en fin d'adolescence/d'une vingtaine d'années et des ex-combattants. Le groupe de discussion final avec les ex-combattants du dernier site n'a pas pu avoir lieu à cause d'une catastrophe nationale qui s'est produite à Sange la veille au soir de la réunion.¹⁰

Au total, 15 focus groups ont été organisés. Les débats ont eu lieu principalement en swahili, mais aussi en français. Les focus groups comptaient en général vingt participants, pour un total de 300 participants. Les discussions ont en général suivi un format prédéterminé, mais les animateurs pouvaient modifier l'ordre des différentes questions abordées, en fonction du rythme des discussions. Ils pouvaient durer de quatre à sept heures ; un déjeuner était prévu, ainsi qu'un modeste remboursement des frais de transport. Les discussions étaient reportées sur des tableaux de conférence tout au long des débats, puis rédigés le soir. Tous les débats ont également été enregistrés en format numérique.

Les DFG des quatre sites ont été complétés par un total de 40 entretiens avec des informateurs clef, parmi lesquels des militants des droits humains, du personnel local et international d'ONG, des chefs coutumiers et des représentants du gouvernement. Ils ont été choisis en partant du principe que grâce à leurs différentes compétences, ils connaissaient tous la situation et contribuaient tous à influencer les discours dominants sur les violences sexuelles. Il peut être important de noter qu'aucun prêtre catholique n'a accepté d'entretien, malgré nos demandes répétées. L'organisation des entretiens individuels était semblable à celle utilisée pour les focus groups. À quelques exceptions près, les entretiens avec les informateurs clef ont été enregistrés sur des enregistreurs numériques.

¹⁰ En début de soirée, un camion-citerne s'est renversé en plein centre de Sange sur la route principale vers Uvira. Le carburant qui a fui s'est enflammé et a explosé, entraînant la mort de plus de 200 personnes et l'hospitalisation d'un millier de blessés.

Les entretiens ont été retranscrits mot à mot pour conserver un matériel oral riche à partir duquel travailler. Si la majorité des entretiens avec les informateurs clef ont été menés en français, il a fallu, dans certains cas, que le transcripteur traduise du swahili ou de la langue locale au français.

Des entretiens clef supplémentaires ont été menés avec le personnel d'ONG internationales travaillant sur les violences sexuelles et fondées sur le genre, dans les capitales provinciales du Nord et du Sud-Kivu, Goma et Bukavu, par un doctorant britannique. Un examen de la littérature portant sur les violences sexuelles dans les conflits en général, et en RDC en particulier, a également été réalisé par l'administratrice du projet à Londres.

Le chercheur principal a mené trois autres entretiens avec des réfugiés originaires des sites de terrain vivant à Kampala, et qui avaient été victimes de violences sexuelles dans ces zones (deux femmes, un homme). L'enjeu était de découvrir si les survivants décrivaient la situation de façon similaire à ceux qui vivent toujours dans les zones touchées. Dans les trois cas, le chercheur a pu diriger les répondants vers des mécanismes de soutien psychosocial pour les aider à gérer les conséquences de leurs expériences.

Au cours du travail de terrain, il est devenu évident que deux autres sources d'information seraient utiles. La première était une collection de photographies d'art mural, réunies par des membres de l'équipe de recherche, dont certaines sont reproduites dans ce rapport. La deuxième était d'essayer de se procurer un exemple de matériel pornographique qui, selon de nombreux répondants, fournit la base de l'éducation sexuelle des jeunes.¹¹

Une analyse initiale des données a été menée sur une période de deux jours à Goma par quatre des cinq membres de l'équipe de recherche. D'autres analyses ont été réalisées par le chercheur principal à partir des thèmes majeurs soulevés lors des débats en focus group.

1.3 Structure du rapport

La structure du rapport ne suit pas l'ordre des questions posées pendant la phase de recherche mais tente plutôt de proposer une analyse de l'ensemble des réponses données à chacune des grandes questions.

Le chapitre 2 s'intéresse aux perceptions des communautés concernées. Le chapitre 3 étudie une série de facteurs économiques, sociaux et autres qui semblent alimenter la guerre et perpétuer les violences sexuelles telles que ces communautés les ont expérimentées et observées. Les chapitres 4 et 5 se penchent sur la réponse de la société civile et de la communauté internationale, et le chapitre 6 résume les idées tirées de la recherche autour des quatre questions clef ci-dessus. Un dernier chapitre propose des recommandations à l'attention des acteurs locaux et internationaux.

1.4 Approche de la recherche

Cette étude vise à saisir la vision qu'ont les gens, dans l'est de la RDC, de la question des violences sexuelles pendant la guerre. La description des événements faite ici reflète les perceptions des répondants de l'étude, et le rapport n'affirme en aucun cas leur véracité historique. Ces perceptions peuvent devenir un facteur aggravant dans le conflit, mais les différents points de vue exprimés ont en réalité beaucoup en commun. Quelles que soient leurs différences ethniques ou politiques, tous pensent que même s'ils ont été amenés à espérer l'amélioration de leur situation dans la période d'après transition, la population de l'est de la RDC vit toujours dans l'insécurité physique, économique, politique et culturelle chronique et pour eux, les détenteurs de l'autorité échouent à fournir la protection et le leadership politique nécessaires au redressement.

II. « La guerre n'est pas encore finie » : depuis le terrain

Malgré la signature de plusieurs traités de paix en 2003 et l'organisation d'élections en RDC en 2005, la guerre n'est toujours pas finie à l'est de la RDC. Ce chapitre résume pourquoi et comment les quatre communautés décrivent leur situation comme celle d'une guerre ininterrompue, dans laquelle la fréquence des violences sexuelles est l'un des éléments clef.

2.1 « La guerre n'est pas encore finie »

L'une des questions les plus éclairantes, que ce soit dans les débats en focus group ou lors des entretiens avec les informateurs clef, est probablement « La guerre est-elle finie ? » : elle a suscité un « Non ! » retentissant dans la grande majorité des cas. L'un des répondants a même avancé : 'Personne ne peut affirmer que la guerre est finie, elle est plutôt sur le point de commencer'. La majorité des ex-combattants de Butembo s'étaient engagés dans les Maï-Maï après la fin officielle de la guerre en 2003, car 'même si la guerre était officiellement terminée, il fallait défendre la patrie parce qu'on nous avait fait croire que la guerre était finie'. L'histoire récente de chacun de ces sites telle que décrite durant les entretiens et débats en focus group 14, notamment les jours, semaines et mois ayant précédé nos visites de recherche, a confirmé la perception des gens selon laquelle la guerre n'était pas encore finie.

2.1.1 Lubero

Lubero (territoire de Butembo) a été le siège d'une longue série de groupes armés ces quatorze dernières années, preuve s'il en est du degré extrêmement compliqué de militarisation. Les groupes armés sont arrivés de l'intérieur comme de l'extérieur, avec les forces étrangères toujours présentes aux côtés des divers groupes armés locaux. Un avant-goût de la vie dans un tel contexte est proposé par l'introduction d'un rapport sur les massacres perpétrés dans la ville de Butembo par l'Alliance des forces démocratiques pour la libération (AFDL) en 1998, publié seulement en 2009, onze ans après l'incident en question :

'L'histoire de la République démocratique du Congo en général et de la province du Nord-Kivu en particulier est jalonnée d'explosions de violence à répétition, qui ont plongé la région dans un marasme sociopolitique et économique sans nom. Cette situation est caractérisée par des antagonismes, l'identitarisme ethnique, le clientélisme, la recrudescence des milices armées et par les meurtres des populations pacifiques. Avec l'avènement des guerres dites de libération en 1996 et 1998, la province du Nord-Kivu, qui en a été l'épicentre, a alors atteint des niveaux de violence inégalés, exacerbant ainsi la descente aux enfers de cette province déjà suffisamment martyrisée depuis de longues années.'15

Nous estimons que le groupe Maï-Maï le plus proche au moment de notre recherche se trouvait à environ 40 km, tandis que les troupes des forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et de la Mission de l'Organisation des Nations unies (MONUC, aujourd'hui Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en RD Congo) étaient présentes

¹² Informateur clef, Kiwanja, 24 mai 2010.

¹³ Débat en groupes de discussion de vétérans, Butembo, 22 mai 2010.

¹⁴ Les événements décrits ici sont retranscrits tels qu'ils ont été présentés par les répondants de l'étude et non proposés comme faits vérifiables.

¹⁵ Groupe de chercheurs libres du Graben (2009), : Les massacres perpétrés au camp militaire de KIKYO, Ville de Butembo, République Démocratique du Congo, le 20 février 1998 et du 14 au 17 avril 1998, p. 3.

à Lubero Cité. ¹⁶ Il y avait dans l'ensemble du territoire de Butembo environ 11 groupes armés, notamment des groupes d'origine rwandaise et ougandaise, mais aussi congolaise. Parmi eux, les deux principales factions des forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), plusieurs groupes maï-maï et des forces nationales congolaises (FARDC et gardes forestiers armés). Nombre d'entre eux étaient présents dans la région depuis le milieu des années 1990. Les FDLR et les *Allied Democratic Forces* (ADF)-*National Army for the Liberation of Uganda* (NALU) étaient considérés comme les principaux auteurs de violences sexuelles. Le rapport annuel du gouvernement de 2009 indique un certain nombre d'incidents de type meurtre et viol au cours de la même année, et précise qu'ils ne sont que quelques-uns des multiples incidents qui ont eu lieu. ¹⁷ Le rapport de quarante pages se termine avec quatre « suggestions » judicieuses : la première est 'que le gouvernement reprenne le contrôle de ses soldats', et la dernière plaide pour '*mettre fin à la guerre* pour que les déplacés puissent rentrer dans leurs villages respectifs'. ¹⁸

2.1.2 Kinyandonyi

À Kinyandonyi (Rutshuru), les violences physiques et atteintes aux droits par des membres de l'armée nationale (bérets rouges, bérets verts) remontent aux années 1970, mais aucun massacre n'était perpétré. Après l'invasion de l'armée rwandaise en 1996, les réfugiés rwandais furent chassés des camps, prirent les forêts et commencèrent à piller les villages locaux. Avec l'arrivée des forces de Kabila (AFDL) en 1996, les viols, massacres, 19 déplacements et le chômage augmentèrent, ce dernier favorisant l'enrôlement des jeunes dans des groupes armés. À partir de 2000, les forces de la Coalition des patriotes résistants du Congo (PARECO), le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), les Maï-Maï et le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), se livrèrent à des viols et meurtres et l'insécurité, la corruption et l'injustice se renforcèrent.²⁰ À cause d'un groupe mené par Ben Jackson, leader d'une milice locale, de nombreuses écoles furent fermées et les étudiants durent s'éloigner de chez eux pour continuer leurs études.²¹ En octobre 2008, Kiwanja connut un massacre majeur par les forces du CNDP (estimé à 500 victimes), au cours duquel, selon les informateurs, les jeunes et les hommes furent les premières cibles des meurtres, mais aussi durant lequel les femmes qui fuyaient étaient fréquemment victimes de viol. Un membre du focus group composé d'hommes adultes a expliqué qu'il a renoncé à son affaire après le vol, à sept reprises, de ses marchandises.²² Un garçon du focus group des jeunes a été victime du vol de tout l'équipement dont il avait besoin pour son échoppe de lait quelques jours avant que nous ne le rencontrions. C'était la quatrième fois qu'on le pillait.²³

2.1.3 Kaniola

À Kaniola (Walungu), l'arrivée des réfugiés rwandais et des soldats commença dès 1994. Ils arrivèrent appauvris mais aidèrent au départ aux activités agricoles. L'année suivante, lorsque les soldats du Front patriotique rwandais (RPF) vinrent à la recherche des *Interahamue*,²⁴ ces derniers formèrent une coalition avec les Maï-Maï contre l'armée rwandaise. Ce fut le début des violences sexuelles : 'les femmes devinrent le centre de la guerre et furent victimes de viol et de torture'. Le RCD arriva en 1998, suivi par le groupe maï-maï Mudundu 40 (au nord de Walungu), et les Maï-Maï et forces du gouvernement congolais (au sud de Walungu). À partir de 2000, la communauté assista au déchirement de ses familles à la suite des viols et des massacres, de la

- Les consignes de sécurité de la MONUC auprès de notre équipe de recherche étaient d'être rentrés à l'hôtel avant 17 h 30 car de nombreux meurtres étaient commis la nuit, et d'être rentrés à l'hôtel avant 16 h quand nous étions à l'extérieur de la ville de Butembo. On nous a conseillé de rejoindre Butembo depuis Goma en avion en raison du danger sur la route, et il nous a été signifié que la route de Butembo à Lubero Cité, un trajet d'une heure et demie, avait récemment été le théâtre de l'attaque d'un minibus, probablement par un groupe maïmaï
- 17 Administrateur de Lubero Cité, rapport annuel pour 2009, p. 10.
- 18 Ibidem, p. 40 (nous avons ajouté la mise en évidence).
- 19 Par exemple, le massacre de Busanzi, dans le territoire de Rutshuru, le 7 novembre 1997, dont les membres de l'AFDL sont les auteurs et sont revenus le lendemain pour enterrer les victimes dans des fosses communes.
- 20 Résumé des conclusions des débats en focus groups à Kinyandonyi.
- 21 DFG des jeunes de Kinyandonyi, 27 mai 2010.
- 22 DFG des hommes de Kinyandonyi, 25 mai 2010
- 23 DFG des jeunes de Kinyandonyi, 27 mai 2010.
- 24 Milices hutus suprématistes du Rwanda, expulsées du pays à la suite de la prise du pouvoir par les RPF en 1994.

fermeture du centre de santé et des déplacements vers Walungu. La zone était mise à mal par les « Rasta », décrits par certains comme des 'Interahamwe qui vivent dans la forêt et prennent la population en otage', et par d'autres notamment des jeunes ayant collaboré avec les FDLR. De 2002 à 2005, les FDLR demandèrent des rançons aussi élevées que 2000 \$ en échange de la libération de leurs otages. En 2002, les soldats du RCD commencèrent à recruter des jeunes dans des groupes d'autodéfense, mais étaient eux-mêmes accusés de violer 'des mères et leurs filles' en 2003 : en outre, on raconte que 'c'est à leur arrivée que les gens ont commencé à parler des viols d'enfants'. Comme à Kinyandonyi, les petites entreprises durent s'arrêter car 'quiconque gagnait de l'argent pendant la journée était visé la nuit et tout l'argent était pillé'. Le 19 octobre 2005, un massacre à Kaniola fit 27 morts. C'est seulement à l'arrivée en 2008 du colonel Foka Mike, considéré par des répondants comme le « Moïse de Kaniola », que la série de meurtres qui avait commencé autour des élections de 2006 prit fin et que la paix fut rétablie, en collaboration avec les jeunes qu'il réunit dans un groupe armé d'autodéfense, et pas avant le massacre de 27 personnes perpétré par les FDLR à un endroit dénommée Nyarubuza (le 15 mai 2007).²⁵ Comme l'ont exprimé les femmes, 'Foka Mike et ses acolytes nous ont laissé dormir en paix, mais nous avons toujours peur parce que ceux qui nous ont fait du mal sont toujours ici dans la forêt; ils peuvent revenir'. Lorsqu'il leur a été demandé d'évaluer la situation actuelle, les femmes ont répondu : 'les familles sont toujours dispersées, les femmes violées, les veuves abandonnées, les habitations brûlées, les enfants abandonnés; en bref, nous souffrons toujours'. Les hommes ont raconté que les soldats d'Amani Leo et Kimia II continuaient à piller leurs champs, et qu'ils ne pouvaient pas être différenciés des RCD et des Rasta, car certains anciens RDC et Rasta font aujourd'hui partie de ces opérations. Pour eux, c'est 'mêmes personnes, mêmes pratiques'. 26 Le 3 juin 2010, un groupe d'hommes armés a attaqué quatre véhicules et tué trois personnes sur la route entre Walungu et Bukavu. On pense que les auteurs sont des FARDC.²⁷

2.1.4 Kigurwe

Kigurwe (Uvira) est situé dans la plaine de la Rusizi, au nord du lac Tanganyika et bordé à l'est par le Burundi et le Rwanda. La plaine de la Rusizi était auparavant une région en partie industrialisée : des vestiges d'usines de production agricole locale sont toujours visibles. La zone a été exploitée par des groupes armés des trois pays. Les jeunes ont rappelé qu'après 1994, 'les [réfugiés] rwandais ont d'abord pillé les usines, puis la population, pour ensuite s'emparer des tôles sur les toits, et enfin piller les récoltes'. En 1996, les membres de l'AFDL sont arrivés, suivis par les milices des Forces nationales pour la libération (FNL), qui ont commencé à capturer des entrepreneurs pour demander des rançons et à brûler des habitations. Des viols ont eu lieu mais dans une mesure relativement faible. Le RCD est arrivé en 1998 au même moment que les Forces pour la défense de la démocratie (FDD) et les groupes maï-maï ont commencé à se constituer. Les femmes se souviennent de 1998 comme de l'année des viols collectifs de femmes, de la mutilation des organes génitaux des femmes, des violences perpétrées en permanence par les FNL et du viol de femmes devant leurs enfants par le RDC. On dit que ces derniers abîmaient aussi la nourriture et déposaient des excréments dans les casseroles. En 2003, le FDD et le FNL ont été, pendant quelque temps, « neutralisés » par le RCD. En 2004, les FDLR commencèrent à exiger des choses de la population, ainsi qu'à violer et piller. En 2008, les cultures de manioc ont été touchées par le virus de la mosaïque. En 2009, la paix était toujours très précaire, la pauvreté particulièrement forte, beaucoup d'enfants n'allaient pas à l'école et les naissances suite aux viols étaient nombreuses. Les forces du FNL sont toujours présentes et continuent à être accusées de violences sexuelles et d'atrocités. Les femmes ont indiqué que certaines d'entre elles souffraient encore d'infections sexuellement transmissibles non soignées. L'insécurité est telle que, le dernier jour, les jeunes participants au focus group sont arrivés plus tard que prévu. Nous avons fini par comprendre que beaucoup avaient dormi dans la forêt, et non chez eux.²⁸

²⁵ Les groupes ne datent pas cet événement la même année : les hommes le situent en 2004 et non en 2007.

²⁶ À partir des DFG organisés à Kigurwe, 29 juin - 2 juillet 2010.

²⁷ Notes du rapport sur la préparation au travail de terrain, juin 2010.

²⁸ À partir des DFG organisés à Kigurwe, 29 juin - 2 juillet 2010.

2.2 Indicateurs communautaires de la poursuite de la guerre

Les instantanés livrés ci-dessus montrent que les participants des focus groups sur les quatre sites de terrain comparent les événements du passé (des années de guerre formelle, par exemple) à des tendances plus récentes. Dans les quinze groupes, les participants ont dû expliquer pourquoi ils affirmaient que la guerre n'était pas finie. La principale justification avancée était la menace de la sécurité personnelle : sur les 93 mentions d'indicateurs de poursuite de la guerre, environ un tiers (33 mentions) étaient des viols, assassinats, pillages et d'autres conséquences sur la vie personnelle telles qu'un sommeil perturbé. Parallèlement, l'existence des groupes armés dans les localités, l'incapacité des structures étatiques à protéger, à empêcher l'impunité et à réguler l'économie, ainsi qu'une série de violations des droits humains (comme les enlèvements et les entraves à la liberté de mouvement) ont également été citées comme indicateurs de la poursuite de la guerre (17, 14 et 14 mentions respectivement). Les gens craignaient également le déclenchement d'un nouveau conflit (7 mentions), par exemple au retour des réfugiés, et ont évoqué une possible normalisation des violences sexuelles à l'avenir. La pauvreté est le plus faible indicateur avec 5 mentions seulement.

Il est frappant de voir que, en situation de guerre continue, le viol est de loin l'attaque contre l'intégrité physique des personnes la plus fréquemment mentionnée, devant les assassinats, les pillages, les travaux forcés ou autres violations des droits humains tout aussi directes.²⁹ Il est également frappant de voir que les structures de l'autorité qui posent problème et les violations continues des droits sont, lorsqu'on les combine, plus importantes que le conflit actif visible. La crainte d'un futur conflit peut aussi être lue comme un indicateur du mécontentement à l'égard des structures de l'autorité, qui sont jugées incapables de désamorcer de potentiels conflits futurs, la possibilité de conflits fonciers au retour des réfugiés étant souvent donnée en exemple.³⁰

2.3 Violences sexuelles, indicateur clef par excellence

Parmi les coûts personnels, le viol apparaît comme le principal indicateur de la guerre continue.³¹ Si dans la plupart des groupes, les répondants ont reconnu qu'on avait parlé d'occurrences de viols dans les années 1970 et 1980, ils ont clairement identifié le milieu des années 1990 comme le point de départ des violences sexuelles à grande échelle. Selon eux, ce phénomène n'a pas connu de diminution ces dernières années. Il n'a pas été possible de recueillir des statistiques fiables de l'ensemble de la situation, mais nous avons pu obtenir celles de sites particuliers souvent touchés par ce fléau. La Commission territoriale³² d'Uvira, par exemple, a signalé 521 cas dans les 11 mois précédant notre enquête.³³ Un médecin travaillant avec des survivants à Walungu a cité le chiffre de 2 972 cas pour le seul site de Kaniola, ce qui pour lui revient à 6 à 10 femmes violées sur 20.³⁴

Le viol se produit dans les maisons, dans les champs, sur la route du marché, aux abords des casernes militaires. Un répondant de Kiwanja a décrit l'événement suivant :

²⁹ À l'inverse, l'étude du JAMA (août 2008) affirme que les abus les plus mentionnés sont liés à la propriété et à des attaques physiques (plus que sexuelles). Voir "Sexual Violence in the Democratic Republic of Congo". Journal of American Medical Association (JAMA), vol. 300, n° 6.

³⁰ Les résultats de cette recherche reflètent avec précision les obstacles à la paix, que le PNUD a identifiés par un exercice participatif mené dans le territoire de Lubero en 2008. Ces obstacles sont « la sécurité des personnes et de leurs biens, la justice impartiale, la bonne gouvernance et la cohabitation pacifique, la satisfaction des besoins fondamentaux, et la coopération entre les hommes et les femmes, que ce soit à la maison ou en société ». Voir Cellule provinciale d'appui à la pacification et PNUD (2008). Exercice participatif d'analyse des conflits et capacités de paix pour la planification du développement dans la province du Nord-Kivu : Territoire de Lubero, Rapport de consultation, 1 - 4 avril.

³¹ Cela apparaît également dans les rapports de suivi sur les violations des droits humains. Le rapport du GADHOP pour mai 2009, par exemple, recense 32 incidents, dont 15 sont des cas de violence sexuelle, six sont des cas de vol, quatre sont des meurtres et pillages, et un cas impliquait extorsion, incendie volontaire et enlèvement. En octobre 2009, 38 des 88 cas recensés étaient des viols. En novembre le chiffre était de 27 cas sur 52.

³² Voir chapitre 4 pour une description des commissions territoriales et provinciales sur la prévention des violences sexuelles.

³³ CTLVS d'Uvira, 28 juin 2010.

³⁴ Informateur clef de Walungu, 22 juin 2010. Le chef de groupement avance le chiffre plus élevé de 4 000, dont seulement 7 cas de viol d'hommes.

'Au mois d'avril, je pense que c'était le 17, une femme enceinte de sept moins qui travaillait dans les champs, a été violée et sa gorge a été tranchée. Une semaine plus tard, une autre femme a été violée ; c'était une veuve avec sept enfants. Après le viol, elle a été tuée. Les deux ont été tuées à moins de 500 mètres d'un camp militaire. Des témoins qui travaillaient près de ces deux mères confirment que ce sont nos soldats [qui l'ont fait]'.35

Même les églises n'offrent pas de protection : les jeunes de Kigurwe ont rapporté que des FNL

'...étaient même entrés dans l'église et avaient forcé quatre ou cinq filles à sortir et les avaient violées. [Après ça] nous les avons retrouvées presque mortes'.³⁶

Les formes de violences sexuelles varient des pénétrations vaginales aux pénétrations anales et orales, en passant par le viol à l'aide de bâtons, de bouteilles, de baïonnettes et même d'oranges. Comme dans l'exemple ci-dessus, il est parfois associé au meurtre ou à d'autres atrocités. On rapporte qu'à Kaniola, 'ceux qui ont fait la guerre contre nous ont pris du plaisir à étriper une femme et à la laisser mourir devant tout le monde'. ³⁷ D'autres ont été brûlées avec du plastique fondu. Dans le cas des hommes, il a souvent été rapporté (à Kinyandonyi et à Kigurwe) qu'ils étaient forcés à pénétrer des trous creusés dans le sol jusqu'à ce que leur pénis soit gravement blessé. ³⁸ ³⁹ Un groupe de vétérans a raconté un épisode de torture par des FDLR sur deux hommes : ils ont enfoncé un bâton dans le pénis de l'un, un couteau brûlant dans l'autre. ⁴⁰ Les récits de personnes forcées à avoir des relations sexuelles violant toutes les normes sociales (des fils avec leurs mères, des pères avec leurs filles, des frères avec leurs sœurs, des hommes avec d'autres hommes) abondent dans les quatre sites. À Kaniola des femmes ont rapporté que leurs maris avaient été traumatisés en étant forcés d'éclairer la scène de leur femme violée. ⁴¹

2.4 Identifier les auteurs

Malgré des statistiques qui suggèrent une augmentation des viols perpétrés par des civils, les auteurs restent difficiles à identifier précisément. La grande majorité des répondants pensent que les auteurs sont en premier lieu des hommes armés, qu'ils fassent partie de l'armée nationale (les FARDC et les forces opérationnelles qui leur sont associées comme Amani Leo), ou des nombreux groupes armés toujours présents dans les zones visitées (comme les FDLR, les Rastas, les PARECO les groupes maï-maï, les FNL). Il n'est pas surprenant qu'il soit difficile de déterminer qui exactement porte les armes, compte tenu du nombre de groupes armés actifs. Les armes de petit calibre prolifèrent et les programmes de désarmement semblent inaptes à empêcher le stockage des armes par les jeunes hommes, qui les utilisent dans leurs activités de banditisme et pour intimider les villageois (y compris pour forcer les filles à avoir des relations sexuelles avec eux).⁴²

Les auteurs portent souvent un genre d'uniforme militaire, mais il est difficile voire impossible pour la victime de déterminer à quel groupe ils appartiennent. Par conséquent, les auteurs sont souvent décrits comme « des hommes en armes non autrement identifiés ». Selon un répondant, 'même les civils ont imité cela... Chaque fois que les hommes perdent tout intérêt dans la société, ils forment un groupe séparé et l'une des premières choses qu'ils font est de violer les femmes et les filles'. ⁴³

- 35 Informateur clef, Kiwanja, 24 mai 2010. Il a ajouté plus tard dans l'entretien qu'elle avait été violée par quatre hommes.
- 36 DFG des ieunes de Kigurwe. 2 juin 2010.
- 37 Kaniola, 23 juin 2010.
- 38 Cela confirme les témoignages des réfugiés auprès du chercheur principal à Kampala qui avaient dû creuser des trous près de bananiers et les pénétrer.
- 39 D'anciens membres de Mudundu 40 décrivent cela comme une punition donnée aux membres qui avaient essayé d'avoir des relations sexuelles avec une femme en violation des lois du groupe.
- 40 DFG des vétérans de Walungu, 26 juin 2010.
- 41 Kaniola, DFG des femmes, 24 juin 2010.
- 42 DFG avec des jeunes de Kinyandonyi, 27 mai 2010.
- 43 Walungu, président du comité local de développement, 23 juin 2010.

Beaucoup croient cependant que des ex-combattants se cachent parmi les auteurs « civils » visibles, et qu'il s'agit là du reflet de l'échec des programmes de réintégration, qui non seulement n'ont pas géré les conséquences psychologiques d'avoir porté des armes, mais n'ont pas non plus garanti la réhabilitation économique des individus concernés.

Sur chaque site, les répondants ont identifié un ou deux cas connus de viols d'hommes commis par des femmes. À Rutshuru en particulier, des récits ont rapporté qu'une soldate des FLDR utilisait ses collègues pour prendre des véhicules en embuscade et choisissait ensuite un jeune homme parmi les passagers pour l'obliger à lui fournir des services sexuels. Dans un lieu appelé Kibirizi, huit femmes ont pris deux hommes, qui ont ensuite été forcés d'avoir des relations sexuelles avec quatre femmes chacun.⁴⁴

Si les viols d'hommes par des hommes ne sont pas souvent signalés, les répondants des quatre sites avaient connaissance de certains cas. Un médecin travaillant sur un programme pour victimes dans le territoire de Walungu a estimé que les hommes représentaient seulement 2 pourcent des cas qu'il avait traités, ⁴⁵ le chef de groupement de Kaniola affirmait que seuls 7 cas sur 4 000 enregistrés étaient des hommes. ⁴⁶ Dans le territoire de Rutshuru, cependant, en deux semaines de visites de porte-à-porte organisées début mai par la Commission territoriale pour la lutte contre les violences sexuelles (CTLVS) dans un lieu appelé Binza, 13 hommes se sont manifestés, ⁴⁷ montrant que ces faibles chiffres sont en partie liés à l'absence de signalement par les victimes, ce qui en soi reflète des normes de genre bien ancrées et la stigmatisation des victimes qui s'ensuit, ainsi que l'échec des organisations qui travaillent sur les violences sexuelles à encourager les hommes à se manifester. Les jeunes de Kinyandonyi ont spécifiquement mentionné les viols d'hommes par les troupes de Ben Jackson, et ont indiqué qu'en 2008, les nombreux viols avaient pris différentes formes :

'Les hommes étaient violés par voie anale et orale, des objets étaient introduits dans l'anus, les hommes étaient obligés de « faire l'amour » avec un trou [dans le sol] rempli d'eau, les pères étaient forcés de faire l'amour avec leurs filles ou les garçons avec leurs sœurs. Tout cela pour décourager les travaux de groupes dans les champs... Il y a eu trois cas de décès d'hommes suite à un viol'.⁴⁸

Une défenseuse des droits humains travaillant à Goma avec des victimes de violences sexuelles a observé que sur les seize cas de viols masculins qu'elle avait rencontrés, six avaient abouti au décès de la victime.⁴⁹ À Walungu, l'administrateur a expliqué que le viol visait en premier lieu des femmes, mais que

'Lorsque des hommes étaient victimes d'atrocités, cela consistait plus en les brûler, leur trancher la gorge et les tuer, alors que pour les femmes ils venaient pour le sexe... et l'humiliation, c'est pour cela que nous pouvons parler d'arme de guerre'.

Lorsqu'il s'est agi d'identifier les auteurs masculins dans le cas de viols d'hommes, beaucoup ont indiqué qu'ils étaient souvent le fait de soldats de l'armée ou d'hommes en armes, et non celui de civils.⁵⁰ Les femmes à Kinyandonyi ont dressé la liste des abus commis sur des hommes sans identifier leurs auteurs, mais à propos des auteurs de viols sur des hommes, elles ont spécifiquement désigné les hommes étrangers : 'viols par pénétration anale par les FDLR'.⁵¹

- 44 CTLVS de Rutshuru, 24 mai 2010.
- 45 Walungu, 22 juin 2010.
- 46 Kaniola, chef de groupement, 23 juin 2010.
- 47 CTLVS de Rutshuru, 24 mai 2010. Ces témoignages font écho à ceux de certains réfugiés congolais qui reçoivent un soutien psychosocial au Refugee Law Project de Kampala.
- 48 DFG des jeunes de Kinyandonyi, 27 mai 2010.
- 49 Goma, informatrice clef. 5 avril 2010.
- 50 Informatrice clef d'une ONG, Butembo, 10 mai 2010.
- 51 Kinyandonyi, DFG des femmes, 26 mai 2010.

Quand on lui a demandé s'il y avait eu des viols collectifs, la CTLVS de Rutshuru a expliqué que c'était en effet la majorité des cas. À Walungu, des cas de viol par 10 à 15 hommes ont été signalés, ainsi que des cas d'esclavage sexuel pendant une année voire deux, et la fécondation volontaire de femmes qui, juste avant le terme de la grossesse, étaient renvoyées dans leurs familles. Un répondant qui avait travaillé dans un programme de rescapés a indiqué que 'lorsque les viols sont perpétrés par les militaires, 3, 4, 5, 6 ou 7 d'entre eux [les auteurs] ils agissent collectivement, mais l'opposé est i vrai quand il s'agit d'un civil: un civil viole toujours seul'. ⁵²

2.5 Le viol comme arme de guerre

Les répondants s'accordent sur le fait que l'après 1994 a connu un bond en avant dans les niveaux de violence sexuelle. Lorsqu'on leur a demandé si le viol était une arme de guerre, les excombattants - de Rutshuru ont répondu catégoriquement :

'C'est la plus grande guerre ! Il vaut mieux être tué, parce que le viol tue lentement, il affecte tous les membres de la famille, détruit physiquement et moralement, la personne comme la famille, et apporte beaucoup de colère et de soif de vengeance. La guerre avec des armes se finit rapidement, mais le viol intervient au niveau psychologique. Si j'apprends que ma mère, ma sœur ou ma femme a été violée, je me sentirais paralysé'.⁵³

Les répondants ont clairement fait la différence entre le viol pendant la guerre et le viol à d'autres moments, le premier servant des objectifs spécifiques fixés par les milices qui le commettent. Parmi ces objectifs, on trouve la destruction psychologique, la soumission assurée des populations, leur contrôle, leur extermination par l'épidémie, les représailles, ainsi que la dévalorisation et l'appauvrissement d'une société. L'administrateur de Walungu, par exemple, a indiqué que les viols commis par les Rasta au nom des FDLR 'relevaient d'une sorte de terrorisation de la population avec l'intention d'imposer leur silence. C'est en ce sens qu'on peut parler de l'utilisation des violences sexuelles comme arme de guerre'. Le chef de groupement de Kaniola a expliqué que les auteurs ne violaient pas par pulsion sexuelle mais 'premièrement pour nous prouver qu'ils sont plus forts que nous, et deuxièmement, pour exterminer la population en lui transmettant des infections sexuellement transmissibles incurables'. Un autre répondant du même site partage cette opinion :

'Je pense que pour moi le but était vraiment de dépeupler le Congo... en commençant par viser les femmes parce qu'en réalité ce sont les femmes qui portent les semences d'une nouvelle société... Les violences sexuelles sont véritablement une arme de guerre'. ⁵⁶

En ce qui concerne la physiologie du viol par pénétration avec le pénis dans des situations de guerre (c'est-à-dire comment les hommes peuvent avoir une érection en situation de danger extrême), le médecin de Walungu a expliqué qu'il avait posé la même question à des rescapées avec qui il avait travaillé. Les femmes concernées avaient passé au moins un an dans la forêt avec les groupes armés :

'...ces femmes m'ont confirmé qu'il n'est pas possible pour un homme d'avoir une érection dans ce genre de situation. Parfois vous tombez sur un homme qui veut vous pénétrer mais n'a pas d'érection et c'est à ce moment qu'il trouve d'autres formes de violence pour maltraiter une femme enlevée en introduisant des objets blessants, comme un morceau de bois, la crosse de son fusil, etc. Donc, physiologiquement, il y en a certains qui sont capables d'abuser

⁵² Walungu, médecin, 22 juin 2010.

⁵³ Rutshuru, DFG des ex-combattants, 28 mai 2010.

⁵⁴ Informateur clef de Walungu, 22 juin 2010.

⁵⁵ Kaniola, chef de groupement, 23 juin 2010.

⁵⁶ Comité local de développement de Walungu, 23 juin 2010.

sexuellement et d'autres qui ne pourraient pas ; dans une situation où vous voulez violer sexuellement mais vous entendez les balles. La motivation dans ces cas de violence vient peutêtre du fait que vous voulez faire passer un message de guerre'.

Un autre répondant partage cette vision. À propos d'un éclatement de violence en 1998, qui a également fait de nombreux morts, il a raconté que :

'les femmes étaient violées pour imposer l'autorité des auteurs, parce que ces derniers introduisaient leurs fusils dans le vagin des femmes, et quand ça a atteint ce niveau, les gens ont compris que ça n'avait rien à voir avec le plaisir sexuel'.⁵⁷

Un répondant a expliqué qu'à Fizi (Sud-Kivu), les viols par l'armée rwandaise avaient été particulièrement intenses après le meurtre à leur arrivée d'officiers rwandais par la résistance armée.⁵⁸

À Walungu, le viol comme dimension d'une guerre psychologique a apparemment été très efficace dans l'anéantissement de la résistance, au moins pendant un certain nombre d'années. Un répondant a décrit comment la population s'est appauvrie à la suite de la fuite des hommes vers la forêt à cause des violences sexuelles :

'Avec les violences sexuelles, un grand nombre ont fui parce qu'ils étaient incapables de résister face à une arme, et quand ils étaient ligotés ou tués pour intimider les femmes et les faire céder facilement'. ⁵⁹

Comme la fuite de nombreux hommes, l'enlèvement des femmes a mis en danger ceux qui restaient :

'Ceux d'entre nous qui vivent dans les sièges administratifs, nous dépendons de la production [agricole] des femmes qui se trouvent au fin fond du territoire, quand elles sont touchées [par les violences], on est donc pénalisé ici aussi'.⁶⁰

Les statistiques sur le nombre de foyers déplacés donnent une parfaite indication de l'étendue des conséquences : en 2006, un total de 18 787 foyers ont été déplacés de Kaniola.⁶¹

L'impact psychologique du viol a été énoncé par un répondant à Uvira :

'Quand une femme est violée, c'est une perte, elle doit quitter la famille... Certains enfants ont fui leur famille pour éviter de regarder dans les yeux leur mère qui avait été violée devant eux'.62

Pour les femmes de Kinyandonyi, le viol d'un homme est :

'un acte incompréhensible dans la communauté, parce que c'est impossible avec un homme ; cet acte réduit l'homme à un être inutile, il perd son autorité et sa personnalité dans la communauté'. 63

Et les coûts sociaux, non seulement du viol en soi mais aussi de la perte de pouvoir des hommes civils, exacerbée par le contexte d'impunité, sont évidents dans la déclaration suivante :

⁵⁷ Uvira, informateur clef membre de l'équipe, 28 juin 2010.

⁵⁸ Uvira, SOFAD, 28 juin 2010.

⁵⁹ CTLVS de Walungu, 23 juin 2010.

⁶⁰ CTLVS de Walungu, 23 juin 2010.

⁶¹ CTLVS de Walungu, 23 juin 2010.

⁶² Uvira, SOFAD, 28 juin 2010.

⁶³ Kinyandonyi, DFG des femmes, 26 mai 2010.

'Vous verrez qu'il y a des gens qui cherchent refuge dans les drogues, un moyen d'oublier le passé, surtout quand la personne est en position de faiblesse ; vous voyez la personne qui a violé votre femme passer devant vous et même deux ans après vous ne pouvez pas porter l'affaire devant les tribunaux, vous ne dites rien...'

Cependant, tout le monde n'était pas d'accord sur le fait le viol ait été utilisé comme arme de guerre. Certains répondants ont clairement distingué le viol comme arme de guerre et l'abus sexuel rendu possible par un contexte de guerre et d'impunité mais sans objectif militaire stratégique perceptible. Un médecin de Walungu, par exemple, pensait que les motivations des auteurs peuvent être lues grâce à l'âge et au statut social des victimes. Il a observé au cours de son travail que les femmes âgées et les femmes d'un statut social très bas avaient tendance à être victimes d'actes d'une extrême violence, tandis qu'avec les jeunes femmes,

'...la violence était liée au plaisir sexuel... La troisième catégorie est celle des filles de moins de 18 ans... la plupart de ces cas sont des viols sociaux, c'est-à-dire que les auteurs sont des membres de la famille ou des personnes du voisinage, et le problème concerne moins le consentement ou son absence que leur âge en tant que mineures. C'est le genre de cas où la fille déclare "Je suis d'accord parce que c'est mon petit ami", mais d'un point de vue légal, c'est un viol parce que la fille n'a pas atteint l'âge légal de la majorité'.



L'image ci-dessus, prise à l'extérieur d'une ONG locale, centre des droits humains de Walungu, en dit long sur la variété des hommes qui seraient impliqués dans les violences sexuelles. L'appel à un modèle particulier de masculinité (« un vrai homme ne viole pas ») est suivi d'une série d'images d'hommes dans plusieurs situations : soldats, instituteurs, prêtres, hommes d'affaires, policiers, maris, agriculteurs, et infirmiers, à qui l'on dit STOP.

Margot Wallstrom, représentante spéciale de l'ONU pour les violences sexuelles dans les conflits, a émis l'idée que « le viol est une ligne de front ». 65 L'idée que le viol définit la guerre dans certains contextes ressort dans le discours des répondants de cette étude. Pour eux, la thèse de « l'arme de guerre » était évidente, et ils ont rapporté d'autres exemples de viols dont la nature ne pouvait

⁶⁴ Médecin de Walungu, 22 juin 2010.

⁶⁵ Margret Wallstrom, radio des Nations unies, 6 août 2010.

qu'avoir, pour les milices, une fonction de soumission ou de destruction des populations qu'elles voulaient mater et contrôler. Il ne s'agit pas là d'une façon de revivre les événements passés mais plutôt du reflet de la réalité actuelle telle qu'ils la vivent. En effet, pour eux, la persistance des violences sexuelles est en soi un indicateur, sinon l'indicateur même, que la guerre n'est pas finie en RDC.

Néanmoins, la thèse de « l'arme de guerre » est sujette à une interprétation erronée, en ce sens que si le viol et d'autres relations abusives peuvent revêtir des fonctions stratégiques pour les milices, il semble qu'ils ne soient pas le résultat d'une politique militaire délibérée. En outre, les facteurs qui les motivent, et qui motivent l'état d'insécurité permanente, sont plus larges que des facteurs purement militaires. Le chapitre III approfondit ce point.

III. Le contexte général et son impact sur l'incidence et la nature des violences sexuelles

À partir des témoignages des répondants, l'équipe de recherche a mis en lumière trois groupes de problèmes interdépendants qui semblent être le fondement du contexte actuel et qui expliquent pourquoi beaucoup déclarent que « la guerre n'est pas encore finie ». En effet, la « transition vers la paix et la démocratie » s'est traduite par peu de changements pour le plus grand nombre. Elle les a au contraire laissés aussi appauvris, ignorés et non protégés par les autorités qu'avant, et leurs aspirations et sens de soi tout aussi frustrés. Ces groupes de problèmes, autour de la pauvreté, de l'autorité et de l'identité, sont liés à tous les types de violence, et plus spécifiquement aux violences sexuelles, d'où l'idée répandue selon laquelle ces dernières sont un élément clef de la guerre.

3.1 Pauvreté : conflits portant sur les terres, les moyens de subsistance et les opportunités économiques

Le premier groupe concerne l'accès à une ressource basique, la terre, son usage et sa propriété. Ces aspects sont problématiques à différents degrés dans les quatre sites où la recherche a été menée et ce depuis plusieurs décennies. Les hommes de Lubero, par exemple, ont indiqué que les conflits avaient commencé quand des personnes parlant kinyarwanda sont entrées en RDC pour faire paître leur bétail sur la terre des autochtones en 1918, il y a presque un siècle. 66 La propriété des terres a été compliquée par le Code foncier de 1973 qui attribue toutes les terres à l'État, tout en reconnaissant que les terres appartenant à la communauté doivent être gérées par les chefs coutumiers (à entériner par un décret présidentiel qui n'a jamais été rendu). Il y a donc ce qu'un répondant a décrit comme une tension entre « légalité et légitimité ». La loi même, interprétée de façon très différente par différents magistrats, devient donc une source de conflits fonciers, moins dus à un manque de terres disponibles qu'à des mécanismes de gestion discutables. Lorsque les paysans doivent louer des terrains aux propriétaires et gérants des plantations, ils peuvent facilement être écartés si un locataire plus offrant se propose.⁶⁷ Les répondants expliquent souvent que les Maï-Maï sont en premier lieu une réponse à une menace perçue/réelle pesant sur la propriété foncière et à l'échec de l'État à protéger leurs intérêts. Des vétérans de Walungu, par exemple, dont beaucoup avaient fait partie du groupe Maï-Maï Mudundu 40, ont expliqué que leur objectif 'était de garder la population et ses biens, pour protéger l'intégrité territoriale et combattre les étrangers'.68 Dès que ces milices sont créées et occupent la terre qu'ils considèrent comme la leur, elles peuvent faire leur propre loi, compte tenu de l'absence de contrôle étatique.

Un autre aspect complexe de la question foncière est celui de la crainte répandue de ce qu'il va se passer quand et si les actuels déplacés rentrent d'où ils viennent : beaucoup y voient un renouvellement potentiel des conflits. L'insécurité continue a provoqué de grands départs vers les zones urbaines. La population de Lubero par exemple, atteignait 35 332 habitants avant 1996, mais était estimée en 2009 à plus de 53 000 personnes, soit une augmentation de 10 pourcent par rapport à l'année précédente.⁶⁹

Comme dans tout autre contexte conflictuel, certains sont suspectés de profiter des hostilités et de l'insécurité continue.⁷⁰

⁶⁶ Débat en focus group des hommes de Lubero, 18 mai 2010. Il est important de préciser que des rwandophones étaient installés dans la zone avant cette date.

⁶⁷ Débat en focus group des hommes de Kinyandonyi, 25 mai 2010. Les jeunes ont expliqué que le coût moyen de la location d'un terrain auprès du gérant de la plantation était de 20 dollars, plus un jour de travail dans les champs du gérant et un sac de récolte.

⁶⁸ DFG des ex-combattants de Walungu, 26 juin 2010. Mudundu 40 est le nom d'une plante réputée capable de guérir 40 maladies différentes.

⁶⁹ Selon le rapport annuel de l'administrateur pour 2009.

⁷⁰ Débat en focus group des hommes de Lubero, 18 mai 2010.



Photo: Construction d'une maison coûteuse dans une partie pauvre de la ville de Butembo

En réalité, la ville de Butembo, réputée pour l'exportation d'or, de diamants et de bois et pour l'importation de divers biens destinés à la consommation locale, a été propulsée, en raison de la guerre, du statut de petit nœud commercial à celui d'important centre d'activités. Avant la guerre, douze hommes d'affaires, appelés les « douze dinosaures », contrôlaient toutes les grandes activités commerciales dans le territoire et en ville, mais le nombre d'entrepreneurs est monté en flèche. Ils ont en premier lieu investi dans la terre :

'Il y a une forte tendance... pour les grands hommes d'affaires à construire de vastes terrains moyennant des procédures illégales ou en agissant contre la loi coutumière. C'est comme ça qu'ils bâtissent de grandes entreprises. Et la première chose qu'ils font est de chasser la population qui se trouve sur le terrain'. ⁷¹

La construction de maisons privées dans des zones pauvres de la ville est la preuve de ce récent enrichissement. Certains pensent que des hommes politiques financent certains groupes armés parce qu'ils espèrent qu'un état de guerre permanent retardera ou empêchera la tenue des prochaines élections. Selon l'un des répondants :

'Les Maï-Maï, les PARECO, sont également soutenus par des grands leaders. Sinon, comment expliquez-vous qu'un milicien là dans la forêt réussisse à avoir des munitions s'il n'a pas un soutien quelque part ? C'est peut-être dans leur intérêt. Par exemple, ils quittent la forêt pour piller. Où finissent ces marchandises ?'⁷²

En effet, les anciens membres de Mudundu 40 ont raconté que des avions chargés de munitions pour eux arrivaient de Kinshasa et les déposaient à Kilembwe et Nzovu.⁷³

Les hypothèses sur les bénéficiaires des guerres abondent et portent également sur quelques ONG qui auraient « commercialisé » certains des aspects les plus négatifs de la situation, notamment le problème des violences sexuelles. Lors d'une manifestation organisée à Lubero en 2009 par exemple, une pancarte affichait 'Le pain sans la paix est inutile ; les humanitaires devraient partir et travailler

⁷¹ Informateur clef, Butembo, 17 mai 2010.

⁷² Informateur clef, Kinyandonyi, 27 mai 2010.

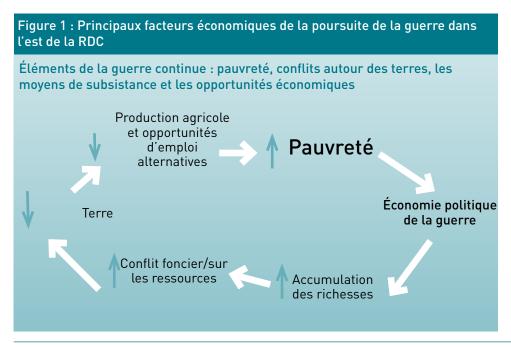
⁷³ DFG des ex-combattants de Walungu, 26 juin 2010.

sous d'autres cieux, pas à Lubero'.⁷⁴ À Kaniola, les hommes ont expliqué que les ONG 's'enrichissent sur le dos de la population'.⁷⁵ Un répondant à Uvira a indiqué que 'la première ressource sont les femmes qui ont été violées de façon à assurer les ventes d'armes continues ; il y a beaucoup de réseaux d'hommes aux niveaux national et international qui ordonnent des viols dans leur propre intérêt'.⁷⁶

Pour de nombreux répondants, la pauvreté et le chômage sont des facteurs clef de la guerre continue, et ils affirment que la guerre sera finie quand la pauvreté et le chômage auront été éradiqués. La pauvreté peut en effet être vue comme un moteur des violences sexuelles, mais aussi une de leurs conséquences. Les statistiques n'indiquent pas le statut socio-économique des survivants des violences sexuelles, mais des exemples racontés par les informateurs clef montrent que la fréquence est plus importante chez ceux qui sont déjà pauvres. Cela est peu surprenant puisque ce sont les pauvres qui continuent à aller aux champs ou à avoir de petites activités économiques, augmentant par là leur exposition au risque des violences sexuelles. La stigmatisation des survivants de violences sexuelles peut également les précipiter davantage dans la pauvreté. Beaucoup de femmes seront rejetées et devront compter sur leurs propres ressources si leur mari découvre qu'elles ont été violées. Un membre d'une ONG a expliqué que 'les femmes victimes de viol se prostituent, réduisent d'autres femmes à l'état d'esclaves et volent la nuit dans les champs d'autres personnes pour survivre'. Il est certain que des réfugiées survivantes de violences sexuelles qui se retrouvent à Kampala sont souvent obligées de se prostituer pour survivre ; beaucoup se donnent du mal pour cacher qu'elles ont été violées. Dans les deux cas, elles cherchent à éviter la stigmatisation mais aussi à protéger leur mariage ou leur droit à se marier.

Outre le grave cercle vicieux liant les actes de violence sexuelle et la pauvreté des victimes, les violences sexuelles ont également des implications en termes d'appauvrissement général de la communauté. À cause des violences et déplacements continus, un répondant a noté que :

'L'ensemble de la population qui vivait dans les terres est aujourd'hui concentré ici à Kiwanja et dans la ville de Rutshuru. Ils ont quitté la périphérie et abandonné leurs champs, alors qu'ils nourrissaient en même temps les communes et même la ville de Goma. Par conséquent, *tout le monde* vit maintenant au jour le jour'.⁷⁸



⁷⁴ Administrateur de Lubero Cité (2009), rapport annuel, p. 10. Cela a conduit à l'évacuation temporaire d'un certain nombre d'ONG (DFG, Lubero).

⁷⁵ DFG des hommes de Kaniola, 23 juin 2010.

⁷⁶ Uvira, FADI, 28 juin 2010.

⁷⁷ Uvira, FADI, 28 juin 2010.

⁷⁸ Informateur clef, Kiwanja, 24 mai 2010.

3.2 Autorité: « Chacun veut garder sa part » 79

3.2.1 L'État

Le problème des structures d'autorité faibles et corrompues est un thème omniprésent et largement perçu comme l'un des indicateurs que la guerre n'est pas encore finie.

Dans les années 1980, quand déjà les représentants de l'État n'étaient pas payés, un slogan répandu de Mobutu déclarait « Chacun pour soi, Dieu pour tous ! ». 80 Trente ans après, le rapport annuel 2009 de Lubero dresse la liste des nombreux défis auxquels est confronté tout responsable de la gestion dans un tel contexte, du manque d'équipements de base aux responsables qui s'enfuient purement et simplement à cause du non-paiement de leurs salaires, en passant par la dépendance vis-à-vis des ONG pour la fourniture des services de base. Souvent, les tâches administratives essentielles telles que l'enregistrement des naissances, décès et mariages ne sont pas assurées. 81 À propos des violences sexuelles, un répondant les a liées directement à la faiblesse de l'État :

'En plus, cela [les violences sexuelles] est fait pour défier le gouvernement, qui devrait protéger les gens, c'est une manière de dire aux gens qu'ils n'ont pas de gouvernement'. 82

Les élections ont à peine été mentionnées dans les débats en focus group, et lorsqu'elles l'ont été, le sentiment était plutôt négatif. Comme l'ont observé les participants à Kinyandonyi,

'Aux élections de 2006, on nous a demandé de voter "oui" pour apporter un changement, mais depuis, on n'a vu aucun changement. En outre, les députés qui ont été élus, depuis qu'ils sont partis [pour le Parlement] ne sont jamais revenu au village parce qu'ils ont honte des fausses promesses qu'ils ont faites'.

Les jeunes de Kinyandonyi ont noté avec ironie que:

'Ils [les votants] ont dit "oui" sans savoir à quoi ils disaient oui. Aujourd'hui la population est déçue, parce que les problèmes de viol, de pillage et les assassinats continuent, les élections n'ont pas changé la vie de la population'.

À Kaniola également, les jeunes ont expliqué que 'les élections n'ont fait aucune différence pour les problèmes dans la région'. 83 Les femmes de Kigurwe ont observé sèchement que 'les membres du Parlement sont payés beaucoup d'argent, mais les professeurs et les soldats n'ont rien'. 84 Les excombattants de Rutshuru ont indiqué que 'les hommes politiques et les commandants de l'armée sont ceux qui profitent de cette situation de guerre pour garder leurs places, pas les citoyens. Les citoyens ont besoin de la paix avant de pouvoir vivre mieux'.

Des divisions existent au sein de l'armée : des groupes armés se forment et se reforment dans différentes combinaisons en fonction des opportunités du moment. Par exemple, Amani Leo était perçue comme une reformulation de deux opérations militaires précédentes (Kimia I et II), et était décrite comme composée de 'soldats des FARDC fusionnés avec des CNDP et des PARECO. Ces deux derniers ont chacun leur propre commandant malgré la fusion, et ceux qui commandent Amani Leo ne sont pas les mêmes que ceux qui commandent les FARDC'.⁸⁵

⁷⁹ Informateur clef, Sange, 28 juin 2010.

⁸⁰ DFG des hommes de Kinyandonyi, 25 mai 2010.

⁸¹ Rutshuru, entretien avec un informateur clef, 23 mai 2010.

⁸² Walungu, informateur clef, 23 juin 2010.

⁸³ DFG des jeunes de Kaniola, 25 juin 2010.

⁸⁴ DFG des femmes de Kigurwe, 1er juillet 2010.

⁸⁵ Walungu, CTLVS, 23 juin 2010.

L'absence d'autorité et la pauvreté croissante peuvent être perçues comme des causes de la guerre continue qui lui sont sous-jacentes et liées, et elles sont aussi associées en ce qu'elles favorisent les violences sexuelles. La manière dont ce contexte d'appauvrissement, aussi répandu que grave, est associé directement à l'impunité et à la corruption qui, à leur tour, favorisent les violences sexuelles, est facilement reconnaissable. La loi devrait permettre aux victimes d'accéder à la justice, mais dans ce contexte, elle devient souvent un moyen pour les proches des victimes d'accéder aux ressources économiques. Un médecin de Walungu, à propos de son travail au sein d'un programme pour survivants, a estimé que 25 pourcent des violences sexuelles déclarées auprès du programme étaient fausses. Outre le scénario selon lequel 'quelqu'un veut vous blesser, il vous accuse donc de viol', il décrit des situations dans lesquelles quelqu'un veut utiliser l'accusation de viol pour obtenir de l'argent du « coupable », 'comme dans le cas d'une femme qui confie sa fille à un homme et là on voit qu'il y a deux aspects du viol : l'adulte qui viole la fille, et le parent qui vend sa fille comme si elle était une marchandise'. Les hommes de Kigurwe décrivent également que les 'femmes commencent à profiter du terme de *viol* pour éviter de payer leurs dettes'. 87

Selon un autre répondant, à propos des types de violences sexuelles à Sange, 'il y a beaucoup de formes : quand quelqu'un joue avec un enfant qui n'a pas encore dix-huit ans, ceux qui frappent les étudiants, les points [à l'école] sexuellement transmis, et il y beaucoup de gens qui, quand ils n'ont pas assez à manger à la maison, envoient leur enfant coucher avec quelqu'un et ensuite disent que leur fille a été violée'.⁸⁸

Pour un répondant de Walungu,

'Aujourd'hui certains cas de violences sexuelles sont autorisés par les parents... ils ne sont plus capables de prendre en charge leurs enfants et c'est pourquoi quand il s'agit d'appliquer la loi, beaucoup de parents préfèrent un arrangement à l'amiable... parce qu'une vache est vraiment une source de richesse, donc quand il y a ce genre de crimes, c'est une cause de joie pour la famille de la victime car elle représente une occasion qui leur permet de se procurer une vache rapidement... En d'autres termes, le problème des violences sexuelles ne dérange plus les parents, notamment parce qu'on leur offre des cadeaux... aujourd'hui la question du viol et des violences sexuelles est un problème qui ne demande que la restauration de l'autorité de l'État'.89

3.2.2 Militarisation

À Kikyonyi (Walungu), les gens ont expliqué qu'avant les années 1990, ils croisaient rarement des soldats, alors que :

'...aujourd'hui nous vivons avec eux dans les mêmes maisons, et à certains endroits ils sont même plus nombreux que les habitants, que les civils...si vous trouvez ce genre de sur-militarisation quelque part, cela signifie que la guerre n'est pas encore finie'. ⁹⁰

La dispersion des militaires au sein de la population civile est en partie le reflet de l'absence d'infrastructures telles que des baraques pour les forces armées de l'État, mais aussi celui du caractère vague de l'engagement militaire non étatique, notamment dans les milices et les groupes maï-maï. Mais les gens sont catégoriques sur le lien entre la présence militaire et les niveaux élevés de violence sexuelle. Les répondants de Kinyandonyi, par exemple, ont expliqué qu'à la fin des années 1990, des soldats ougandais avaient donné 100 dollars à des filles pour du sexe, ce qui

- 86 Hôpital de Walungu, 22 juin 2010.
- 87 Kigurwe, DFG des hommes, 29 juin 2010.
- 88 Sange, chef de cité, 28 juin 2010.
- 89 Informateur clef de Walungu, 22 juin 2010. Le phénomène selon lequel une loi visant à protéger peut parfois involontairement créer des opportunités en faveur du crime qu'elle est censée prévenir n'est pas propre à la RDC. Au nord de l'Ouganda, des lois sur le viol étaient/sont fréquemment utilisées comme moyen d'extorquer des fonds aux jeunes gens qui avaient eu des relations sexuelles consentantes avec des filles de moins de 18 ans.
- 90 Walungu, Comité local de développement, 23 juin 2010.

avait accéléré la propagation du VIH,⁹¹ et qu'en 1996, 'Laurent Désiré Kabila est entré dans le pays avec des mercenaires qui n'avaient pas de femme et qui donc ont commis des viols'.⁹² Les femmes à Kinyandonyi ont raconté qu'à Ngwenda,

'Les soldats des FARDC ont commencé à violer plutôt qu'à protéger la population locale ; les viols et les violences sexuelles impunis augmentent malgré la promulgation de la loi en 2006'. 93

Les niveaux de frustration sont tels avec l'étendue de la militarisation qu'à Lubero, l'une des pancartes utilisées lors d'une manifestation organisée par les organisations de la société civile le 30 octobre 2009 indiquait : 'les soldats des FARDC ne doivent pas vivre parmi la population au sein de la population civile dans la ville et les villages de Lubero', et une autre affirmait que Lubero pouvait être sécurisée en 72 heures si seulement les militaires pouvaient partir. 94

3.2.3 Impunité

Comme précisé plus haut, l'un des facteurs clef d'un conflit est l'existence de structures parallèles d'autorité. Si toutes exercent leur pouvoir d'une façon ou d'une autre, aucune n'exerce l'ensemble des pouvoirs habituels d'un État moderne, et l'État ne jouit pas du monopole de la force, qui est censé être caractéristique d'un État de droit. Faire régner la justice sur les auteurs de violences sexuelles est un immense défi, en lien direct avec les problèmes de militarisation constatés plus haut. L'administrateur de Walungu, par exemple, a expliqué que, en plus de ces défis à relever, il faut compter avec la coordination de 35 différentes structures d'État sans avoir son propre bureau, le personnel policier et militaire dispersé dans la population au lieu d'être concentré dans des baraques, l'absence de dépôts d'armes centralisés, le manque de qualification des fonctionnaires. 'Quiconque veut appliquer la loi de 2006 doit évaluer les moyens dont il dispose pour se protéger, car si la personne que vous devez arrêter en a plus que vous, qu'allez-vous faire ?' En outre, 'un colonel ou un capitaine ne peut être jugé au niveau territorial' donc, 'si un colonel a commis un crime à ce niveau, qui pourrait l'arrêter?'95 Le climat d'impunité est favorisé par le fait que les soldats et les groupes armés non étatiques, lorsqu'ils ne s'affrontent pas, sont souvent interdépendants, compte tenu notamment du processus de brassage lors duquel beaucoup d'anciens insurgés ont été intégrés dans les FARDC.96 En d'autres termes, les autorités modernes sont faibles (et constituent une cible visible des groupes armés), l'identité des forces armées de l'État est ambiguë et ses agents de la justice sont jugés corruptibles.

Les chefs coutumiers ont été affaiblis et déplacés, et ont la possibilité d'exploiter l'absence d'autorité de l'État dans leur propre intérêt. D'autres figures de l'autorité agissent également en toute impunité, notamment les deux institutions impliquées de plus près dans la socialisation de la population. Certains enseignants ont eu des relations sexuelles avec leurs élèves, ce qui a généré le phénomène des « PST - Points Sexuellement Transmis ». 97 Des ecclésiastiques ont aussi été cités dans plusieurs des sites visités. Dans un site, un catéchiste a été reconnu coupable du viol de cinq garçons adolescents. Il a simplement été écarté de la paroisse quelques mois avant d'être réintégré. Pour un informateur clef du gouvernement, 'l'endroit où il y a beaucoup d'indiscipline est l'Église catholique'. 98 Les églises, bien qu'elles fassent partie des acteurs les plus en mesure d'influencer la communauté, sont réticentes à parler des violences sexuelles ; comme a répondu un informateur clef de Rutshuru quand on lui a demandé si les prêtres abordaient la question durant les sermons du dimanche, 'Rien ; les prêtres ne veulent pas être impliqués là-dedans'. 99

- 91 DFG des hommes de Lubero, 18 mai 2010.
- 92 DFG des hommes de Kinvandonvi. 25 mai 2010
- 93 DFG des femmes de Kinyandonyi, 26 mai 2010.
- 94 Administrateur de Lubero Cité, rapport annuel 2009, p. 10.
- 95 Walungu, 23 juin 2010
- 96 Comme le général Kumba Tango Fort, les colonels Rugai et Mungura, anciens du RCD Goma, et aujourd'hui commandants de l'infanterie des FARDC, 14ème et 15ème Brigades FARDC, respectivement.
- 97 Humour noir sur le jeu de mot avec « MST Maladies sexuellement transmissibles ».
- 98 Walungu, 22 juin 2010.
- 99 Rutshuru, informateur clef, 23 mai 2010.

Les problèmes affectant ces multiples systèmes ainsi que l'implication de leurs propres acteurs dans les abus en question, créent un terrain fertile pour la corruption et l'impunité, que ce soit celles des acteurs de ces structures ou celles des civils qui ne peuvent répondre de leurs actes devant aucune d'entre elles.

La corruption semble endémique. Selon l'administrateur du territoire de Walungu, c'est

'Parce que de nombreux problèmes dans la population sont liés au mécontentement envers le processus judiciaire qui encourage les gens à commettre tant de crimes liés au viol et aux violences sexuelles. S'il y avait des sanctions exemplaires, cela éduquerait la population, mais si les juges sont corrompus cela ne peut pas résoudre le problème'. 100

Parfois, on ne sait pas si le problème est la corruption, ou l'incapacité du tribunal à poursuivre l'instruction en l'absence de la victime. Souvent, les plaignants ne peuvent pas payer les frais de présentation devant le tribunal, loin de chez eux, et lorsqu'ils ne se présentent pas l'auteur des violences est la plupart du temps libéré, ce qui est ensuite interprété comme une preuve de corruption.

Néanmoins,

'Parfois l'auteur paie quelque chose et revient'. ¹⁰¹ 'Dans cette situation, tout le monde est en difficulté : la victime, l'ONG accompagnante, la famille de la victime. Il y a même des familles qui sont obligées de fuir, de quitter les lieux parce que l'auteur est revenu et a une arme'. ¹⁰²

Comme le montre cette dernière citation, les risques pour ceux qui cherchent à combattre l'impunité des auteurs de violences sexuelles sont élevés, notamment pour les victimes elles-mêmes. Comme l'a observé un répondant de Walungu,

'Ce qui freine les plaintes, c'est le fait que même quand des gens dénoncent quelqu'un, quand l'auteur est arrêté, il est libéré quelques jours plus tard et quand il rentre, il devient agressif avec la personne qui l'a dénoncé ; donc les gens n'ont pas le courage de porter plainte'. 103

Ceux qui plaident en faveur des rescapés prennent aussi un risque. Lorsqu'on lui a demandé ce que les ONG, chefs coutumiers et églises faisaient pour répondre au problème des violences sexuelles, un acteur du développement local a expliqué qu'ils 'ont toujours voulu agir, vous pouvez en être sûr, mais tous ceux qui ont eu le courage [de leurs opinions] ont été persécutés...'. Il a donné l'exemple du vicaire de Kaniola qui, après la révélation des viols commis pendant Amani Leo et Kimia II, a été forcé de quitter la paroisse pendant trois mois jusqu'à ce que ceux qu'il avait accusés soient remplacés . Il a également raconté qu'un chef coutumier en particulier est en danger de mort :

'parce qu'il lutte, il dit ce qu'il pense, dit tout haut ce que les autres disent tout bas, les fautes de nos vaillants soldats qui commettent des actes ignobles... comme des violences sexuelles, des pillages, meurtres etc'. 104

Les manquements du système judiciaire et le danger que comporte la lutte contre l'impunité encouragent le recours à ce que l'on appelle les « arrangements à l'amiable », des accords informels hors de la juridiction du tribunal. Cela permet au moins une sorte de coexistence ; s'il est difficile pour les victimes d'être forcées de voir régulièrement leur violeur, dans une situation de grave

¹⁰⁰ Walungu, 22 juin 2010.

¹⁰¹ CTLVS de Kiwanja, 24 mai 2010.

¹⁰² CTLVS de Kiwanja, 24 mai 2010.

¹⁰³ Walungu, 22 juin 2010.

¹⁰⁴ Walungu, 23 juin 2010.

pauvreté et d'accès difficile à la terre pour survivre, c'est peut-être mieux que de devoir fuir de peur des représailles. En général, comme un groupe de jeunes l'explique de manière succincte, 'on veut appliquer la loi pour les pauvres, mais les riches et les autorités réussissent à l'éviter'. 105

Si les arrangements en dehors du tribunal ont la fonction pratique de permettre une sorte de coexistence qui n'implique pas la mort, ils ne traitent pas les griefs et le besoin de justice des victimes. Cela transparaît dans les nombreuses propositions issues des discussions des focus groups pour régler la question des violences sexuelles. Tout le monde s'accordait à dire que les auteurs devraient être punis 'parce que le viol peut détruire une communauté entière' et que 'tant que l'impunité continue, il sera difficile de mettre fin aux viols'.

Cependant, au-delà de ce point de vue partagé, la manière de procéder variait considérablement. Certains plaidaient simplement pour la 'promotion d'une justice véritable et équitable', prévoyant de 'juger le coupable', 'd'établir les faits d'un cas avant de prononcer la sentence' et 'dans le cas des civils, punir en fonction de ce qui est prévu par la loi'. Un groupe a précisé qu'il devrait y avoir 'une bonne justice *et* une bonne gestion de la justice', soit une reconnaissance claire du fait qu'une loi a beau être bonne, elle ne l'est que dans la mesure où son application l'est aussi. De nombreux groupes ont fait écho à ceux qui exigent que 'les autorités respectent les 25 ans [comme prévu par la loi actuelle sur les violences sexuelles]', notant avec amertume qu'actuellement c'est comme si les 25 ans étaient devenus 25 minutes'. Certains pensaient que 'le violeur devrait être emprisonné pour l'empêcher de revenir', et en conséquence 'l'auteur devrait être condamné à la perpétuité'. Un groupe plaidait pour que l'auteur 'soit avant tout arrêté' puis 'qu'il paie les dommages en fonction du crime'.

Des propositions ont cependant été faites en faveur de mesures plus extrêmes. Certains ont plaidé pour 'retirer les organes sexuels du violeur', beaucoup plus proposaient des mesures 'dent pour dent, tuer le violeur' et que 'tout violeur indéniablement identifié soit tué'. Un groupe souhaitait que les auteurs soient brûlés et un autre que la solution soit de 'punir et tuer les violeurs *publiquement*'. Une autre dimension a été ajoutée par le groupe qui proposait de 'faire un exemple avec un violeur et le tuer devant tout le monde, *par les autorités*'. La mise en avant de la responsabilité de l'État indique clairement que son échec à punir est une préoccupation centrale. Cette frustration a été formulée par un autre groupe en proposant de 'tuer les violeurs parce que l'État ne fait rien et que les gens ne savent plus quoi faire', qui plaidait effectivement pour la justice populaire.

Comme dans toute situation suscitant (à juste titre) l'émotion, il faut décortiquer le problème le plus possible. Un informateur clef a expliqué qu'il est important de faire la distinction entre les types de crimes sexuels que les familles étaient enclines à résoudre par des mécanismes coutumiers et ceux tels que le viol avec des morceaux de bois, etc. qui dépassent les prérogatives des mécanismes coutumiers. Selon lui, de nombreux cas devraient être traités par les tribunaux de paix¹⁰⁶ (souvent décrits comme intégrant à la fois la loi coutumière et la loi formelle). La situation n'est pas désespérée : plus de 10 soldats appartenant à Kimia II et Amani Leo ont été arrêtés pour des cas de violence sexuelle, montrant que même en des circonstances difficiles il est possible de saisir la justice.¹⁰⁷

Les différentes formations organisées par les ONG locales et internationales ont aidé les gens à comprendre la signification du viol, et dans une certaine mesure ont provoqué l'augmentation du nombre de cas signalés (bien que souvent rétroactivement). La CTLVS à Uvira, par exemple, a rapporté qu'avec la promulgation de la loi de 2006, les jeunes étaient plus conscients et que si avant la guerre les femmes ne dénonçaient pas les auteurs, maintenant elles le faisaient.¹⁰⁸

¹⁰⁵ Kigurwe, DFG des jeunes, 2 juillet 2010.

¹⁰⁶ Les « tribunaux de paix » sont des tribunaux qui appliquent le droit moderne de l'État hors des capitales provinciales ; ils sont habilités à juger des délits mineurs et à caractère familial.

¹⁰⁷ Informateur clef de Walungu, 22 juin 2010.

¹⁰⁸ CTLVS d'Uvira, 28 juin 2010.

3.3 Autres sources d'autorité

D'autres sources d'autorité ont subi divers degrés de compromis. Les églises, par exemple, semblent perdre leur autorité. Selon un répondant de Butembo, l'État commence à établir son autorité petit à petit, alors que par le passé, 'l'Église prenait la place de l'État. C'est seulement aujourd'hui que la séparation commence à se faire'. Il a continué à expliquer que par le passé,

'L'Église, si vous vouliez vous faire valoir, appelait Kinshasa parce qu'elle savait que quand tel ou tel ministre était toujours un rebelle, on lui faisait une faveur, alors ils passaient juste un coup de fil'. 109

Les chefs coutumiers ont souvent été déplacés en ville pour leur sécurité, ou y sont allés pour y chercher une promotion politique :

'Par conséquent, le suivi des violences sexuelles est aujourd'hui laissé aux mains des ONG qui organisent des séminaires et formations, mais qui n'ont malheureusement pas le pouvoir de coercition permettant d'appliquer la loi avec sévérité'. 110

Un répondant a également expliqué que les chefs coutumiers eux-mêmes voient peut-être l'encouragement des victimes de violences sexuelles à passer par des systèmes formels de justice, comme une menace pesant sur leur rôle de médiateurs des disputes.¹¹¹

Les ONG ne sont souvent appréciées que dans la mesure où elles apportent des bénéfices tangibles, et où elles s'entretiennent avec la communauté. Une ONG qui avait fourni des pavés pour construire des latrines à Kinyandonyi a fait l'objet d'une attaque cinglante :

'L'ONG a décidé de cette action sans aucun accord de la population sur ses besoins. C'est pourquoi l'activité a été un échec ; c'est comme apporter un cochon à un musulman, est-ce qu'il le veut vraiment ? En outre, ces ONG ne recrutent pas leur personnel localement, même pour des emplois que les villageois pourraient exercer'. 112

D'un autre côté, dans le combat contre le phénomène des violences sexuelles, notamment le soutien pour l'accès à la justice et aux services de santé, les ONG ont été essentielles. Selon un médecin, 'si demain ces ONG devaient partir et si l'État ne prenait pas ces problèmes en charge, ce dont je doute fortement de toute façon, la situation ne pourrait que s'aggraver'. 113

La MONUC a été ridiculisée par des ex-combattants : 'Elle ne fait rien de concret, les troupes évoluent simplement le long des routes principales, on n'entend jamais qu'elles patrouillent dans les villages'. ¹¹⁴ D'un autre côté, la présence de camps de déplacés internes autour des bases de la MONUC (notamment à Rutshuru) indique que les gens, d'une certaine manière, ont vu leur propre intérêt - bien que partiel - dans la présence de la MONUC.

¹⁰⁹ Butembo, informateur clef, 17 mai 2010.

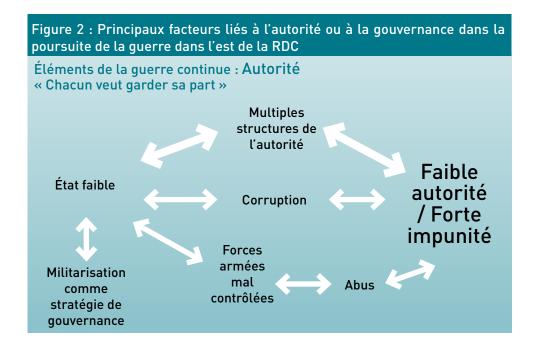
¹¹⁰ Informateur clef, Walungu, 22 juin 2010.

¹¹¹ Idem.

¹¹² Idem.

¹¹³ Idem.

¹¹⁴ DGD des vétérans de Rutshuru, 28 mai 2010.



3.4 Identité : la lutte pour conserver ou retrouver le sens de soi

« Culture » et « coutume » sont des mots et concepts qui reviennent souvent dans les débats dans l'est de la RDC, comme dans beaucoup d'endroits qui ont souffert les ravages du colonialisme et des conflits postcoloniaux. Leur signification et leur actualisation passe par deux principaux canaux : l'identité ethnique et l'identité de genre.

3.4.1 De l'importance du nom

Lorsqu'on leur a demandé de réfléchir ensemble aux différentes sources d'identité, selon eux, puis de les classer individuellement, onze focus groups sur quinze ont sans équivoque mentionné le nom comme l'identifiant clef.

Si cela donne en premier lieu l'impression que l'appartenance ethnique n'est pas centrale, après discussion, il est apparu que le nom l'est précisément parce qu'il est un référent ethnique, qu'il identifie le genre, la place dans la famille et, peut-être moins précisément, le lieu d'origine, la langue maternelle et parfois même les circonstances de la naissance. Un exemple bouleversant est le nom donné à certains enfants nés d'un viol : 'Ça arrive'. 116

L'importance des noms est telle dans le mécanisme de détermination de l'appartenance ethnique qu'à Kigurwe, les jeunes ont raconté changer leur nom, selon la personne à qui ils parlent ou qu'ils rencontrent sur leur chemin. Les femmes ont également relaté que des gens avaient été tués à cause de leur nom et que beaucoup avaient changé le leur ou celui de leurs enfants. À Rutshuru, un informateur clef a expliqué qu'il n'utilisait pas toujours son vrai nom (qui indique qu'il est un Nande) car s'il le faisait, certaines personnes avec qui il travaille ne lui parleraient plus. Les gens de Kinyandonyi ont raconté qu'en 1997, alors que les gens rentraient de leur refuge en Ouganda et ailleurs, les soldats de l'AFDL pourchassant les soldats des FDLR ont mis à part tous les Nyabwisha (des Hutus), et 'ceux qui étaient [Hutus] ont été emmenés dans un camp militaire et assassinés par les soldats tutsis de l'AFDL. Un groupe de Banyabwisha, les Magrivi, s'était rassemblé pour venger les massacres dont ils avaient été victimes pendant cette période'. 117

¹¹⁵ DFG des hommes de Kaniola, 23 juin 2010.

¹¹⁶ DFG des jeunes de Kigurwe, 2 juin 2010.

¹¹⁷ DFG des femmes de Kinyandonyi, 26 mai 2010.

Dans les focus groups qui ne plaçaient pas le nom (et par voie de conséquence l'appartenance ethnique) au-dessus des autres identités, celui des hommes adultes de Lubero était composé de 30 hommes dont 28 ont déclaré pendant le débat que leur nationalité était leur principale identité. Il y a deux explications possibles. En premier lieu, une grande partie de Lubero est mono-ethnique, mais la ville est limitrophe de l'Ouganda. En deuxième lieu, la composition de ce groupe était plus « élitiste » que tous les autres. Ils ont eux-mêmes noté le fait que la différenciation et la discrimination volontaire de la part des colonialistes entre les Hema et les Lendu, qui avaient commencé dans les années 1920, avaient conduit à l'éclatement de la guerre entre les deux groupes plusieurs décennies plus tard. Les jeunes de Kinyandonyi percevaient quant à eux leur emploi comme un identifiant plus important que leur nom (18 pour 3). Lorsqu'on leur a demandé pourquoi l'emploi était si important, ils ont répondu que « *Mtu ni Kazi* » (une personne est son travail), 'ça vous occupe', 'ça vous identifie', 'la Bible nous conseille de travailler'. Les femmes de Kinyandonyi mettaient l'accent sur leur statut civil, expliquant que:

'Le statut civil est en première position car les femmes sont fières d'être mariées et d'avoir des enfants.¹¹⁹ La nationalité vient après... et le nom vient en dernier... ...pour une femme son nom disparaît quand elle a accouché parce qu'on l'appelle par le nom de son enfant'.¹²⁰

Parmi les 22 jeunes du groupe de discussion de Kigurwe, aucun ne trouvait que l'appartenance ethnique était importante, alors que 16 d'entre eux voyaient la nationalité comme essentielle.

Si l'appartenance ethnique a été une source de conflit dans certaines régions pendant des décennies, elle est devenue prépondérante dans d'autres ces dernières années. À Kinyandonyi, par exemple, les femmes ont expliqué que les tensions entre les Nande et les Hutus avaient empiré après les élections de 2006, peut-être en partie parce que les milices 'obligeaient la population à bien voter, c'est-à-dire pour Joseph Kabila, et... il était interdit de voter pour les membres du RCD à Goma'. 121

Si l'appartenance ethnique est un important réservoir d'identité culturelle, c'est aussi un terrain glissant. Lorsqu'elle s'incarne dans des figures et structures de l'autorité traditionnelles, elle coexiste difficilement avec d'autres structures étatiques et façonne, voire crée des groupes sociaux qui peuvent ensuite être mobilisés pour entrer en conflit les uns avec les autres. C'est donc l'une des plus riches sources de sens de soi en communauté avec d'autres et qui, pourtant, peut en même temps faire peser une très grande menace sur l'intégrité physique par les autres. La conscience de ces tensions entre les bénéfices et les coûts de l'appartenance ethnique est apparue dans nos investigations sur l'importance relative des différentes identités, mais il semble que les bénéfices continuent à l'emporter sur les coûts; même si les noms sont modifiés temporairement pour donner l'apparence d'une autre appartenance ethnique, le changement est opéré vers un autre nom qui suggère une autre appartenance ethnique, et non un nom qui vous fait sortir du cadre ethnique. Bien qu'un certain nombre de répondants considèrent leur nationalité comme essentielle, aucun répondant n'a suggéré que la nationalité pouvait dépasser l'appartenance ethnique au point que cette dernière cesse d'avoir de l'importance.

3.4.2 Nouvelles relations de pouvoir : « Les hommes sont devenus les femmes ! > 122

Dans chaque groupe de discussion, les participants ont dû identifier les principales caractéristiques des hommes et des femmes. En général, les réponses étaient de toute évidence des normes ou types idéaux. Les hommes sont censés répondre aux critères de base de la santé et de la force, et être

¹¹⁸ Débat en focus groups des hommes de Lubero, 18 mai 2010.

¹¹⁹ Voir le rapport Rejusco, qui met l'accent sur la nécessité pour les femmes de se marier pour être considérées comme « honorables ». Il existe pourtant des exceptions, lorsqu'une femme joue un rôle d'une utilité particulière pour la famille (élever les enfants, sortir pour travailler, etc.) auquel cas elle peut être traitée à l'égal d'un homme honorable (p. 60).

¹²⁰ DFG des femmes de Kinyandonyi, 26 mai 2010.

²¹ Idem.

¹²² Lubero, DFG des jeunes, 20 mai 2010.

capables de construire et de protéger leur propre maison, de procréer et de prendre ensuite en charge l'habillement, l'alimentation, l'éducation et la sécurité de la famille. Un homme est censé avoir une perspective d'avenir, être autoritaire, à la fois décisionnaire et conseiller auprès des autres.

Un informateur clef de Walungu a décrit comment 'dès le plus jeune âge on nous a inculqué que nous devons être les responsables, toujours les patrons et, bon, c'est comme ça qu'on se voit...'. Il a expliqué qu'on ne trouverait personne de l'âge de 17 ou 18 ans qui ne sache pas construire une maison, parce que 'tout le monde sait qu'un homme doit construire et demain ou après-demain, il devra recevoir une femme chez lui'. En outre,

'On lui a mis dans la tête qu'il doit toujours être supérieur à la femme, et quand il va se fiancer, il sait que la femme n'a pas son mot à dire. Une fois marié il sait qu'il est celui qui doit dominer et prendre les décisions; même si la femme produit, c'est lui qui doit tout contrôler et donc les femmes sont complètement méprisées...'¹²³

Cependant, les participants aux focus groups ont également décrit les hommes comme des 'animaux pensants', 'intolérants', 'frimeurs', et 'infidèles' (ce qu'ils ont démontré par leur volonté d'avoir des enfants de plusieurs femmes, et leur incapacité à accepter leurs femmes si elles ont été violées).

La femme idéale est censée être féconde, mariée, capable de maintenir la propreté de son environnement, de nourrir les enfants, à la fois de travailler (surtout dans les champs) et de gérer la famille, d'être la compagne/le premier conseiller/le premier ministre de son mari, qui l'aide à gérer le foyer (mais aussi à être complémentaire de son mari dans les relations sexuelles) et elle est un atout dans les relations sociales car elle est toujours souriante, accueillante, simple, sociable et patiente. Elle doit savoir comment approcher son mari en préparant l'eau de son bain, en le lavant, et 'être toujours prête pour les relations sexuelles'. Des idées qui ne sont apparemment pas liées au mariage en particulier, notamment celles selon lesquelles la femme est 'une créature qui donne du plaisir sexuel', une 'superbe création qui relaxe l'homme', la 'joie de la société', la 'rose de la vie', la 'fleur de la maison' et la 'couronne sociale'. En plus d'être respectueuse, obéissante et d'avoir du respect pour elle-même, une femme est supposée être soumise. Comme les femmes de Kaniola l'ont dit, pour une femme shi, 'la soumission est sa principale caractéristique'. 124

Les jeunes de Kigurwe ont observé que les familles ne donnent pas d'importance aux filles, et que 'même lorsque les enfants sont comptés, elles ne pensent pas à compter les filles'. En résumé, comme un informateur clef l'a fait remarquer, 'les femmes de Kaniola sont des êtres humains qui sont là avant tout pour satisfaire'. Il a développé de la manière suivante :

'En ce qui concerne la situation des femmes, ça commence quand elles sont petites filles ; elle grandit dans ce contexte, elle se marie et elle sait qu'elle doit aller vers son mari pour faire des enfants, et aussi qu'elle doit être totalement soumise, elle ne peut jamais dire "non" à ce que son mari lui dit ; c'est la situation dans laquelle se trouvent les femmes ici chez nous. À part les travaux ménagers c'est la soumission, l'obéissance totale envers le mari, et rien d'autre'. 125

Selon lui, ce modèle s'applique toujours à au moins 60 pourcent des ménages, les 40 pourcent restants ayant bénéficié de l'adhésion à différentes associations et activités de formation. Une informatrice clef de Rutshuru a expliqué que 'même si elle [n'importe quelle femme] travaille plus, elle reste une femme'. Elle s'est souvenue d'une conversation entre deux hommes qui, à propos de l'adjointe de l'administrateur en chef du territoire, s'étaient dit : 'même si elle est chef, c'est toujours une femme'. 126

¹²³ Walungu, Comité local de développement, 23 juin 2010.

¹²⁴ Le rapport Rejusco affirme que cette caractéristique se retrouve dans toutes les communautés de l'est de la RDC.

¹²⁵ Walungu, Comité local de développement, 23 juin 2010.

¹²⁶ Rutshuru, entretien avec un informateur clef, 23 mai 2010.

Il est également important de noter la mesure dans laquelle les normes concernant le rôle subordonné des femmes en tant que compagne de leur mari ont été influencées par les enseignements de l'Église ; plusieurs des mots ou phrases utilisés pour décrire les femmes viennent clairement des enseignements bibliques, notamment que les femmes ont été 'créées à cause de l'homme' et 'de la côte d'un homme'.

Les formations sur le « genre » influençaient certes les changements de relations de pouvoir, mais un facteur bien plus puissant était la guerre même, comme l'ont suggéré les réponses des participants à la question de savoir si les idéaux de masculinité et de féminité, et les relations de genre même, avaient changé.

Pour les jeunes de Kigurwe, si les femmes étaient censées être soumises, ce n'était plus le cas grâce au cinéma et à la civilisation. Ils pensaient que ces changements avaient commencé avant la guerre mais qu'elle les avait accentués. Pour ceux de Lubero, avec l'émancipation, qui permet à la femme de gagner plus que l'homme, il y a eu une inversion des rôles, ce qui transparaît de manière saisissante dans leur déclaration « Les hommes sont devenus les femmes ».

La nouvelle position des femmes a été décrite par un répondant de Kaniola :

'Avant, la coutume shi méprisait les femmes ; une femme était considérée comme une chose, pour mettre des enfants au monde, leur donner le sein et satisfaire le plaisir sexuel de son mari. Mais depuis la guerre, les femmes ont retrouvé leurs droits avec la loi qui a été prévue pour les protéger et leur donner de la considération ; les gens ont commencé à se montrer plus solidaires, plus compatissants à l'égard de la souffrance des femmes, et je trouve ça positif. Le côté négatif a été la destruction de l'humanité de la personne par le viol, le meurtre, le vol de tous ses biens'.

3.4.3 La perte de pouvoir des hommes

Le même répondant a poursuivi avec la réalité du pouvoir masculin perdu dans la déclaration suivante :

'Vous savez, un homme pauvre n'a pas d'ami ; avant, vous aviez plus de dix vaches et votre femme avait un grand champ, mais en ce moment vous n'avez plus rien à cause des pillages, et maintenant la femme prend tout en charge. Ces temps-ci à Kaniola les femmes se battent pour elles-mêmes, elle travaille dans les champs de quelqu'un pour 1 000 francs, et avec ça elle achète de la nourriture et l'emporte à la maison pour nourrir la famille et la maintenir en vie. Les hommes, eux, ils ont fui, dans une sorte d'exode rural, à Idjwi, à Walikale, à Burhinyi, pour travailler dans les mines, de peur d'être tués par les attaquants. Nous survivons grâce aux sacrifices des femmes'. 127

La suite décrit les changements de pouvoir entre quelques hommes et les femmes :

'Il y a des hommes qui se sont dénigrés [se sont rendus dépendants] tous seuls en ne voulant pas travailler. Par exemple, vous prenez un homme qui est parti pendant trois ans et il revient pauvre seulement pour découvrir que sa femme a déjà construit une maison, peut-être en boue mais avec des plaques de tôle sur le toit et donc elle va se considérer supérieure et l'homme est maintenant obligé de se mettre à genoux devant elle. La femme reste capable, et une expression shi « zuk'olye » (« réveille-toi et mange ») est employée pour montrer que vous [l'homme] ne faites rien mais que vous venez pour manger. Ce cas est très commun chez les femmes qui ont une petite activité commerciale et un revenu un peu supérieur à celui de leurs maris'. 128

À Nande, le terme utilisé pour un homme qui a perdu le pouvoir et pris une position de soumission dans la maison est *Kalume tunda muliro*.

C'est un changement que la guerre a fortement accéléré puisque 'les femmes ont commencé à tout faire car elles avaient accès même aux zones dangereuses tout en faisant des affaires, ce qui en même temps les exposait aux viols ; les hommes fuyaient la mort'. 129

Le problème a été résumé par un répondant d'Uvira, qui explique que :

'Certains hommes ont perdu leur dignité après la crise économique et politique qu'a connue le pays ; c'est aujourd'hui la femme qui distribue les rations alimentaires et fait tout pour satisfaire aux besoins de la famille. Quand les enfants demandent quelque chose à leur père, il n'a rien, leurs femmes disent donc qu'ils ne sont là que pour manger. Les femmes commencent à prendre les décisions et les hommes doivent supporter ça. Ils se réfugient dans l'alcool'. 130

Les femmes du focus group de Kinyandonyi ont estimé que peut-être 10 pourcent des hommes étaient devenus comme des femmes dans leurs foyers. Selon elles, ce serait un résultat de la guerre et elles l'expliquent de la manière suivante :

- Les femmes ont plus de pouvoir économique que les hommes ; elles font de meilleures affaires que les hommes et cela leur fait penser qu'elles peuvent remplacer les hommes.
- Les hommes n'apportent rien pour la survie de la famille, pas même un sachet de sel, et c'est pourquoi la femme pense qu'il est devenu une femme.
- Il peut toujours donner des conseils en matière de conflit foncier, mais il n'a plus le droit de parler avant sa femme. Il est *Kalume Tunda Muliro* dans sa propre maison, mais reste un homme, utile en société.
- Il accomplit des tâches ménagères et peut manquer de temps pour rendre visite à ses amis.
- L'homme est en train de devenir un enfant.
- Il est nécessaire de faire la distinction entre l'homme qui aide sa femme par amour et désir de prendre soin de sa famille, et celui qui a été mis au pied par la femme. 'Il devient un enfant et dans ce cas, pour donner quelque chose au foyer, il doit d'abord demander la permission à sa femme (par exemple pour prendre le vélo). Dans son comportement, il s'adonne à l'alcool, il s'enivre pour cacher ses malheurs et il n'a aucune joie parce que sa femme contrôle même sa façon de s'habiller'.
- Cette situation génère des frustrations parce que la femme refuse d'avoir des relations sexuelles, sans prendre en compte les besoins de l'homme.¹³¹

Les hommes de Kigurwe ont expliqué que 'l'homme n'a personne auprès de qui plaider son cas s'il est accusé de viol, il est abandonné à son propre sort même s'il n'y a aucune preuve qu'il l'a fait, on l'emmène juste à la prison centrale. La loi a été faite pour les femmes contre les hommes'. 132

Les femmes de Kigurwe sont d'accord pour dire qu'il y a des 'hommes qui sont devenus comme des femmes' car, disent-elles, 'il y a des femmes qui ne sont pas soumises'. Cependant, elles notent aussi qu'il y a des femmes qui respectent leurs maris malgré leur incapacité à prendre leurs responsabilités', et que 'il y a des femmes qui sont très sévères et obligent leurs maris à se soumettre à elles même si l'homme reste responsable de son comportement'.¹³³

¹²⁹ Walungu, CTVLS 23 juin 2010.

¹³⁰ Uvira, SOFAD, 28 juin 2010.

¹³¹ Kinyandonyi, DFG des hommes, 25 mai 2010.

¹³² Kigurwe, DFG des hommes, 29 juin 2010.

¹³³ Kigurwe, DFG des femmes, 1er juillet 2010.

Les femmes de Kaniola ont rapporté des changements considérables dans les relations de genre et les rôles. Si avant la guerre les hommes se déplaçaient beaucoup, ils restaient désormais à la maison avec leurs femmes parce que l'insécurité ne leur permettait pas de se déplacer. C'est pour cela qu'il n'y a plus de travail pour les hommes'. Si les participantes au groupe de discussion pensaient que les femmes shi faisaient 'partie des plus soumises au monde', et que cette 'soumission était leur première caractéristique', elles disaient également que les femmes n'avaient plus honte et que certains maris avaient accepté de rester avec elles, même si elles avaient été violées. Les femmes ont pris de plus en plus de responsabilités et ont appris à accomplir de petites activités économiques, alors que les hommes ont commencé à travailler dans les champs, ce qu'ils n'avaient jamais fait avant la guerre.¹³⁴

À Kinyandonyi, les femmes décrivent comment avant la guerre les femmes étaient soumises, obéissantes et fidèles à leur mari, mais que la conséquence de la guerre était une mauvaise gestion des biens de la famille, que la cuisine était faite par les hommes et les enfants, que les femmes avaient abandonné la maison, n'étaient plus soumises et étaient devenues une source de division dans d'autres maisons. Elles ont expliqué que les femmes 'faisaient l'amour à leurs maris simplement pour accomplir une formalité, mais elles préféraient d'autres hommes', et noté qu'il existait un terme, Kapiringa, qui était employé pour une femme, pour une femme alcoolique ou infidèle, ou pour 'une femme qui est infidèle pour trouver de l'argent et payer les frais de scolarité de ses enfants ou pour développer son activité économique'. Les femmes d'affaires, en particulier, 'ne respectent plus leurs maris, et parce qu'elles veulent plus d'argent, elles se laissent prendre par des hommes partout où elles vont pour les affaires'. Il existe aussi un terme pour les 'hommes qui ont perdu le respect de leur famille et de la communauté suite à leurs actes. On peut dire que c'est un homme seulement parce qu'il peut féconder sa femme, mais ensuite il ne fait plus rien'. Un homme répondant à cette description est appelé *Kambetu* parce qu'il fait partie de ceux du même genre, mais ne participe pas aux véritables prises de décision. Parmi les comportements typiques du Kambetu, il vend parfois les produits agricoles de sa femme en son absence, court après les adolescentes et boit pour compenser la perte de son pouvoir de décision.¹³⁵

Les jeunes de Kinyandonyi ont des points de vue variables sur la mesure dans laquelle 'les hommes sont devenus les femmes'. Trois filles pensaient que c'était le cas, parce qu'il y avait des hommes qui allaient chercher l'eau dans le cadre de jeux psychologiques mis en place par leurs femmes, et des hommes qui avaient commencé à boire dès le matin et ne faisaient rien pour le foyer. Pour elles, 'les hommes qui se droguent et boivent et sont violents' sont un indicateur des changements de rôle. La majorité pense qu'il y a eu un changement dans les relations entre les hommes et les femmes, comme le montrent les hommes qui aident si leur femme tombe malade, ou qui aident aux soins de l'enfant après leur travail dans les champs. Mais elles ont également expliqué que 'les femmes utilisent des fétiches [magiques] pour dominer leurs maris'. 136

La réponse des jeunes de Kaniola est intéressante : ce sont 'les autorités [qui] ont transformé les hommes en femmes parce qu'elles les ont abandonnés quand ils ont été confrontés aux armes'. ¹³⁷ Si l'État, par ses omissions, a contribué à l'émasculation de ses citoyens masculins, cela leur fournit d'autres raisons de revenir vers des cadres culturels qui leur rendent le statut d'hommes.

Il est également frappant de voir que les focus groups d'hommes ont laissé entrevoir une crainte sous-jacente des femmes, qui apparaissent dans leurs descriptions comme 'fourbes', 'malignes', 'ingrates', 'traîtresses', 'cachant leurs pensées', 'des hommes politiques' ou encore 'opaques et hypocrites'. 138

¹³⁴ Kaniola, DFG des femmes, 24 juin 2010

¹³⁵ Kinyandonyi, DFG des femmes, 26 mai 2010.

¹³⁶ Kinyandonyi, DFG des jeunes, 27 mai 2010.

¹³⁷ Kaniola, DFG des jeunes, 25 juin 2010.

¹³⁸ Il est également intéressant de noter que les DFG dans lesquels cette tendance était particulièrement prononcée étaient, parmi les quinze, ceux qui étaient le plus dominés par des élites, avec une forte proportion d'hommes éduqués travaillant à des postes de pouvoir et d'influence.

3.4.4 ... et la menace ressentie de la « mondialisation »

Certains répondants attribuent les violences sexuelles à une rupture des normes. L'administrateur de Walungu, par exemple, a fait état d'une population majoritairement au chômage, exposée à la violence et aux groupes armés depuis plus de dix ans, dont les jeunes avaient fait partie de groupes armés et dont la morale avait été brisée, avec toutes les lois du pays, qu'elles soient nationales ou internationales... Par conséquent,

'Une sorte d'anarchie s'est installée dans nos villages. Ce qu'on voit aussi, c'est que ces groupes armés n'opèrent pas seuls, ils ont des collaborateurs dans la population civile... ce qui veut dire que cette explosion a maintenant atteint toutes les catégories sociales à cause de la pauvreté et il y a une sorte de contagion dans la population. C'est pourquoi aujourd'hui le phénomène des violences sexuelles touche même les écoles et les églises'. ¹³⁹

Il est clair que, là où le sentiment d'anarchie existe, les appels à la « culture » et à la « coutume » sont une ressource clef pour les personnes luttant pour retrouver un sens de soi menacé. Ce qui émerge également du travail de terrain est que pour beaucoup, la culture et la coutume sont en contradiction avec ce qui est généralement perçu comme les effets négatifs de la « mondialisation » et le « modernisme ».¹⁴¹ Les oppositions culture-mondialisation et coutume-modernité peuvent donc être vues comme une extension de l'opposition légitimité-légalité mise en évidence ci-dessus en lien avec les systèmes de gestion foncière : culture et coutume (dont les systèmes fonciers traditionnels sont le noyau), sont jugées légitimes, alors que tout ce qui n'est pas coutumier ne l'est pas. L'on peut soutenir que l'intervention externe promeut la légalité (par exemple le soutien externe à l'élaboration de la loi de 2006 sur les violences sexuelles). Mais le fait qu'elle reflète une inquiétude liée à l'égalité des droits et entre les genres, les deux étant souvent considérés comme l'imposition d'un ordre externe ou « mondial » par opposition à « coutumier », met sérieusement à mal la possibilité qu'elle soit perçue comme légitime.

Un informateur clef, donnant lui-même des formations sur le genre, a décrit la situation de la manière suivante :

'Je vous ai parlé des formations sur le genre et les coutumes parce qu'ici, c'est l'homme qui domine. Les différentes religions défendent aussi ce point de vue. Au-delà de ça, la femme a aussi grandi en apprenant à être soumise. Donc dès le début elle est violée sans même le savoir. Quand vous sensibilisez les hommes à cela, ils nous attaquent en disant que nous essayons de monter leurs femmes contre eux'.¹⁴¹

Parmi les autres exemples de la mondialisation qui expliqueraient certains maux perçus dans la société, on trouve les vidéos, qui enseigneraient aux jeunes comment entreprendre des activités sexuelles dangereuses et non coutumières, les vêtements à l'occidentale, vus comme sexuellement provocants, et tout le discours de « genre » et, par suite, l'« égalité ». Un informateur clef de Kinyandonyi, quand on lui a demandé d'où venait le changement des modes vestimentaires, a répondu : 'On ne sait pas. On entend parler de mondialisation... cela signifie-t-il un mauvais changement dans la tenue vestimentaire ? Il y a des filles qui aiment s'habiller à moitié nues'. 142

¹³⁹ Informateur clef, Walungu, 22 juin 2010.

¹⁴⁰ Cette perception est bien rendue dans un article intitulé "DRC: Globalisation, War, and the Struggle for Freedom" par Wamba dia Wamba, ancien chef des RCD-KML, qui a écrit dans Pambazuka News 145, le 26 février 2004, pp. 137-140 (disponible sur http://www.pambazuka.org/en/publications/africanvoices-chap06.pdf, consulté le 9 septembre 2010) : «Depuis l'arrivée inattendue de l'explorateur portugais Diego Cao à l'embouchure du fleuve Congo en 1482, les peuples de la région qui devint le Congo voient leurs vies de plus en plus déterminées par des processus lancés loin de là et sur lesquels ils ont de moins en moins de contrôle » [...] « Souffrance et modernisation seraient presque les deux facettes du même problème qui marque leurs vies ». Il identifie trois phases, dont la deuxième « ...est la formation et les transformations historiques des mouvements anticoloniaux (au sens large, y compris les luttes pour la vie contre la traite atlantique) "de masse" vers des luttes de plus en plus organisées pour récupérer les terres, les corps, les psychés (le soi) et les cultures » [...] « Troisièmement, la "domination extérieure" en Afrique (ou l'incorporation forcée ou volontaire dans les processus extérieurs naissants) est ce qui est souvent considéré comme la mondialisation ».

¹⁴¹ Kiwanja, entretien avec un informateur clef, 24 mai 2010.

¹⁴² Kinyandonyi, informateur clef, 27 mai 2010.

Quand on lui a demandé ce que les autorités locales faisaient pour combattre les violences sexuelles et pour répondre au changement des codes vestimentaires des jeunes femmes, un répondant a expliqué que :

'Pour les vêtements, le chef de groupement les interpelle même dans la rue, il les sensibilise en leur disant que cela vous déshonore et qu'il y a un risque que vous ne trouviez pas de fiancé, mais malheureusement, la modernité bat son plein, elle s'impose sur nos jeunes. C'est la même chose avec le cinéma. Le Mwami (chef coutumier) a donné des instructions formelles pour que le coupable [en montrant des vidéos aux mineurs] soit définitivement chassé... Nous allons aborder la civilisation ou la modernité tout en respectant notre culture et nos traditions'. 143

À Kigurwe, les femmes ont accusé la modernité, notamment par le visionnage de films, d'avoir changé la mentalité des jeunes femmes, expliquant que '...elles reproduisent ce qu'elles voient dans les films'. 144 Quand on leur a demandé ce qu'ils pensaient de la mondialisation, les réponses des jeunes de Kigurwe étaient variables. Il y avait d'une part la vision selon laquelle 's'il y a des violences sexuelles actuellement, c'est parce que les filles se promènent presque nues et certains hommes ne peuvent pas résister à ça', mais d'autre part, disaient-ils, 'une dimension positive est que les filles



sont aujourd'hui plus belles parce qu'elles sont bien habillées'. À Kinyandonyi, quand on leur a demandé à quels types de violences les hommes étaient exposés, l'une des formes indiquées par les jeunes était 'Biper avec les mini-jupes', c'est-à-dire recevoir un signe non-verbal, comme quand quelqu'un appelle un téléphone portable mais raccroche avant que le destinataire ne décroche.

La mini-jupe, utilisée pour envoyer le message non-verbal, ainsi que la métaphore du téléphone portable à travers le terme « biper », sont des exemples de modernité et de mondialisation. Les connexions sont graphiquement représentées sur les différentes cabines qui vendent du temps de communication pour les téléphones portables (voir photos ci-dessus). Même les jeunes ont parfois suggéré des recommandations :

'Quand les jeunes vont en ville ou à l'étranger, ils ne devraient pas copier aveuglément les valeurs externes, ni copier aveuglément le modernisme, parce qu'ensuite ils l'amènent ici chez nous'. 145

¹⁴⁵ Kaniola, DFG des jeunes, 25 juin 2010.

À propos de son opinion sur la raison pour laquelle des femmes violent des hommes, une conseillère de Butembo a déclaré :

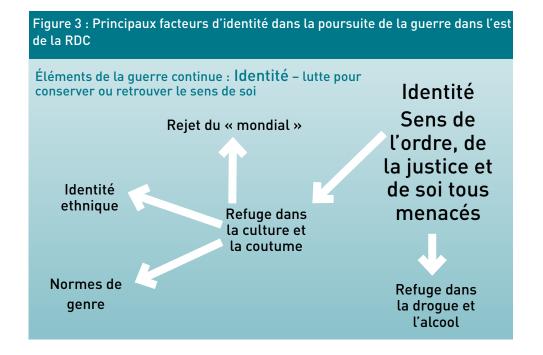
'Personnellement je pense que c'est à cause d'une "moralité dépravée", parce que c'est une anomalie dans notre culture. Parce qu'ici en Afrique, chez nous, en général ce n'est pas la femme qui est supposée draguer l'homme. Au contraire, c'est à l'homme de courtiser la femme. Mais cela est en train de changer. C'est à cause de la mondialisation peut-être, je ne sais pas'. 146

Dans beaucoup d'endroits, cependant, la preuve d'une culture globalisée, ou peut-être, plus précisément, d'une culture américanisée et ses liens avec les nouveaux canons de beauté, était particulièrement visible. La photographie ci-dessous d'une imagerie gangsta-rap de pacotille sur la façade d'un coiffeur est emblématique de cette tendance. Elle met en relation des modèles culturels et esthétiques avec les messages « Best life » et « Vision à suivre » dans ce sanctuaire dédié à notre sens de soi et d'identité qu'est le lieu où l'on se fait couper les cheveux.



Salon de coiffure dans le centre de Kiwanja, territoire de Rutshuru

Dans un lieu de restauration populaire dans le centre de Kiwanja, un poster d'Alicia Keys, l'une des meilleures ventes de disques américaines de son temps (plus de 30 millions d'albums vendus)¹⁴⁷ est affiché à côté d'un appel à la « Halte au viol ! » et du message selon lequel « Toute femme mérite votre respect ». Il s'agit là d'un autre signe que les nouveaux modèles culturels se juxtaposent dans l'esprit des gens avec succès et violence.



IV. Réponses de la société à la poursuite de la guerre

Si « l'autorisation » des violences sexuelles mentionnée ci-dessus fait sans aucun doute partie de la réponse à la grande pauvreté, il ne s'agit que d'une partie de la réalité. Les violences sexuelles sont également favorisées et/ou catalysées dans une certaine mesure par des normes sociales existantes de genre, de sexe, de sexualité et de mariage, que l'on retrouve dans les réponses des participants à qui l'on demande comment ils réagiraient au viol d'un proche, ce qu'ils pensent de l'évolution du mariage, et comment les jeunes ont accès à l'éducation sexuelle.

4.1 Traditions de violence ?

Il est difficile de déterminer dans quelle mesure les traditions, même si elles ne sont plus pratiquées, sont liées aux réalités actuelles des violences sexuelles. À Lubero, par exemple, les répondants ont décrit que par le passé, un violeur au sein d'une communauté était considéré comme un paria et exclu pour se retrouver seul dans la brousse. Paradoxalement, le retour du paria dépendait du viol d'une autre femme de sa propre communauté : il pouvait ensuite rentrer mais la femme qu'il avait violée pour se laver de son statut de paria devait alors quitter la communauté, pour de bon.

L'exemple ci-dessus semble particulier aux coutumes des Nande, mais une autre pratique, celle du mariage forcé, a été largement décrite. Aux yeux de la loi de 2006, ces pratiques constituent indubitablement des violences sexuelles, mais elles étaient auparavant considérées comme acceptables :

'Ça [la pratique des violences sexuelles], à l'époque, c'était normal parce qu'à l'époque de nos grands-parents des hommes épousaient des femmes de force et ce n'était pas vu comme un viol parce qu'on disait que l'homme qui avait pris sa femme de force prouvait son autorité, ses capacités en tant qu'homme, prouvait qu'il l'aimait, et à ce moment-là, selon la coutume, il était taxé d'une dot de quatre ou cinq chèvres'.¹⁴⁸

Dans cette situation, à la différence du viol comme arme de guerre, dont l'intention est d'avoir un impact négatif non seulement sur l'individu mais aussi sur le contexte social, ce qui importait manifestement dans le mariage forcé était que tout impact social négatif tel que la violence était annulé par l'engagement actif des familles à « normaliser » la situation par le paiement de la dot. Les sentiments de la femme concernée par le mariage forcé n'étaient apparemment pas pris en compte.

En ce qui concerne ces modèles historiques, lorsque l'on analyse la violence contemporaine, il est essentiel de comprendre si ce mépris de la femme a perduré jusqu'à aujourd'hui, et si oui, dans quelle mesure. Même si les pratiques ont quelque peu changé, les échos de la perspective historique peuvent-ils se retrouver dans les normes contemporaines de genre, de sexe, de sexualité et de mariage?¹⁴⁹

¹⁴⁸ Kaniola, chef de groupement, 23 juin 2010.

¹⁴⁹ Le rapport Rejusco (p. 63) indique qu'un certain degré de violence dans les rapports sexuels est considéré non seulement comme normal, mais aussi souhaitable, car une partenaire sexuelle consentante peut être qualifiée de non « honorable ».

4.2 Normes relatives au sexe et au mariage

Il est très difficile de parler de normes relatives au sexe sans parler des normes relatives au mariage. Ainsi, la mention fréquente de « mariages précoces » (par opposition au mariage forcé), qui seraient aujourd'hui considérés, aux yeux de la loi, comme impliquant des mineurs et donc une forme de violence sexuelle, est essentielle. On oublie facilement que, traditionnellement, les mariages *précoces* étaient aussi des mariages *arrangés*, et étaient en fait la norme. En kinande, par exemple, le terme *Mukulira* désigne

'La jeune fille qui a déjà été promise à un garçon et qui est prise dans la famille du garçon pour être formée par sa future belle-mère, jusqu'au moment du mariage. Cela se produit après ses premières règles, quand elle est donnée à son fiancé pour consommer le mariage. La fille est âgée de 12 à 14 ans, et le garçon de 14 à 15 ans'. 150

L'exemple le plus frappant de mariage arrangé était la pratique du « mariage d'une grossesse », selon lequel si une femme était enceinte, les parents de l'autre famille négociaient le paiement d'une dot pour l'enfant à naître : à Kigurwe, les femmes ont expliqué que le mariage était organisé par les parents,

'Alors même que la fille était encore un fœtus ; la fille ne choisissait pas mais le mariage avait un sens fort, alors qu'aujourd'hui, avec la « démocratie », les femmes vont d'un homme à l'autre sans même rendre la dot qui avait été payée'. ¹⁵¹

La vision idéalisée du mariage arrangé intrinsèquement profitable a néanmoins fait l'objet d'un débat entre les jeunes du même endroit, à Kigurwe, lorsqu'ils ont raconté comment, avant la guerre,

'Le mariage se faisait entre les familles. Les parents forçaient la fille à se marier avec un jeune homme d'une famille en particulier. Certains jeunes ont même commencé à immigrer en Afrique du Sud à cause de ça [pour éviter ces mariages arrangés]...'152

Si la pratique des mariages arrangés n'est plus répandue, les attentes de la famille continuent à influencer le choix des époux. Il semble probable que, même si l'on tend vers la vision plus occidentale du mariage entre deux adultes consentants fondé sur un certain idéal de « l'amour » entre les deux personnes, un héritage profondément ancré de mariages forcés demeure. Le mariage était traditionnellement compris comme un lien entre deux familles qui ignorait les souhaits personnels des deux personnes concernées ou leur accordaient une place beaucoup moins prioritaire que les bénéfices sociaux et économiques de ce lien. Cela influence probablement toujours les attentes des individus quant au contenu émotionnel et relationnel ainsi qu'au mariage.

Les compréhensions et attentes liées à la nature des relations sexuelles entre les hommes et les femmes n'ont pas été directement abordées dans les discussions en focus group mais certains éléments sont apparus au cours des discussions : les rapports sexuels étaient souvent présenté comme une chose à laquelle les hommes comme les femmes devraient s'attendre, mais la nature de ces rapports sexuels n'était ni spécifiée ni qualifiée. Dans le focus group des femmes de Kigurwe, par exemple, on a présenté aux participants un scénario dans lequel un homme avait été violé et était devenu par suite incapable d'avoir des rapports sexuels avec sa femme. À la place de sa femme, les répondantes ont déclaré entre autres : 'Je chercherais quelqu'un d'autre pour avoir des rapports sexuels en secret, mais après m'être fait stériliser', 'Je me ferais stériliser' (à nouveau pour avoir des relations sexuelles hors mariage sans tomber enceinte), 'Je le quitterais pour me remarier'. Elles ont observé qu'il 'est difficile pour une femme de ne pas avoir de rapports sexuels ; l'homme devrait se trouver un traitement'. 153

¹⁵⁰ Kinyandonyi, DFG des femmes, 26 mai 2010.

¹⁵¹ Kigurwe, DFG des femmes, 1er juillet 2010.

¹⁵² Kigurwe, DFG des jeunes, 2 juillet 2010.

¹⁵³ Kigurwe, DFG des femmes, 1er juillet 2010.

Lorsque le sexe est imaginé et verbalisé plus en termes de droits et devoirs conjugaux qu'en termes d'attraction et de satisfaction mutuelles, et lorsque cette distance émotionnelle va de pair avec les discours selon lesquels les femmes sont là pour aider les hommes à satisfaire leurs besoins, il est probable, encore une fois, que les barrières psychologiques empêchant de prendre une femmes anstenir compte de ses envies soient abaissées, et qu'un espace plus large soit ouvert aux violences sexuelles.

4.3 Normes d'(hétéro)sexualité

En ce qui concerne les normes de sexualité, il y a trois caractéristiques dominantes : la première, dont l'inspiration est certainement en partie chrétienne, est une norme d'hétérosexualité qui rejette toute pratique non hétérosexuelle dans le royaume de « l'anormal ». L'homosexualité est généralement vue comme une chose pratiquée uniquement par les étrangers. Il y a pourtant des preuves d'activité homosexuelle dans les sociétés traditionnelles, mais en termes de relations de pouvoir et économiques très particulières et inégales entre deux hommes. C'est le cas de *ntazi*, un terme shi pour désigner un homme utilisé sexuellement par un homme plus puissant (un chef ou un roi). La pratique des commandants utilisant de jeunes hommes de cette façon était vue comme l'expression contemporaine de ces relations. Une autre explication ou interprétation des relations sexuelles non hétérosexuelles est celle de l'emploi d'une forme de magie (fétiche) de façon à attirer la chance, la richesse, etc. Les relations homosexuelles sont dans ce cas motivées par les mêmes forces que celles qui poussent à avoir des relations sexuelles avec un mineur. À propos des raisons qui pousseraient un homme de 40 ans à violer une fille de 10 ans, un médecin a expliqué:

'Selon moi il ne recherche pas le plaisir parce qu'en fait cet homme de 40 ans est marié et il connaît beaucoup d'endroits où il peut trouver des prostituées, et donc je suis en général d'accord avec ceux qui pensent que ça a un rapport avec la sorcellerie et des pratiques liées à la magie et aux pouvoirs sataniques'. 155

L'activité homosexuelle seraient donc le fait de personnes qui ont déjà du pouvoir et doivent le conserver. Tout jeune homme qui l'accepte ne le ferait que pour des raisons économiques. En résumé, la possibilité de relations entre personnes de même sexe et d'un statut socio-économique (ou militaire) similaire n'est ni concevable ni entretenue. 156

4.4 Normes du mariage

Compte tenu de l'éventail des normes de genre, de sexe et de sexualité décrites, la norme du mariage reste essentielle. On s'éloigne du mariage arrangé pour lui préférer des modèles plus occidentaux qui prévoient un accord selon lequel les deux individus concernés ont leur mot à dire et un certain degré de contrôle. Cependant, le mariage continue à revêtir les fonctions sociales permettant d'accéder à l'âge adulte et à la reconnaissance sociale, puisqu'une personne mariée est automatiquement considérée comme responsable, malgré le nombre croissant d'hommes et de femmes qui en réalité ne sont pas à la hauteur. Il peut aussi faire office de couverture pour d'autres éventuelles implications émotionnelles et sexuelles plus fortes, qui restent toutes largement dissimulées, ou sont en tout cas écartées et donc moins dangereuses pour le bien-être social des individus, en raison de leur statut de personne mariée. 157

¹⁵⁴ Il est intéressant de noter que fin 1885, le roi du Baganda (l'actuel Ouganda) condamna à mort plus de quarante jeunes hommes qui, s'étant convertis au christianisme, avaient refusé ses avances sexuelles. On les appela les Martyrs de l'Ouganda.

¹⁵⁵ Informateur clef de Walungu, 22 juin 2010.

¹⁵⁶ Il est à noter que lorsque des relations sexuelles entre personnes de même sexe ont été évoquées, elles avaient toujours lieu entre des hommes. Un participant du groupe de jeunes de Kaniola a été le seul à mentionner le cas d'une jeune femme en difficulté parce qu'elle avait essayé d'épouser sa petite amie, ce qui montre que si l'attraction entre femmes existe, elle est encore plus cachée qu'entre hommes.

¹⁵⁷ Elles peuvent aller de l'aveu d'une maîtresse ou d'un « deuxième bureau » aux relations sexuelles vraiment cachées.

Le mariage est devenu plus difficile que par le passé. Pour les hommes, le paiement de la compensation matrimoniale a dans certains cas changé ou été monétisé, et les capacités à fournir certains prérequis fondamentaux d'une maison stable (terrain et toit) se sont raréfiées à la fois à cause de l'indisponibilité des terres, des prix plus élevés des terrains et des revenus plus faibles à cause du chômage, ainsi que des pillages. À certains endroits, le bétail qui constituait la base de la compensation matrimoniale a disparu¹⁵⁸, alors que dans d'autres endroits, comme à Kigurwe, il n'y a pas de culture de rente : 'Aujourd'hui les parents sont incapables de payer la dot parce qu'il n'y a plus de production de coton'. ¹⁵⁹ Un répondant a expliqué qu'à cause de ces dynamiques, 'les jeunes hommes pauvres prennent des femmes sans payer la dot. D'autres, parce qu'ils n'ont pas assez d'argent, s'engagent auprès de femmes économiquement puissantes et deviennent leurs maris'. ¹⁶⁰ L'administrateur de Walungu a parlé des problèmes du mariage pour les pauvres, 'parce qu'ici chez les Shi, vous avez besoin de vaches pour vous marier, donc si vous êtes pauvre, comment allez-vous faire ?'. ¹⁶¹

Pour les femmes, établir à 18 ans l'âge des relations sexuelles légales et du mariage a considérablement réduit le champ des possibles. Puisque « traditionnellement », les femmes étaient en âge de se marier juste après la puberté, et qu'au plus fort de la guerre les jeunes établissaient des « mariages » à un âge précoce, il était normal de considérer une femme célibataire de 20 ans comme une vieille fille. Même si l'âge légal du mariage a été relevé, l'âge auquel une femme est considérée comme une « vieille fille » dont les chances d'un mariage réussi diminuent d'année en année, est resté le même. À l'exception des jeunes femmes qui peuvent poursuivre leurs études plus loin qu'auparavant, l'âge auquel une jeune femme devrait être mariée reste autour de 20 ans. Les possibilités sont donc effectivement réduites, d'autant qu'un déséquilibre démographique diminue la disponibilité des hommes par rapport aux femmes.

4.5 Stigmatisation des survivants : « Quelqu'un qui vit sans honneur meurt un peu tous les jours »

Il n'est pas aisé d'évaluer la mesure dans laquelle la stigmatisation des survivants de violences sexuelles encourage le silence autour de ces violences et donc l'impunité des auteurs contribuant à leur prolongement. Les interventions visant à faire prendre conscience des impératifs médicaux liés au viol et à réduire les stigmates portés par les survivants des violences sexuelles, ont une incidence prouvée et ont visiblement influencé les réponses aux questions portant sur la réaction à adopter face à une personne violée. Dans la plupart des cas, les participants aux focus groups semblaient très conscients du fait que les survivants devraient recevoir un traitement prophylactique post-exposition dans les 72 heures, que si un partenaire a été violé en captivité, il ou elle devrait être testé pour le VIH avant de reprendre des relations maritales et que le survivant ne devrait pas être stigmatisé.

Même quand on propose aux participants des scénarios hypothétiques sur lesquels débattre, il reste difficile de comprendre, d'après leurs réponses, comment ils se sentiraient s'ils apprenaient que leur partenaire ou un membre de leur famille directe a été violé, et si, en réalité, ils stigmatiseraient un survivant de violences sexuelles qu'ils connaissent. Quand les femmes de Kaniola ont eu à réfléchir à un hypothétique scénario dans lequel leur mari a été fait *Ntazi* par un commandant rasta, elles ont affirmé qu'elles '[chercheraient] à savoir sur ce qui s'est passé et sur comment leur mari en est affecté', 'le réconforteraient en l'embrassant', 'le prendraient comme il est parce qu'il ne l'a pas voulu, qu'il ait perdu sa puissance masculine ou pas'. Elles ont répété qu'elles répondraient de cette manière parce qu'une femme shi est [censée être] 'soumise, patiente et tolérante'. 162

¹⁵⁸ À Kaniola, par exemple, le chef de groupement a déclaré que 45 000 têtes de bétail avaient été abattues.

¹⁵⁹ Kigurwe, DFG des jeunes, 2 juillet 2010.

¹⁶⁰ Uvira, SOFAD, 28 juin 2010.

¹⁶¹ Walungu, 22 juin 2010.

¹⁶² Kaniola, DFG des femmes, 24 juin 2010.

Les réponses à la question « est-il est pire d'être tué ou d'être violé ? » sous-entendent en revanche qu'il faut beaucoup de temps avant de surmonter les stigmates.

Les femmes de Kaniola ont répondu :

- 'il vaudrait mieux me tuer que me violer';
- 'avec le viol, la personne est déjà morte à l'intérieur ; il vaut mieux être tué à la Kalashnikov' ;
- 'la honte du viol est pire que la mort ; comment vont réagir vos enfants et votre mari ?' ;
- 'la maladie [le sida transmis par le viol] pourrait me tuer';
- 'tout le monde a peur de la mort et on peut soigner une femme violée psychologiquement, mais certaines finissent quand même par devenir folles, c'est pourquoi il est préférable de mourir'. 163

Bien que quelques répondants aient expliqué que le viol était préférable à la mort parce que le survivant pouvait avoir recours à un traitement médical, l'immense majorité, comme les femmes de Kaniola, pensaient qu'il est préférable d'être tué plutôt que d'avoir à vivre une mort lente dans laquelle l'ostracisme social serait aggravé par la possibilité d'être infecté par le VIH. Un informateur clef a observé que 'ce que nous avons toujours dit est que quelqu'un qui vit sans honneur meurt un peu tous les jours'. 164

Les opinions diffèrent en ce qui concerne la honte des victimes : est-elle plus grande pour un homme ou pour une femme ? En ce qui concerne la norme selon laquelle une femme doit être disponible pour le sexe et les normes d'hétérosexualité, le viol des femmes, à l'exception de Lubero, où l'on considérait que le viol des femmes était plus honteux parce que le vagin est sacré et l'anus pas, était largement vu comme plus « naturel » et donc d'une certaine façon moins problématique que le viol des hommes. Un membre de la CTLVS de Kiwanja a expliqué que :

'Les hommes ont honte, ils pensent que les gens vont se moquer d'eux, [demander] pourquoi ils ne se sont pas défendus, ils se sentent plus déstabilisés que les femmes'. 165

Selon un psychologue qui travaille avec des survivants à Butembo :

'Cet acte ôte tout son pouvoir à un homme, tout son respect. Il est facile pour une femme de s'identifier à une survivante de violences sexuelles, mais pour un homme ce n'est pas facile'. 166

Un employé d'ONG a expliqué que 'ici, quand un homme est violé, c'est la mort de toute la communauté, parce que la force de la famille est anéantie'. Les hommes de Kigurwe pensent que le viol des hommes est pire, que c'est comme essayer de faire couler de l'eau vers le haut, 168 et les jeunes de Kinyandonyi expliquent que la honte du viol est pire pour les hommes 'parce que biologiquement, il n'y a pas d'orifice créé dans ce but'. Un homme a expliqué que 'quand c'est un homme, les gens voient que c'est grave, quand c'est une femme, ils sont un peu négligents...'. 170

Même si le viol des femmes est vu comme « presque habituel » et plus « naturel » que le viol des hommes, la banalisation des violences sexuelles ne doit pas suggérer que les survivants ne sont

¹⁶³ Kaniola, DFG des femmes, 24 juin 2010.

¹⁶⁴ Walungu, Comité local de développement de Walungu, 23 juin 2010.

¹⁶⁵ CTLVS de Kiwanja, 24 mai 2010.

¹⁶⁶ ADDF, Butembo, avril 2010.

¹⁶⁷ Uvira, FADI, 28 juin 2010.

¹⁶⁸ Kigurwe, DFG des hommes, 29 juin 2010.

¹⁶⁹ Kinyandonyi, DFG des jeunes, 27 mai 2010.

¹⁷⁰ Kinyandonyi, informateur clef, 27 mai 2010.

plus stigmatisés : les stigmates restent graves, bien que les enseignements sur le mariage par les églises chrétiennes les aient parfois atténués. Un répondant, à propos de sa réaction si sa femme était violée, a répondu :

'Nous sommes appelés, si nous sommes chrétiens, nous devons comprendre que rien, en dehors de la mort, ne peut sous séparer de nos femmes, et quoi qu'il lui arrive, c'est comme si elle était tombée malade, ce n'est pas une raison pour que son mari la quitte'.¹⁷¹

Malgré ces enseignements chrétiens sur le mariage, et ceux des ONG sur le « genre », un jeune homme est peu encouragé à rester avec une femme qui a été violée, surtout si elle a été contaminée par le VIH. Le déséquilibre démographique entre les hommes et les femmes, renforcé par le fait que les femmes qui ne se marient pas, même si elles n'ont pas été violées, risquent également d'être stigmatisées, facilite la propension d'un jeune homme à trouver une autre femme. D'un autre côté, ce déséquilibre démographique était vu par les femmes de Kinyandonyi comme un facteur de changement dans les relations de genre, notamment le renoncement à la fidélité et à la soumission de la part des femmes ; 'il y a moins d'hommes que de femmes. Il y a donc des femmes qui veulent prendre des hommes qui ne leur appartiennent pas'. ¹⁷²

4.6 Éducation sexuelle - « L'éducation diffuse »

La corrélation entre les normes de sexe, de sexualité et de mariage, qui allie des éléments favorables au sexe et des éléments défavorables, est d'autant compliquée par la question de l'éducation sexuelle et du tabou autour du sexe en dehors de cadres très particuliers. À la question de savoir « qui assure l'éducation sexuelle ?», les réponses suggèrent qu'il y a très peu d'éducation sexuelle dans toutes les communautés visitées. Traditionnellement, il était du ressort des membres de la famille les plus âgés (tantes, oncles, grands-parents) d'assurer l'éducation sexuelle de leurs neveux, nièces et grands enfants. Cette pratique a presque disparu, ou est en tout cas moins structurée que par le passé. Cela reflète en partie la pression qui pèse sur les structures familiales élargies par des schémas de déplacement qui laissent peu de membres âgés de la famille disponibles. Le problème pour les parents est le suivant :

'Vous savez, pour un enfant shi ce n'est pas facile d'approcher son père ou sa mère pour parler directement de sexualité; si les femmes elles-mêmes n'ont pas le courage de dire à leur mari qu'elles voudraient faire l'amour, c'est toujours le mari qui prend l'initiative du rapport, comment pourraient-elles l'enseigner à leurs filles ? Pour les hommes c'est pareil, ils ne le font pas pour leurs fils'. 173

Les femmes à Kigurwe ont expliqué que même les plus âgées d'entre elles n'avaient pas fait l'expérience de *Kuluza*, le système traditionnel d'éducation sexuelle.¹⁷⁴ D'un autre côté, le fait que les conditions de déplacement aient souvent forcé les enfants à dormir dans la même chambre que leurs parents et donc à être éventuellement exposés à leurs rapports sexuels, semble avoir 'contribué à banaliser les relations sexuelles, parce que les parents le faisaient au vu et au su des enfants'.¹⁷⁵

Bien que quelques écoles semblent prévoir un minimum d'éducation sexuelle dans le cadre de 'l'éducation de vie', cela reste rare et ne concerne par le grand nombre d'adolescents qui ne vont pas à l'école.

L'église joue un rôle ambigu dans l'éducation sexuelle. Bien qu'elle apporte des conseils avant le mariage, et que dans certains endroits (comme à Walungu) les prêtres refusent de marier des

¹⁷¹ Walungu, Comité local de développement, 23 juin 2010

¹⁷² Kinyandonyi, DFG des femmes, 26 mai 2010.

¹⁷³ Walungu, CTLVS, 23 juin 2010.

¹⁷⁴ Kaniola, DFG des femmes, 24 juin 2010.

¹⁷⁵ DFG des hommes de Kinyandonyi, 25 mai 2010.

gens qui n'ont pas passé de test VIH, elle reste résolument silencieuse sur le sexe et la sexualité en dehors de ce cadre, en dépit du fait qu'une grande proportion des rapports sexuels, consentants ou non, se produisent hors mariage. Comme l'indique un militant :

'Lorsqu'il s'agit d'utiliser les stations de radio de la communauté locale, il y a un obstacle parce que quand vous voulez sensibiliser les gens vous devez voir le directeur de la radio parce que ce sont des radios religieuses, chrétiennes, donc, eh bien... dans l'Église, le sexe est un sujet tabou, même si ce n'est pas vraiment une chose surréaliste, c'est une réalité qu'il faut aborder'. 176

Un autre déclare que les églises se comportent :

'Comme les autorités coutumières. Ici, ceux qui sont protestants sont des gens qui savent à peine lire et écrire, qui ne sont pas allés à l'école, tout ce qu'ils savent faire c'est coordonner les activités de l'église. Les églises ont contribué à augmenter les cas de violences sexuelles'.

- Q : Pourriez-vous expliquer pourquoi les églises ont contribué à augmenter les cas de violences sexuelles ?
- R : C'est le résultat des croyances issues de l'interprétation des passages de la Bible. Par exemple qu'une femme demeure en silence, qu'elle soit soumise à son mari... Il y a des hommes qui tirent avantage de ça'. 177

Il est devenu évident que les églises jouent simultanément un double rôle de régulateur de la sexualité et d'auteur d'abus sexuels :

- Q : Vous dites que les chefs d'église violent aussi, comment peuvent-ils alors sensibiliser la population ?
- R : '...Ils peuvent sensibiliser parce que le fait qu'ils puissent eux-mêmes être mauvais ne doit pas vouloir dire qu'ils ne peuvent pas éduquer les autres à être bons'. Un adage dit 'Fais ce que je dis, pas ce que je fais'.¹⁷⁸

Les jeunes de Kinyandonyi ont rapidement expliqué que 'si l'église prépare les gens au mariage, les jeunes qui ne choisissent pas un mariage religieux n'ont aucun repère pour l'éducation sexuelle'. Lorsqu'on leur a demandé si c'était quelque chose qu'ils souhaiteraient avoir, la réponse a été résolument affirmative. Ils ont ajouté qu'ils souhaitaient aborder des questions telles que 'quel est le problème du sexe avant le mariage ?', 'quand c'est nécessaire, comment vous protégez-vous, et notamment quand vous êtes forcés d'avoir des relations sexuelles ?' et 'd'où vient le sperme ?'. 'Est-ce que la femme éjacule aussi ? Comment fonctionne le cycle d'une femme ?'. 179

Les ONG parlent de genre et de violences sexuelles, mais pas de sexe consentant. Les centres de santé qui disposent de kits de TPE mais pas de préservatifs¹⁸⁰ sont représentatifs de ce vide. Les ONG ne font rien non plus pour prendre davantage en considération les violences sexuelles contre les hommes, ou les femmes en tant qu'auteurs. De toutes les peintures murales (notamment à Goma et à Kiwanja) représentant des auteurs de violences sexuelles arrêtés ou mis en prison, pas une seule ne montre une victime masculine, un acte de violence sexuelle commise par un homme sur un homme, ou un auteur féminin.

¹⁷⁶ Informatrice clef d'une ONG, Butembo, 10 mai 2010.

¹⁷⁷ CTLVS de Kiwanja, 24 mai 2010.

¹⁷⁸ Walungu, informateur clef, 25 juin 2010.

¹⁷⁹ Kinyandonyi, DGD des jeunes, 27 mai 2010.

¹⁸⁰ Responsable du développement rural, Lubero.

Compte tenu des limites de l'éducation sexuelle proposée par les familles, les écoles et les églises, l'éducation sexuelle vient nécessairement d'une série de sources non officielles : les enfants aborderaient les questions de sexe dans ce qu'on appelle « l'éducation diffuse », qui revient à tirer des informations des débats avec leurs pairs, des visites en ville et du visionnage de vidéos pornographiques. Ces dernières sont diffusées dans des salles de vidéo mais aussi via les téléphones portables. Les femmes à Kigurwe pensent que les 'enfants sont plus futés que nous, ils peuvent même nous donner les informations' et que, s'agissant des films, 'ce que les enfants voient, ils veulent le mettre en pratique'.¹8¹ À Kinyandonyi, les femmes pensent que les enfants sont informés sur le sexe grâce à la sensibilisation des ONG sur le viol des femmes (voir image plus loin).¹8²

Pour comprendre quel type de sexe les jeunes abordent avec les films, l'équipe a envoyé un ami du pays au marché de Sange pour voir quel type de film il pouvait acheter. Il est revenu avec une carte mémoire de téléphone portable sur laquelle étaient enregistrés de courts films pornographiques. L'un met en scène une femme pratiquant le sexe oral avec deux hommes, l'autre met en scène une femme pénétrée par derrière. Quand nous avons demandé au groupe de jeunes de Kigurwe ce qu'ils pensaient de ces actes sexuels, ils ont déclaré que ces actes appartenaient au domaine des blancs et des prostituées et qu'eux-mêmes ne feraient pas cela.

Quand nous leur avons demandé comment ils savaient que ces actes n'étaient pas pour eux (il était ressorti de toutes les DFG que les mécanismes traditionnels de transmission du savoir sexuel par les anciens de la famille avaient disparu), ils ont répondu qu'après tout, ils avaient appris quelque chose de leurs aînés. Un répondant se souvient que '[ses] parents aimaient dire qu'une fille qui prend un homme qui ne lui appartient pas, cet homme la brûlera et elle mourra. Et ils disaient la même chose aux garçons'. 183

En général, le fait de ne pas aborder le sexe et la sexualité entretient une dangereuse ignorance, qui à son tour a un lien de cause à effet sur les violences sexuelles. Il y a des hommes qui pensent qu'en ayant des relations sexuelles avec une vierge, ils seront guéris du VIH et d'autres

'Qui pensent qu'ils peuvent retrouver leur jeunesse s'ils couchent avec une jeune fille. Donc ces petites questions vous montrent le genre de fausses informations qui se répandent et qui, dans certains cas, peuvent pousser les hommes à violer'. 184

Cette ignorance est également le signe que les réponses aux violences sexuelles sont mal documentées. À propos du viol des hommes, la coordinatrice de la CTLVS de Rutshuru a expliqué que 'les hommes pensent que leur maladie est moins grave parce que ça a été fait par voie anale. Nous devons les sensibiliser sur le fait que c'est pire que par la voie normale'. De même, l'absence de discussion sur la sexualité en général, et non sur les sexualités hétérosexuelles en particulier, suggère que le viol des hommes est considéré comme étant lié à l'homosexualité des auteurs comme des victimes, et l'on ne discute donc pas de sa nature non consentante.

4.7 Déshumanisation des auteurs

Les répondants ont trouvé difficile d'identifier les motivations derrière les violences sexuelles et ont formulé beaucoup d'opinions diverses. La vision selon laquelle le viol sert principalement à démontrer son pouvoir et sa domination et que l'humiliation des hommes et des femmes, ainsi que la destruction des communautés, sont ses principaux objectifs, se retrouve souvent dans les

- 181 Kaniola, DFG des femmes, 24 juin 2010.
- 182 Kinyandonyi, DFG des femmes, 26 mai 2010.
- 183 Informateur clef d'une organisation communautaire, Kinyandonyi, 27 mai 2010.
- 184 Informateur clef médecin de Walungu, 22 juin 2010.
- 185 Cette constatation fait écho à celle de femmes réfugiées lors d'un débat à Kampala en 2009. Les femmes ont également indiqué que certains maris leur demandaient de pratiquer le sexe anal en pensant à tort que cela ne comportait pas de risque de transmission du VIH.

réponses à cette question. Cette vision convient à un contexte dans lequel les dimensions non reproductrices du sexe et de la sexualité ne sont pas prises en compte, et dans lequel même le sexe non-violent est abordé en termes instrumentaux, comme vecteur de pouvoir et d'humiliation, mais aussi d'argent. L'expérience de la victime est clairement la dépendance et l'humiliation. Pour les auteurs qui visent une guerre psychologique, l'humiliation est évidemment le résultat souhaitable de l'instrumentalisation des violences sexuelles.

Cependant, il est moins évident de déterminer dans quelle mesure cette explication suffit à justifier les violences sexuelles permanentes dans une situation où les lignes de commande sont très diffuses. On comprend mal ce qui pousse l'auteur (à plus forte raison pour une femme qui, aussi surprenant que cela puisse paraître dès lors que son essence est d'être soumise, peut aussi être auteur de violences sexuelles) et ce qu'il/elle peut penser ou ressentir au moment où il commet le viol.

Il y a plusieurs théories. Certains observateurs avancent, et certains auteurs l'auraient confirmé, que le viol est simplement l'expression d'un besoin sexuel refoulé. D'autres y voient l'expression d'un traumatisme :

'Suite à la guerre il y a toujours une crise sociale. Les gens sont traumatisés. Un homme traumatisé est capable de tout, il n'est pas normal. Il peut également reproduire ce que faisaient les soldats et montrer sa virilité. Par le viol il veut détruire la maison d'un autre'. 186

Une conseillère a expliqué que 'les victimes disent que les hommes veulent les détruire, que tout ce qui est fait contre elles visent à les abattre'. 187

Pour certains, à chaque motif sa catégorie d'auteur. Un administrateur a par exemple expliqué que les groupes armés étrangers faisaient usage de la terreur comme d'une tactique, mais que les soldats de l'armée nationale étaient très amers 'parce qu'ils ne voyaient plus de moyen d'aller de l'avant'. Parallèlement, pour lui les ex-combattants locaux étaient mus par la frustration :

'Les mécontents, ceux qui ressentent de l'amertume, les démobilisés qui étaient enrôlés et à qui on avait beaucoup promis, et qui voient aujourd'hui que ceux qui les avaient enrôlés ont reçu de belles promotions alors qu'eux-mêmes n'ont plus d'avenir... c'est une bombe à retardement pour la communauté'.

Une déclaration recueillie à Walungu mérite d'être reproduite ici :

'Nous avons observé comment même les civils ont reproduit cela, même les jeunes qui sont désespérés ont reproduit ce phénomène des violences sexuelles au point que les femmes sont devenues une cible... Chaque fois que les hommes ont perdu tout intérêt dans la société, ils forment un groupe à part et l'une des premières choses qu'ils font est de violer les femmes et les filles'. 189

Le choix du terme « désespéré » et la phrase « les hommes [qui] ont perdu tout intérêt dans la société » suggèrent un cadre de pensée très particulier qui provient du contexte général.

Les répondants sont souvent perplexes. À propos de ce qui selon lui motive les hommes à violer, un représentant du gouvernement local a répondu :

¹⁸⁶ ADDF, Butembo, avril 2010.

¹⁸⁷ Kiwanja, informateur clef, 24 mai 2010.

¹⁸⁸ Walungu, 22 juin 2010.

¹⁸⁹ Walungu, président du comité local de développement, 23 juin 2010.

'Souvent vous verrez que c'est un homme qui a déjà peut-être deux femmes, mais il en viole une troisième. Nous pensons que c'est à cause de l'impunité que cela continue. On peut dire que c'est pour des raisons de plaisir uniquement'. 190

Les hommes de Kigurwe expliquent le viol commis par des civils par la recherche de plaisir sexuel par des hommes incapables de le verbaliser.¹⁹¹ D'autres pensent que les ex-combattants étaient habitués à avoir une femme dans chaque opération militaire et s'attendent à la même chose à leur retour à la vie civile.

L'argument du plaisir, néanmoins, est peu valable si l'on veut expliquer l'emploi d'objets pour violer. Comme l'explique un médecin, c'est l'échec à parvenir à l'excitation sexuelle qui peut expliquer le recours à d'autres instruments tels que des bâtons, des bouteilles et des baïonnettes. Il reste difficile de dire avec conviction ce qui motive les auteurs de violences sexuelles, ou de comprendre l'érotisme du sexe violent.

Il est intéressant de noter que l'une des raisons pour lesquelles les femmes victimes de viols sont stigmatisées est qu'elles sont soupçonnées d'avoir pris l'initiative de l'acte sexuel et donc de ne pas se conformer aux normes de respectabilité, tout comme un homme victime est stigmatisé parce qu'il « l'aurait voulu » et est donc soupçonné d'homosexualité. Ces zones d'ombre sur l'implication dans les violences sexuelles et sur la relation qui existe entre la victime et ces violences peuvent aussi être vues comme l'extension de l'incompréhension de ce qui motive les auteurs. Il s'agit également d'un exemple du phénomène parfois appelé «raisonnement d'un monde juste » selon lequel l'observateur est si dérangé par ce qu'il voit (dans ce cas la violence à l'égard de la victime) qu'il refuse de le reconnaître et impose une interprétation qui correspond mieux à son système de croyances (dans ce cas, les auteurs n'auraient pas voulu faire de mal de cette manière, et les victimes auraient pu se défendre).

En l'absence d'explications plausibles concernant ce qui encourage l'auteur de violences sexuelles, les gens ont recours à des explications telles que « c'est le Diable qui les pousse », ou accusent les films d'enseigner aux gens des pratiques abusives¹⁹². D'une façon générale, ces explications échouent à reconnaître la capacité à être violent comme fondamentalement humaine, et donc mènent à la déshumanisation des auteurs.

¹⁹¹ Kigurwe, DFG des hommes, 29 juin 2010.

¹⁹² Kigurwe, DFG des hommes, 29 juin 2010.

V. Travailler en zone d'ombre

5.1 Problèmes de ciblage en situation de vide statistique

Lorsque l'on analyse les commentaires des répondants sur les activités des ONG avec leurs réponses aux questions portant sur la manière dont ils devraient, en principe au moins, réagir au viol de quelqu'un, il ressort que les ONG ont fortement sensibilisé sur les stigmates, les droits des femmes, les définitions du viol et des paramètres fondamentaux de la loi. Néanmoins, il reste évident que ces organisations travaillent dans un vide statistique et conceptuel.

Les statistiques existantes sont faibles à deux égards. Premièrement, les chiffres d'ensemble sont discutables dans la mesure où ils reflètent un mélange complexe de signalements à la fois insuffisants et trop abondants, dont les raisons principales sont les suivantes :

- Des signalements *insuffisants* de la part des femmes à cause des stigmates portées par les victimes de viol, et la probabilité que cela ruine leurs chances de mariage si elles sont toujours célibataires. ¹⁹³ Sachant que le mariage est la norme, il est fondamental. De nombreuses femmes victimes restent également silencieuses parce qu'elles craignent que leur mari les abandonne s'il découvre la vérité.
- Des signalements *insuffisants* de la part des hommes car les stigmates pourraient être plus importants que pour les femmes, et ils sont susceptibles d'être doublement stigmatisés parce qu'ils ont été violés malgré les normes de genre qui dictent que les hommes ne sont pas vulnérables de ce point vue, et parce que le silence et la confusion autour de la sexualité sont tels que même s'ils sont victimes de viol par un autre homme, ils peuvent être considérés comme homosexuels.
- Des signalements *insuffisants* de la part des hommes car la majorité des interventions autour des violences fondées sur le sexe et le genre sont structurées en fonction des femmes et des enfants en tant que seules victimes, rendant difficile l'accès des hommes aux services, que ce soit parce qu'ils ne pensent pas y avoir droit ou parce qu'aucun mécanisme d'accès spécifique n'a été mis en place pour eux.
- Des signalements *insuffisants* de la part des hommes qui ont été violés par des femmes, car il existe un risque de renversement de la situation par la femme.¹⁹⁴
- Des signalements *insuffisants* par les victimes dans des régions plus reculées à cause de la difficulté de se rendre dans un lieu où le cas peut être enregistré.
- Des signalements *insuffisants* par les victimes craignant les représailles de la part des auteurs qui pourraient chercher à les empêcher d'aller au tribunal.
- Des signalements *trop abondants* des survivants qui se présentent aux fournisseurs de services, qui vont souvent d'un fournisseur à l'autre et chaque fournisseur les enregistre comme un nouveau cas.¹⁹⁵ Il n'existe pas de mécanisme systématique permettant de déterminer si quelqu'un a déjà été enregistré par une autre institution.

¹⁹³ Informateur clef de Walungu, 22 juin 2010.

¹⁹⁴ Cette explication a été fournie par les participants aux DFG des hommes, Kigurwe, 29 juin 2010.

¹⁹⁵ Walungu, médecin, 22 juin 2010.

- Des signalements *trop abondants* résultant de fausses déclarations par des personnes essayant d'accuser d'autres personnes et d'en obtenir de l'argent.
- Des signalements *tardifs*: lorsqu'un(e) survivant(e) se présente à un fournisseur de services et qu'il/elle est enregistré(e) comme un nouveau cas, même si l'incident a eu lieu des mois ou des années auparavant. Une sensibilisation efficace est susceptible de provoquer ce phénomène, notamment si elle est liée à une offre d'aide médicale ou psychosociale aux victimes qui ne s'étaient pas présentées auparavant. L'augmentation du nombre de cas enregistrés peut donc refléter davantage une augmentation des signalements qu'une augmentation des nouveaux incidents.

En général cependant, il semble que les facteurs induisant l'*insuffisance* des signalements, surtout par les hommes, sont susceptibles d'être plus nombreux que ceux qui induisent les signalements trop abondants.

Même en cas de signalement, les statistiques en résultant posent problème. À la suite de l'application de la stratégie nationale menée par le gouvernement de la RDC,¹⁹⁶ les groupes sur les violences fondées sur le sexe et le genre (VFSG) aux niveaux national et provincial¹⁹⁷ ont adopté leur propre série d'indicateurs. Ils sont déterminés à partir de formulaires de signalement adaptés aux aspects psychosociaux, médicaux et légaux des VFSG créés par le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) dans le cadre d'une coordination.¹⁹⁸ Mais l'usage de ces formulaires varie considérablement dans la pratique.¹⁹⁹ Pour certains partenaires impliqués dans la mise en œuvre, un « nouvel » incident a lieu quand une attaque s'est produite la semaine même et que la victime a reçu des soins. Pour d'autres, un incident est « nouveau » quand il a eu lieu au cours du mois.²⁰⁰ D'autres encore enregistrent tous les cas où la victime se trouve déjà dans le système en tant qu' « ancien » cas, même si l'incident n'avait pas été signalé.²⁰¹ Certaines ONG locales qui ont créé des systèmes approfondis de recensement des incidents de VFSG ont signalé que les acteurs internationaux ne prenaient pas leurs données en compte au moment de rassembler les chiffres.²⁰²

Ces problèmes liés aux données sont renforcés par une mauvaise coordination des acteurs. Par exemple, un représentant du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (BCAH) a expliqué que lors de l'élaboration du plan d'action humanitaire pour l'est de la RDC, seuls l'UNICEF et le BCAH ont fourni des données permettant une planification, bien que le plan visât à refléter l'expérience de tous les acteurs humanitaires concernés et à dresser le programme de leur futur travail. Le FNUAP est dorénavant responsable de la collecte et de la représentation des données, mais ces dernières proviennent d'un large éventail de partenaires locaux.²⁰³ Cela signifie que le FNUAP peut être amené à fonder son analyse tantôt sur 200 rapports, tantôt sur 400.²⁰⁴ Certains grands acteurs ont également été accusés de ne fournir leurs données que de façon occasionnelle et donc de compliquer le recueil des informations.

Si certaines organisations ont insisté sur le fait que ces programmes étaient ouverts à tous, la plupart ont précisé qu'elles n'avaient aucun programme consacré spécifiquement aux impacts des

- 198 Entretien avec un représentant du FNUAP, Goma, mai 2010.
- 199 Entretien avec un représentant du FNUAP, Goma, mai 2010.
- 200 Entretien avec un représentant de l'UNICEF, Goma, mai 2010.
- 201 Entretien avec un représentant d'Alpha Ujuvi, Goma, mai 2010.
- 202 Entretien avec Adèle Safi Kagarabi, COFAS/CPLVS, Bukavu, juin 2010.
- 203 Entretien avec un représentant du BCAH et du FNUAP, Goma, mai 2010.
- 204 Entretien avec un représentant des Nations unies, Goma, mai 2010

¹⁹⁶ République démocratique du Congo, ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant (2009). Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (SNVBG). Kinshasa.

¹⁹⁷ Le système est complexe, mais les agences et groupes de travail concernés sont le HCR (protection); l'UNICEF (assistance multisectorielle); le FNUAP (données et cartographie); le HCDH (anti-impunité) et la MONUC (réforme du secteur de la sécurité) au niveau national et le FNUAP (données et cartographie); le HCDH (anti-impunité); l'UNICEF (assistance multisectorielle) et le HCR (protection) au niveau provincial. Tous répondent devant l'Équipe technique violences sexuelles, intégrant plusieurs ministères du gouvernement de la RDC, mais aussi devant le Comité STAREC (programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés) et le Conseil d'administration du fonds de stabilisation.

VFSG sur des hommes.²⁰⁵ Lorsque ces projets existent, ils visent généralement à encourager les hommes à s'engager dans les questions de VFSG et à former des hommes activistes.²⁰⁶

Il a été difficile de découvrir dans quelle mesure les cas de VFSG impliquaient des victimes masculines, ou quelle forme cette violence pouvait prendre dans un contexte de conflit ininterrompu. Certains ont indiqué que les signalements de viol sur des hommes victimes augmentaient²⁰⁷, et que ces derniers pourraient compter pour 9 pourcent des cas de VFSG signalés par le FNUAP en 2009.²⁰⁸ Le FNUAP a déclaré que le nombre d'hommes ayant accès aux services relatifs aux VFSG était très faible : seuls 10 hommes y ont accédé dans les Kivus en 2007, 124 en 2008 et 178 en 2009. En comparaison, 12 755 femmes y ont eu accès en 2008 et 15 108 en 2009.²⁰⁹ D'autres ont expliqué qu'ils n'avaient rencontré aucun homme victime de VFSG dans leurs programmes²¹⁰ ou ont avancé des chiffres inférieurs à 3 pourcent.²¹¹

Les répondants dont les organisations étaient impliquées dans la fourniture de soins médicaux saisissaient en général mieux l'incidence des VFSG chez les hommes et comprenaient mieux comment des hommes pouvaient en être victimes. Plusieurs agences ont indiqué que les hommes victimes avaient plus de difficultés que les femmes à aller de l'avant et ne se présentaient souvent que pour un traitement médical lorsqu'ils craignaient d'avoir contracté le VIH ou une autre maladie sexuellement transmissible.²¹² Tous les répondants étaient d'accord sur le fait que les hommes victimes étaient un aspect délaissé par les programmes existants et qu'il faudrait travailler davantage sur ce problème. La plupart ont expliqué l'inexistence de telles interventions à ce jour par le manque de fonds ou les difficultés d'accès. Les programmes de sensibilisation au genre qui existent actuellement et l'approche parfois simpliste des ONG selon laquelle « c'est compliqué de demander à quelqu'un qui se bat aux côtés des FDLR de quitter son travail pour une semaine de formation au genre » ont également fait l'objet de critiques.²¹³

5.2 Méconnaissance de l'identité des auteurs et de ce qui les motive

En plus d'identifier maladroitement qui sont les victimes, les statistiques ne parviennent pas à identifier précisément les auteurs. C'est le résultat inévitable d'un certain nombre de facteurs :

- Dans un contexte de groupes armés multiples, leurs uniformes, s'ils les portent, sont souvent tous similaires, notamment la nuit.
- La langue parlée peut parfois indiquer d'où vient l'auteur, mais ne donne qu'une indication large.
- La distinction entre les militaires et les civils est très floue. En sus de ceux qui ont été officiellement démobilisés, plus encore ont déserté ou choisi l'auto-réinsertion. En outre, les armes proviennent parfois des groupes militaires, obtenus notamment par les groupes de jeunes dissidents, et quelques exemples de dissidents locaux collaborant avec des groupes armés étrangers ont été relevés.

²⁰⁵ Aucune des organisations interrogées n'a indiqué mener un programme spécifique sur les hommes en tant que victimes ou auteurs.

²⁰⁶ Entretien avec Christine Deschryver, Bukavu, mai 2010. Voir http://drc.vday.org/pour en savoir plus sur la « City of Joy ».

²⁰⁷ IRC; COOPI, Goma, mai 2010.

²⁰⁸ Alpha Ujuvi, Goma, mai 2010.

²⁰⁹ Chiffres fournis par un représentant du FNUAP, Goma, mai 2010.

²¹⁰ Save the Children, Goma, mai 2010.

²¹¹ Entretien avec Joseph Ciza, Heal Africa, Goma, mai 2010.

²¹² Représentant des groupes anti-impunité et droits humains de la MONUC, Goma, mai 2010 ; Adèle Safi Kagarabi, COFAS/CPLVS, Bukavu, juin 2010 ; Femme Plus, Goma, mai 2010 ; Représentant du BCAH, Goma, mai 2010.

²¹³ Représentant de l'UE, Goma, mai 2010.

Compte tenu des difficultés des victimes à fournir une description précise de l'auteur de violences sexuelles et le manque corrélatif de statistiques fiables sur les auteurs, il n'est pas aisé de se fier aux changements manifestes des tendances des violences sexuelles, notamment celui du passage des auteurs militaires aux auteurs civils.

Sans clarté sur les chiffres absolus, il est impossible de déterminer la mesure réelle des besoins, même s'il ne s'agit que des interventions auprès des victimes. Mais le manque de clarté sur l'identité des auteurs empêche ceux qui cherchent à intervenir d'attaquer les causes des violences sexuelles. En outre, l'incompréhension concernant le mécanisme psychologique propre à l'auteur (par opposition au « choix rationnel » que font les commandants militaires d'utiliser les violences sexuelles comme arme de guerre) rend le travail de prévention extrêmement difficile et les interventions efficaces auprès des auteurs présumés ou avérés presque irréalisables.

Les agences intervenantes ont réagi différemment au postulat du viol comme arme de guerre. Pour certains, « arme de guerre » et « capitale mondiale du viol » étaient trop forts pour décrire le contexte complexe de l'est de la RDC. Le viol pourrait plutôt être considéré comme 'une arme de pouvoir... une façon de terroriser les populations civiles' ou une 'arme de contrôle, un moyen d'empêcher les gens d'accéder à leurs champs, d'empêcher les gens de donner des informations aux FDLR'.²¹⁴ Il a également été suggéré que le conflit avait créé une tendance au sein des communautés et un intérêt fétichiste pour les agressions des femmes vulnérables.²¹⁵

Pour d'autres, « arme de guerre » était la description parfaite de la réalité :²¹⁶ elle avait une cause économique spécifique liée à la qualification selon eux essentiellement économique de la guerre en RDC. Pour beaucoup d'ONG locales et quelques observateurs internationaux, les VFSG pourraient être indissociables de l'arrivée des troupes rwandaises en RDC à la suite du génocide de 1994, point de départ d'un processus qui a propulsé les violences sexuelles extrêmes à un degré jamais atteint jusque-là.²¹⁷ Pour ceux qui travaillent avec les troupes des FARDC, le lien direct avec la guerre était beaucoup moins pertinent et les violences étaient plutôt liées à la souffrance des soldats due au manque de formation, aux salaires parfois non versés ou à un faible leadership : 'Les gars disent "Je n'ai pas été payé, ça fait six mois que je suis là, j'ai faim, je vous le dis, la première fille que je vois, je la viole".²¹⁸

Malgré ou peut-être à cause de cet éventail d'interprétations, la plupart ont souligné le fait que leur organisation n'avait pas d'opinion particulière sur les causes ou les modes de fonctionnement des VFSG. Un répondant a avancé que beaucoup étaient coincés dans un mode de pensée : 'Sommesnous tous d'accord sur ce que veut dire VSFG ? Je ne crois pas que ce soit le cas... [mais] nous continuons à les conceptualiser comme une arme de guerre, et [à croire que] si les méchants s'en vont, le viol s'en ira aussi'.²¹⁹

5.3 Manque de légitimité

La façon dont « l'autre » est perçu comme une menace pour le sens de soi et de l'identité et la mesure dans laquelle « l'autre » mondial s'oppose aux avantages supposés de la culture et de la coutume, ont été abordées dans le chapitre III. Si dans tous les focus groups a été reconnu le rôle essentiel que la société civile et des acteurs internationaux, notamment les ONG, jouent dans le traitement des symptômes directs des violences sexuelles, une forte ambiguïté sous-jacente

²¹⁴ Représentant des groupes anti-impunité et droits humains de la MONUC, Goma, mai 2010.

²¹⁵ Adèle Safi Kagarabi, COFAS/CPLVS, Bukavu, juin 2010.

²¹⁶ Alpha Ujuvi, Goma, mai 2010.

²¹⁷ Cette opinion était défendue par Femme Plus, ainsi que par un représentant responsable de la DDR auprès de la MONUC qui était présent au Rwanda moment du génocide Goma, mai 2010.

²¹⁸ Représentant de l'UE. Un représentant de la MONUC a également souligné le rôle des frustrations dans les FARDC : « 150 000 soldats. Que pouvez-vous faire ? Vous ne pouvez pas tous faire la querre, vous ne pouvez pas tous être nourris », Goma, mai 2010.

²¹⁹ Représentant d'une agence humanitaire internationale, Goma, mai 2010.

marque leur place dans l'opposition légitimité-légalité. Ceux qui cherchent à éduquer sur les questions de genre sont susceptibles d'être attaqués lorsqu'ils s'opposent aux normes existantes, comme le montre la déclaration suivante :

'L'approche "genre" a connu des échecs tout simplement parce que ceux qui s'en occupaient étaient souvent des femmes divorcées ou des femmes vivant seules qui n'ont rien d'utile à dire aux femmes mariées qui se respectent'.²²⁰

Même lorsqu'elles promeuvent la légalité, comme le travail visant à populariser les dispositions de la loi de 2006 sur les violences sexuelles, le font-elles d'une manière qui est perçue comme légitime ?

Cette question a souvent été abordée dans les nombreuses discussions sur l'utilisation de grands panneaux et de peintures murales pour informer la population locale. En général, ils n'étaient pas seulement vus comme culturellement inappropriés mais de nombreux répondants ont expliqué que, puisque les panneaux étaient souvent imposés alors qu'une proportion significative de la population était illettrée, ils étaient susceptibles de faire partie de l'éducation sexuelle (l'éducation diffuse) et donc de normaliser les violences extrêmes dans les relations sexuelles auprès des observateurs, qu'ils sont supposés instruire sur les points les plus importants de la loi.



Photo 3: Poster exhortant la population à s'engager « à lutter contre la violence sexuelle » sur la route entre Rutshuru et Kinyandonyi.²²¹

Pour résumer, les acteurs de la société civile qui travaillent sur les questions de genre, notamment les ONG internationales, ont beaucoup à faire avant d'être sûr que la population considère leur présence comme légitime et non plus seulement légale.

²²⁰ Butembo, informateur clef, 17 mai 2010.

²²¹ Il est intéressant de noter que dans cette image, comme dans la majorité des autres, les auteurs sont représentés comme des civils, même si la majorité des victimes présentent leurs agresseurs comme des militaires, sans pour autant pouvoir identifier leur groupe. On voit bien comment, pour un observateur illettré, cette image peut représenter une relation sexuelle à plusieurs plutôt que des violences sexuelles.

5.4 Les « Commissions territoriales pour la lutte contre les violences sexuelles »

Cette structure, qui pourrait permettre d'éviter ces inconvénients, est un réseau de commissions provinciales et territoriales. Les commissions provinciales existent au Nord et au Sud-Kivu, supervisées par les ministères de la Planification, du Genre, de la Famille et des Enfants, des Affaires sociales, de la Santé et de la Justice. Les commissions territoriales sont des subdivisions des premières et correspondent à la division des provinces en territoires, et elles constituent une tentative de décentraliser afin de se rapprocher des communautés et des victimes. Au niveau provincial comme au niveau territorial, cinq commissions thématiques sont chargées du soutien psychosocial, du soutien juridique, de la santé, du soutien économique et de la cartographie des données. Leurs présidents constituent le noyau des commissions territoriales et provinciales et se réunissent pour prendre les décisions. Les commissions provinciales ont la responsabilité de lever des fonds pour financer le travail de l'ensemble de la structure. Les membres des commissions à tous les niveaux comprennent des organes de l'État mais aussi des entités non gouvernementales.

VI. Discussion et conclusions

Ce rapport s'est ouvert sur quatre questions :

En premier lieu, pourquoi les niveaux de violence sexuelle restent-ils élevés même lorsque la guerre est officiellement terminée ? Si les violences sexuelles faisaient délibérément partie d'une stratégie militaire plus vaste, ne devraient-elles pas prendre fin avec la fin de la guerre ?

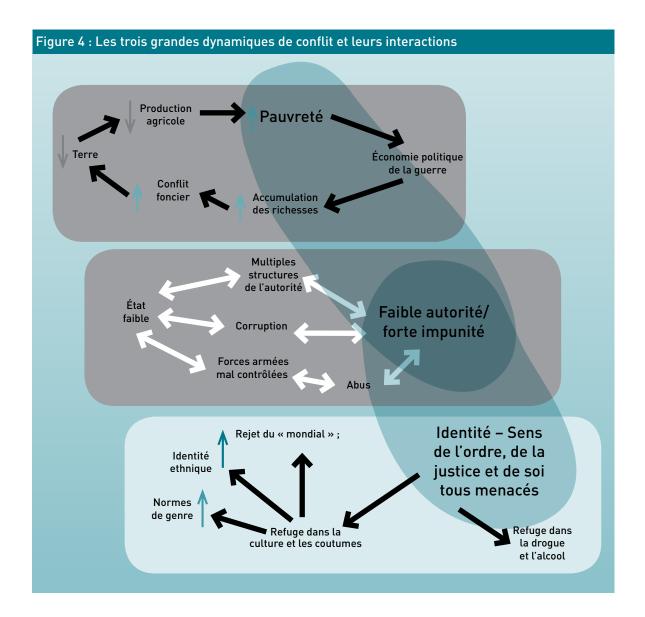
En deuxième lieu, l'argument du « viol comme arme de guerre » a-t-il été surestimé ? Rétrospectivement, ce modèle n'était-il pas simpliste ?

En troisième lieu, pour élargir la deuxième question, l'argument du « viol comme arme de guerre » nous cache-t-il d'autres facteurs favorisant les violences sexuelles dans ces contextes de conflits ? Par exemple, est-il possible que certaines spécificités « culturelles » ou bien politiques de la région fournissent des explications alternatives ou supplémentaires ?

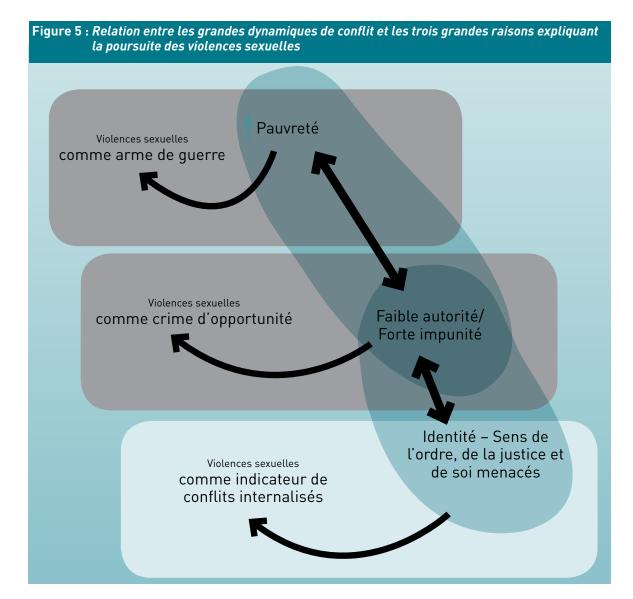
En quatrième lieu, est-il possible que l'argument de « l'arme de guerre » soit valable et que ce soient les cadres officiels définissant une situation constituant ou non une « guerre » qui soient erronés ?

Les témoignages indiquent que la réponse est intimement associée à la compréhension de la différence entre les interprétations de la guerre en général (*war*) et la guerre dans l'est de la RDC spécifiquement (*the war*). Avant de revenir à ces questions, nous devons d'abord explorer leur nature et la place des violences sexuelles dans le nœud complexe dans lequel se perpétue la situation de forte insécurité que les gens décrivent comme la guerre en général.

Contrairement à la position officielle selon laquelle la guerre est finie, comme l'affirment les accords de paix et la tenue d'élections démocratiques, les communautés ont le sentiment que la guerre n'est pas finie. À beaucoup d'égards, les violences sexuelles apparaissent comme l'un des principaux indicateurs de cette situation. Les résultats indiquent que cette guerre continue dépend de trois problèmes majeurs : pauvreté, faible autorité/forte impunité, et lutte autour de la question de l'identité. Chacun de ces problèmes a ses propres dynamiques, comme le mettent en évidence les figures 2, 3 et 4. Chacun recoupe et influence les autres, ce que montre la figure 5.



Chacune de ces trois dynamiques de conflit est associée à divers motifs expliquant la poursuite des violences sexuelles. Dans une situation d'extrême pauvreté, les violences sexuelles continuent à être utilisées comme arme de guerre : on prend la décision de les employer comme tactique pour parvenir à des objectifs, notamment faire définitivement partir les gens de leur terre ou les réduire à la soumission. La situation d'extrême pauvreté, aggravée aujourd'hui par les déplacements, associée à un faible degré d'autorité effective et à l'impunité de ceux qui détiennent le pouvoir, crée des situations dont les auteurs de violences sexuelles peuvent profiter. Ces actes, rendus possibles par un contexte de pauvreté combinée à l'impunité, mais qui ne sont pas motivés par des objectifs militaires spécifiques, devraient être désignés comme des crimes d'opportunité plutôt que comme des armes de guerre. Nous avons déjà dit que le viol est parfois perçu comme le « comportement par défaut » des hommes armés. Cela n'explique néanmoins pas pourquoi les gens (y compris les hommes en armes mais pas seulement) recherchent ces opportunités. La troisième dynamique de conflit, celle des identités menacées, nécessite un éclairage plus approfondi qui mettra en lumière les *raisons* pour lesquelles les auteurs font ce qu'ils font, autrement dit un indicateur de conflits internalisés irrésolus.



Comme le montre la figure 5, différentes forces expliquent la poursuite des violences sexuelles. Si les symptômes et les conséquences sur les victimes de violences sexuelles sont, en règle générale, similaires, ce n'est pas le cas des motivations des auteurs. D'une part, il convient de distinguer ces différents motifs, et d'autre part, il est essentiel de comprendre qu'ils sont liés entre eux. L'échec à traiter le viol en tant qu'arme de guerre est l'une des plus flagrantes dimensions du climat d'impunité qui ouvre la voie aux crimes d'opportunité, et ce sont ces crimes d'opportunité, tout comme les violences sexuelles comme arme de guerre, qui alimentent un contexte dans lequel le sens de l'ordre, de la justice et de soi sont particulièrement menacés. Ce contexte est ensuite internalisé et s'inscrit dans le paysage psychologique. Il semble plausible, d'un point de vue psychologique, que lorsque certaines personnes luttent pour résoudre les contradictions de leur situation délicate, les violences sexuelles deviennent l'expression extériorisée de ces conflits internalisés.

Les interventions en matière de VFSG ont presque toujours échoué à traiter les dimensions psychologiques des violences sexuelles, tendant plutôt à cibler et traiter les symptômes les plus visibles (femmes et enfants). Les interventions relatives à l'impunité, telles que la promotion de la loi de 2006 sur les violences sexuelles, ont beau s'attaquer à l'un des chaînons des causes des violences sexuelles, elles travaillent essentiellement sur l'hypothèse selon laquelle ces violences ne sont qu'un crime d'opportunité et donc évitent la question des raisons qui poussent les auteurs à rechercher ces opportunités. Même si un certain pourcentage des violences sexuelles peut se résumer à de simples crimes d'opportunité, l'impunité judiciaire n'est que l'un des facteurs favorables. Il ne fait aucun doute que peu se sont attaqués à d'autres facteurs favorables existant dans la façon dont les systèmes sociétal et autoritaire opèrent dans une situation de conflit continu, et y ont répondu. ²²²

Nous observons que l'argument du « viol comme arme de guerre », s'il se confirme dans certains exemples de violences sexuelles, a néanmoins ses limites en tant que mode de fonctionnement général des violences sexuelles. La majorité des cas de violences sexuelles ne provient pas de responsables de la stratégie militaire. Même lorsque l'on a ordonné aux soldats de violer, ceux qui détiennent les responsabilités sont rarement, voire jamais, traduits en justice, tout comme ceux qui mettent en œuvre la stratégie ou encore ses auteurs. Si l'on considère que le viol est un comportement par défaut des hommes en armes et n'exige ni ordre d'un supérieur ni autorisation, mais seulement la création de conditions préalables et l'échec à punir les auteurs, il est possible que des commandants aient délibérément créé ces conditions nécessaires. De là à pouvoir prouver devant un tribunal qu'il s'agit d'un acte intentionné, il y a un monde.

Il semble juste de dire que lorsqu'il n'est pas manifestement utilisé comme arme de guerre au sens conventionnel du terme, c'est l'expression d'un malaise socioéconomique et politique de la société. L'analyse suggère que, plutôt que de lire les violences sexuelles comme une simple conséquence de l'impunité, nous devons comprendre les violences sexuelles comme un indicateur, sinon l'indicateur même de conflits sociaux et politiques continus et irrésolus, surtout lorsqu'ils sont technologiquement simples et psychologiquement complexes.

Dans les quatre sites, les hommes, les femmes et les jeunes confirment que dans leur culture, les femmes sont censées être soumises (voir plus haut). En outre, les femmes sont largement perçues par les hommes comme servant d'exutoire à leurs besoins sexuels, mais pas pour prendre l'initiative de la relation sexuelle. Toutes ces normes contribuent à *abattre les barrières psychologiques* qui empêchent le viol des femmes, comme arme de guerre, crime opportuniste ou expression des conflits internes de l'auteur. D'autres dimensions des identités de genre des femmes comme des hommes, d'autre part, peuvent à certains égards, *renforcer les stimulants psychologiques* à violer femmes et hommes, dans la logique de l'argument du « viol comme arme de guerre ». Les femmes étant considérées comme les piliers du foyer et indubitablement la colonne vertébrale de l'économie agricole, l'intérêt stratégique de leur destruction est évident. De même, le fait que les hommes soient si convaincus de leur supériorité signifie que, lorsqu'ils sont violés, ils semblent avoir tout à perdre. Dans un sens, le viol d'un homme vient donc davantage confirmer que les relations de pouvoir ont changé que lorsqu'une femme déjà soumise est dégradée par son ou ses agresseur(s).

²²² Il n'est pas facile de s'attaquer à ces dynamiques. Comme l'indique un répondant, « les coutumes bloquent les choses encore plus, parce qu'elles n'ont pas changé. Nous avons parfois été les protecteurs de la culture, notamment en tant que chefs locaux... Quand vous voulez réveiller les gens, révolutionner la société, vous attirez toute la colère de vos collègues, de tous les chefs, notamment les chefs traditionnels; c'est pourquoi les choses sont bloquées et ne peuvent pas vraiment décoller » (Walungu, Comité local de développement, 23 juin 2010).

VII. Recommandations

7.1 Traiter les causes des violences sexuelles

Notre analyse suggère que les violences sexuelles en période de guerre doivent être appréhendées selon trois perspectives : en tant qu'arme de guerre, que crime d'opportunité et qu'expression extérieure d'un conflit interne.

• Les violences sexuelles comme arme de guerre

- Le contexte militaire dans lequel le viol continue à être employé comme arme de guerre doit être traité. Il est impératif de s'attaquer à la situation des groupes armés étrangers du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda, et de chercher des solutions politiques efficaces aux blocages géopolitiques régionaux. Dans cette perspective, il serait utile de mandater une étude de haut niveau qui se concentre sur les obstacles au rapatriement des groupes armés. Il est également impératif (dans le même ordre d'idées) de mettre fin à la pagaille exercée par les groupes armés congolais et l'armée nationale congolaise ainsi qu'à la militarisation excessive comme stratégie de « démobilisation » des anciens combattants des groupes non étatiques. L'étude approfondie de ces questions géopolitiques dépasse le cadre de ce rapport, mais il est clair que des décisions politiques radicales sont nécessaires, en RDC et dans les pays voisins, au rétablissement de la sécurité dans la région.
- La dimension militaire n'est pas le seul aspect de la poursuite de la guerre. Les gens continueront à ressentir que « la guerre n'est pas encore finie » et à se comporter comme tel jusqu'à ce que les questions d'opportunité économique et de gouvernance soient traitées. Un certain nombre de mesures doivent améliorer et réguler la gestion des ressources économiques. Les liens entre violences sexuelles et économie sont complexes et méritent de faire l'objet de recherches plus poussées. Le progrès économique ne peut être dissocié des progrès en matière de gouvernance et de redevabilité : la population doit savoir que ceux qui détiennent l'autorité entendent leurs priorités, pour qu'elle puisse bénéficier des « dividendes de la paix ».

• Les violences sexuelles comme crime d'opportunité

- Les interventions doivent être renforcées en termes d'ordre public par des programmes de réforme institutionnelle, en termes de police civile et de systèmes judiciaires, de démobilisation et de réintégration effective des vétérans, et de professionnalisation de l'armée. Selon un répondant, '... aujourd'hui la question du viol et des violences sexuelles est un problème qui nécessite simplement la restauration de l'autorité de l'État'.²²³ À l'instar des processus de justice transitionnelle que la RDC commence à prendre en compte, les violences sexuelles devraient constituer une question centrale.
- Il faudrait attendre des institutions étatiques et non étatiques qui peuvent jouer un rôle décisif dans la réglementation des comportements et influencer les valeurs qu'elles jouent pleinement ce rôle, et les assister dans cette tâche. Les mécanismes communautaires prévus pour traiter les cas concernés auront des effets positifs s'ils sont rétablis et adaptés à la situation actuelle. Ceux qui souhaitent mettre fin à l'impunité doivent travailler davantage avec les chefs de communautés, les églises et l'armée, pour une meilleure reconnaissance de la culpabilité des personnes dans leurs propres rangs, et pour qu'ils reconnaissent leur propre implication dans

les violences sexuelles, leur contribution à une culture où les violences sexuelles sont considérées comme acceptables, et leur soutien aux formes extrêmes de patriarcat et à l'impunité.

- Les violences sexuelles comme expression extérieure d'un conflit interne
- Il faut travailler davantage à la compréhension des idéologies et identités de genre (masculinités et féminités) mais aussi du sexe et des sexualités et de leurs liens avec d'autres identités, ethnique et nationale notamment. Ce travail devra mettre en lumière les différences entre les générations mais aussi déterminer si ces différences peuvent être conciliées.
- Au niveau communautaire, il faut explorer davantage la relative importance des différentes sources de l'identité. Nous avons pu observer que chez les jeunes, les moyens de subsistance et leurs professions étaient manifestement les principales sources de l'identité, contrairement à l'identité ethnique et à la localisation. Cela mériterait d'être étudié de façon plus approfondie.
- L'éducation sexuelle devrait faire partie d'un grand débat sur le sexe, la sexualité, les attitudes et comportements sexuels et sur les dimensions psychologiques des relations intimes.

7.2 Améliorer la fourniture de services

- Il faudrait créer un système harmonisé et élaboré permettant de documenter les violences sexuelles, comprenant une série d'indicateurs cohérents, en cherchant des indicateurs indirects correspondant à différentes catégories d'auteurs, en identifiant le statut socioéconomique des survivants, ce qui permettrait de mieux définir les faiblesses et en mettant en place des mécanismes permettant de minimiser le double comptage des victimes. le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (BCAH) devrait organiser un processus de consultation pour élaborer ce cadre et fournir les formations nécessaires à la collecte et à la compilation de données.
- Il faut élargir l'éventail des modes de soutien et des services aux victimes, à la fois en termes de bénéficiaires ciblés et de contenu. Les enfants et les hommes, notamment les ex- combattants, devraient faire partie des bénéficiaires. Le contenu devrait s'enrichir du domaine psychosocial et des questions de santé mentale, ainsi que d'un soutien juridique et économique. Les interventions auprès des ex-combattants doivent intégrer les débats autour de la sexualité et du mariage.

Il faut faire davantage d'efforts pour permettre aux victimes d'aller de l'avant, y compris les hommes. Cette tâche nécessite la mise en place de stratégies très particulières. Il faut également admettre qu'il y a, parmi les auteurs, ceux qui sont eux-mêmes victimes de violences. Des services devraient être mis en place pour eux afin de briser le cycle de la violence.

7.3 Faire avancer l'environnement policier

- Les Commissions territoriales et provinciales de lutte contre les violences sexuelles sont des structures coordonnées qui ont contribué à améliorer les connaissances de ce phénomène et à élaborer des stratégies efficaces pour le combattre. L'efficacité des commissions dépend en partie de la participation et du soutien des organisations œuvrant contre les violences sexuelles, des ressources devraient donc être mises à disposition pour pouvoir la garantir dans tous les territoires.
- Il faut réaliser une étude des impacts des modèles d'intervention en matière de VFSG. Les résultats de notre recherche montrent que les acteurs impliqués doivent sortir du cadre des droits des femmes pour lui préférer un cadre conceptuel genre plus global qui explore et influence les relations entre les masculinités et les féminités.

- Il faut davantage reconnaître que les auteurs sont souvent des victimes eux-mêmes, comme dans le cas des soldats à qui on laisse le choix de violer ou d'être tués. En d'autres termes, il y a souvent un degré de victimisation même chez les auteurs manifestes. Si l'on pouvait traduire cette nuance en programmes, cela permettrait à plus d'auteurs d'agressions d'aller de l'avant, ce qui, si les interventions psychosociales correspondantes étaient mises en place, serait dans leur intérêt, mais aurait aussi l'avantage plus général de saisir beaucoup mieux ce qui se produit au niveau personnel dans des situations de violences sexuelles pendant un conflit.
- Enfin, il est difficile de trouver dans cette étude des preuves venant confirmer la thèse officielle selon laquelle l'est de la RDC est en situation de « post-conflit », compte tenu du nombre de répondants ayant décrit des éléments de « guerre » qui persistent encore aujourd'hui, dont l'indicateur clef est la présence de violences sexuelles. Cela signifie que les gouvernements et la communauté internationale devraient reconnaître l'existence des problèmes fondamentaux auxquels le pays est confronté autour de la gouvernance, de la qualité d'État et de la géopolitique régionale, qui restent irrésolus et qui, s'ils ne sont pas traités, pourraient provoquer un regain de la violence.

Bibliographie

Amnesty International (2008): *Nord-Kivu. Une guerre sans fin pour les femmes et les enfants*. Londres, Royaume-Uni: Amnesty International Publications. Disponible sur http://www.amnesty.org/fr/library/asset/AFR62/005/2008/en/bafd5d98-a04f-11dd-81c4-792550e655ec/afr620052008fra.pdf

Bourke J. (2007): Rape: A History of rape from 1860 to Present. Londres, Royaume-Uni: Virago.

Candeias S. (sous la dir.) (2010) : Étude anthropologique sur les mécanismes extrajuridictionnels de réponse aux violences sexuelles à l'Est de la R.D.C. ministère de la Justice et REJUSCO, Goma, RDC.

Cellule provinciale d'appui à la pacification et PNUD (2008) : « Exercice participatif d'analyse des conflits et capacités de paix pour la planification du développement dans la province du Nord-Kivu : Territoire de Lubero », *Rapport des consultants*, 1^{er}-4 avril.

Cohen D. K. (2008): The causes of sexual violence by insurgents during civil war: Crossnational evidence (1980-1999), manuscrit inédit.

Conseil de sécurité de l'ONU (2009) : Vingt-huitième rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo, S/2009/335.

Del Zotto A. et Jones A. (2002): *Male-on-male sexual violence in wartime: Human rights' last taboo?*, exposé présenté à la Convention annuelle de l'International Studies Association la Nouvelle-Orléans, 23-27 mars.

Division des droits de l'homme de la MONUC (2007) : Rapport sur la situation des droits de l'Homme en RDC (janvier-juin 2007), Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, 27 septembre 2007.

Enloe C. (2000): Maneuvers: The International Politics of Militarizing Women's Lives. Berkeley, États-Unis: University of California Press,

Eriksson-Baaz M. et Stern M. (2009) :"Why Do Soldiers Rape?: Masculinity, Violence and Sexuality in the Armed Forces in the Congo (DRC)" *International Studies Quarterly*, vol. 53, n° 2, pp. 495-518.

Erturk Y. (2008): Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences, Additif: Mission en République Démocratique du Congo, Conseil des droits de l'Homme, septième session, point 3 de l'ordre du jour, A/HRC/7/6/Add.4 (version de prépublication).

Fonds des Nations unies pour la population (2009): Secretary-General calls attention to scourge of sexual violence in DRC, dispatch, 1er mars. Disponible sur http://www.unfpa.org/public/News/pid/2181.

Goldstein J. (2001): War and Gender: How Gender Shapes the War and Vice Versa. New York, États-Unis: Cambridge University Press.

Groupe de chercheurs libres du Graben (2009) : Les massacres perpétrés au camp militaire de KIKYO, Ville de Butembo, République Démocratique du Congo, le 20 février 1998 et du 14 au 17 avril 1998, Butembo, RDC.

Harvard Humanitarian Initiative et Oxfam (2010): Now, the world is without me: An investigation of sexual violence in Eastern Democratic of Congo. Cambridge, États-Unis: Harvard Humanitarian Initiative.

Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (2010) : Le HCR condamne la pratique endémique du viol en RDC, et aide les victimes, point de presse, 23 avril 2010. Disponible sur http://www.unhcr.fr/4bd1ae3f9.html.

Hochschild A. (2009): "Rape of the Congo", The New York Review of Books, vol. 56, n° 13.

Human Rights Watch (2002): La guerre dans la guerre : violence sexuelle contre les femmes et les filles dans l'est du Congo. New York, États-Unis : Human Rights Watch.

Human Rights Watch (2005): En quête de justice: poursuivre les auteurs de violences sexuelles commises pendant la guerre au Congo. New York, États-Unis: Human Rights Watch.

Human Rights Watch (2009): *RD Congo: Augmentation massive du nombre d'attaques contre les populations civiles*, communiqué de presse, 2 juillet 2009. Disponible sur : http://www.hrw.org/fr/news/2009/07/02/rd-congo-augmentation-massive-du-nombre-d-attaques-contre-lespopulations-civiles.

Human Rights Watch December (2009): *The Christmas massacres: LRA attacks on civilians in northern Congo.* New York, États-Unis: Human Rights Watch.

Human Rights Watch (2009): Les soldats violent, les commandants ferment les yeux : violences sexuelles et réforme militaire en RD Congo. New York, États-Unis : Human Rights Watch.

International Alert, Réseau des Femmes pour un développement associatif (RFDA) et Réseau des femmes pour la défense des droits et la paix (RFDP) (2005) : Le Corps des femmes comme champ de bataille durant la guerre en République Démocratique du Congo, violences sexuelles contre les femmes et les filles au Sud-Kivu (1996-2003). Londres, Royaume-Uni : International Alert.

Johnson K. et al (2010): "Association of sexual violence and human rights violations with physical and mental health in territories of the Eastern Democratic Republic of the Congo", *Journal of the American Medical Association*, vol. 304, n° 5.

Kelly J. (2010): *Rape in war: Motives of militias in DRC*. United States Institute of Peace, rapport spécial, disponible sur http://www.usip.org/files/resources/SR243Kelly.pdf

OCHA/IRIN (2007): The shame of war: Sexual violence against women and girls in conflict. Kenya: Nations unies.

République démocratique du Congo, ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant (2009) : Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (SNVBG). Kinshasa, RDC.

Sivakumaran S. (2007): "Sexual violence against men in armed conflict", European Journal of International Law, vol. 18, n° 2, pp. 253-276.

Skjelsbaek I. (2001): "Sexual violence and war: Mapping out a complex relationship", *European Journal of International Relations*, vol. 7, n° 2, pp. 211-237.

Tribunal pénal international pour le Rwanda (1998) : Le Procureur contre Jean-Paul Akayesu (jugement), affaire n° ICTR-96-4-T, TPIR, 2 septembre.

Turshen M. (2001): "The political economy of rape: An analysis of systematic rape and sexual abuse of women during armed conflict in Africa" in Caroline O.N. Moser et Fiona C. Clark (sous la dir.), *Victims, perpetrators or actors? Gender, armed conflict and political violence*. Londres, Royaume-Uni: Zed Books.

USAID/DCHA (2004): Sexual terrorism: Rape as a weapon of war in Eastern Democratic Republic of Congo. Disponible sur http://www.peacewomen.org/resources/DRC/USAIDDCHADRC.pdf.

Wamba dia Wamba E. (2004): "DRC: Globalisation, war, and the struggle for freedom" in F. Manji and P. Burnett (Eds.) African voices on development and social justice: Editorials from Pambazuka News. Oxford, Royaume-Uni: Pambazuka News.

Women's Net (2008): *DRC promotes new sexual violence law*. Disponible sur http://www.womensnet.org.za/drc-promotes-new-sexual-violence-law.

Wood J.E. (2006): "Variation in sexual violence during war", *Politics and Society*, vol. 34, n° 3, pp. 307-341.

Wood J.E. (2009): "Armed Groups and Sexual Violence: When is Wartime Rape Rape?" *Politics and Society*, vol. 37, n° 1, pp. 131-162.



